

Relation mère-fille : une liaison heureuse ? Analyse de la figure maternelle dans Les Liaisons dangereuses de Pierre Choderlos de Laclos

Auteur : Piron, Juliette

Promoteur(s) : Demoulin, Laurent

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité spécialisée en analyse et création de savoirs critiques

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/15174>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Département de Langues et Lettres françaises et romanes

Relation mère-fille : une liaison heureuse ?
Analyse de la figure maternelle dans *Les Liaisons dangereuses* de
Pierre Choderlos de Laclos

Mémoire réalisé en vue de l'obtention du grade de Master en Langues et Lettres
françaises et romanes, orientation générale, à finalité spécialisée en analyse et
création de savoirs critiques, par

Juliette PIRON

Recherches menées sous la direction de

Monsieur Laurent Demoulin

Comité de lecture :

Monsieur Benoît Denis et Madame Françoise Tilkin

Année académique 2021-2022

REMERCIEMENTS

Je tiens avant tout à remercier M. Laurent DEMOULIN pour sa disponibilité, son oreille attentive, ses conseils tout aussi constructifs que rassurants, ainsi que son ouverture d'esprit qui m'ont permis d'appréhender autrement cette grande aventure que représente l'écriture d'un mémoire.

Je remercie également M. Benoît DENIS pour l'intérêt porté à ce travail, ainsi que Mme Françoise TILKIN qui m'a notamment aidée et encouragée à m'engager dans la bonne direction, malgré de nombreux doutes.

Mes remerciements s'adressent également à mes parents, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. Merci infiniment pour vos nombreuses relectures, votre confiance, vos conseils, votre soutien et votre amour incomparables et surtout, votre patience. Je tiens également à vivement remercier mes sœurs et mes beaux-frères qui se sont toujours montrés présents, même à distance.

Je remercie également Eva, dont l'amitié me fut d'une grande aide. Merci de m'avoir soutenue de jour comme de nuit et de m'avoir encouragée à trouver une confiance en moi que je n'avais pas.

J'adresse évidemment un tout grand merci à mes amis romanistes, et en particulier Clara, Romane et Benjamin, qui ont amplement fait la différence dans mon parcours universitaire.

Et enfin, je me dois de remercier Laclos, dont l'œuvre passionnante et déroutante que sont *Les Liaisons dangereuses*, n'a fait qu'accroître le goût particulier que j'avais déjà pour la littérature. Je n'aurais pu imaginer de meilleure façon de finir mes études qu'avec le roman qui les a initiées.

Table des matières

0. INTRODUCTION.....	5
1. MME DE VOLANGES ET CÉCILE VOLANGES <i>La relation mère-fille</i>	9
1.1. <i>Première partie : Volanges et les discours conventionnel et religieux</i>	9
1.1.1. Introduction	9
1.1.2. Une vie placée sous le signe de la rigueur	10
1.1.3. Un destin tracé : le couvent et le mariage	11
1.1.4. Une famille nucléaire : quelles conséquences sur les devoirs de Mme de Volanges ?	15
1.1.5. La naissance d'un amour innocent	20
1.1.6. La nouvelle du mariage	23
1.1.7. La révélation, première réaction : et l'éducation dans tout cela ?	27
1.1.8. La révélation, seconde réaction : des larmes et une sévérité accrue ..	31
1.1.9. La révélation : du côté de Cécile	33
1.1.10. Remarques	35
1.1.10.1. Une relation réservée et rigoureuse.....	35
1.1.10.2. Discours dominants	35
1.1.10.3. Une vision extérieure	36
1.2. <i>Deuxième partie : Volanges et le discours du cœur</i>	38
1.2.1. Des premiers signes de tendresse	38
1.2.2. Un retour au plus sacré des devoirs	41
1.2.3. Remise en contexte : la fin du XVIII^e siècle comme l'expression du sentiment maternel	44
1.2.3.1. Une nouvelle attention	44
1.2.3.2. Rousseau et ses partisans.....	45
1.2.3.3. Des conséquences : les liens familiaux, la répartition des rôles, l'éducation, le mariage, etc.....	46
1.2.4. Le changement chez Mme de Volanges	52
1.2.5. Une remise en question du mariage	53
1.2.6. L'honneur et la fidélité	55
1.2.7. Mariage conventionnel ou mariage d'amour ? Le début de l'ambiguïté	58

1.2.8. L'autre côté de la relation : crainte et subterfuge	63
1.3. <i>Troisième partie : Volanges et la confusion des discours</i>	65
1.3.1. Après le cœur, un retour à la convention et à la religion	65
1.3.2. Mère ou juge ?	69
1.3.3. Une ignorance persistante	71
1.3.4. Une dernière tentative	73
1.4. <i>Remarque conclusive</i>	75
2. LA MARQUISE DE MERTEUIL ET CÉCILE VOLANGES <i>La relation de substitution</i>	77
2.1. <i>Le point de vue de Cécile Volanges</i>	79
2.1.1. Une relation de proximité	79
2.1.1.1. La naissance rapide d'une affection	79
2.1.1.2. De l'estime à la dépendance	80
2.1.1.3. Une confiance neuve cachant une insécurité	81
2.1.1.4. Un véritable amour ?	84
2.1.1.5. Vers une mère de substitution ? Des lectures interdites au profit d'une reconnaissance particulière	85
2.1.2. Une relation à distance	87
2.2. <i>Le point de vue de la Marquise de Merteuil</i>	90
2.2.1. Une relation de proximité	90
2.2.1.1. Un attachement particulier	90
2.2.1.2. Les prémices d'une relation de confiance	90
2.2.1.3. Une relation des plus intimes	93
2.2.2. Une relation à distance	95
2.2.2.1. Une sévérité détournée	95
2.2.2.2. Des signes d'agacement	96
2.2.2.3. Le désintérêt	98
2.3. <i>Remarque conclusive</i>	100
3. CONCLUSION	103
BIBLIOGRAPHIE	107

0. INTRODUCTION

[...]

Mais le cœur craquant

Des pluies se souvenait

De la tendresse.

- Henri Falaise, *Dans l'armoire des vents*¹.

Le présent travail dans lequel nous nous engageons s'inscrit dans la recherche portant sur *Les Liaisons dangereuses*, œuvre retentissante du siècle des Lumières, écrite par Pierre Choderlos de Laclos. Ce roman épistolaire met en scène le monde aristocratique du XVIII^e siècle, dans lequel deux manipulateurs et libertins, la Marquise de Merteuil et le Vicomte de Valmont, élaborent un plan de vengeance dirigé contre le Comte de Gercourt, ancien amant de la Marquise. Souhaitant profiter de l'union de ce dernier avec la jeune Cécile Volanges, fille de son amie et parente Mme de Volanges, la Marquise engage alors le Vicomte à corrompre la jeune ingénue, pendant que celui-ci tourne également son attention vers sa nouvelle victime : la dévote Présidente de Tourvel.

Nombreuses sont les études qui ont été fournies à propos des protagonistes : que ce soit la Marquise, le Vicomte ou la Présidente, tous ont suscité un grand intérêt. Des recherches en bibliothèque et sur les sites répertoriant des articles et des ouvrages, permettent cependant d'observer que l'intérêt scientifique s'est très peu porté sur le personnage de Mme de Volanges, mère de Cécile, généralement considérée comme personnage secondaire. N'aurait-elle pas pourtant un rôle primordial dans le déroulement des faits racontés ? N'est-ce pas l'éducation mondaine et dévote qu'elle dispense à sa fille qui fait de cette dernière la cible des libertins ?

Dès lors, dans ce travail, nous porterons notre intérêt sur ce personnage qu'est Mme de Volanges et, plus particulièrement, sur le rôle important de mère qu'elle endosse et la relation mère-fille qu'elle entretient avec Cécile Volanges. L'objectif sera d'analyser

¹ FALAISE, Henri, *Dans l'armoire des vents*, Bagnols, Chambelland, 1974, p. 42.

la présence et les caractéristiques de cette relation au sein des histoires d'amour et de vengeance que contient le roman.

Cette analyse se construira selon deux points de vue : un point de vue littéraire, c'est-à-dire qui envisagera la relation et son évolution au fil du roman ; un point de vue historico-théorique qui nuancera et/ou justifiera, par le contexte d'écriture du roman, les éléments analysés concernant la figure maternelle, lorsque cela sera nécessaire. En revenant sur des notions telles que l'autorité, l'amour maternel, le mariage, l'instruction, les rôles parentaux, et d'autres encore, nous pourrons progressivement évaluer l'importance de ce second point de vue sur l'écriture et l'élaboration de Mme de Volanges dans sa relation avec Cécile. De fait, la publication des *Liaisons dangereuses* date de 1782 et se situe, par conséquent, dans un moment charnière concernant l'approche du sentiment maternel et de tout ce qui tourne autour de l'éducation, faisant notamment suite aux écrits de Jean-Jacques Rousseau et de ses comparses.

En suivant l'ordre chronologique du roman, il nous faudra diviser notre analyse en différentes étapes, qui suivront l'évolution des deux personnages dans leur relation. Nous définirons ces différentes parties selon les discours qui dominent les actes et les propos de Mme de Volanges, et qui auront un effet direct sur la relation mère-fille : la première étape se caractérisera par les discours conventionnel et religieux ; la seconde par le discours du cœur, grand tournant de la relation ; la troisième et dernière par la confusion des discours. La jeune Cécile se trouvant constamment entre les deux figures féminines que sont Mme de Volanges et la Marquise de Merteuil, il sera également intéressant pour notre problématique d'observer la manière dont le roman présente la relation entre Cécile et la Marquise, tout en maintenant dans notre analyse le point de vue maternel. L'étude distincte de leurs deux points de vue sur la liaison nous permettra d'apporter un point de comparaison à la relation mère-fille. Nous proposerons, pour clore chacune de ces deux relations, une remarque conclusive qui nous mènera finalement à notre conclusion générale.

En explorant successivement ces deux relations, nous entendrons répondre à différentes questions : comment la relation maternelle des *Liaisons dangereuses* évolue-t-elle ? Est-elle heureuse ? Est-elle vécue de la même manière au sein des deux partis

(mère et fille) ? Laclos la fait-il évoluer conformément aux changements de mentalité de la société de son temps ? Peut-elle s'altérer jusqu'à être substituée ?

Pour répondre à ces questions, nous nous attacherons principalement au texte de Choderlos de Laclos. Pour enrichir ensuite notre analyse, nous serons accompagnés des ouvrages historico-théoriques contemporains d'Elisabeth Badinter, de Stéphane Minvielle, d'Agnès Walch, de Georges Duby et Michelle Perrot, et d'Yvonne Kniebielher et Catherine Fouquet, ayant pour sujets communs l'amour maternel, la famille, le mariage, et plus généralement les femmes et les mères à l'époque concernée ; mais aussi de deux traités d'éducation datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle, contemporains donc des *Liaisons dangereuses*, que sont l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau et *De l'éducation des femmes* de Pierre Choderlos de Laclos lui-même. Nous prenons bien conscience que nous nous munissons là de deux types de sources bien différentes qui ne présentent pas la même valeur épistémologique : une référence à Rousseau n'a pas la même valeur qu'une référence à un(e) historien(ne) contemporain(e). La première attestera d'une pensée authentique vivant dans le contexte du XVIII^e siècle, tandis que la seconde reviendra *a posteriori* sur ces éléments historiques et théoriques de ce XVIII^e siècle dans un but scientifique et critique. Cependant, ces deux types de sources restent deux matières à réflexion sur le rôle maternel, tout aussi égales et importantes dans notre étude. Par ailleurs, rappelons-nous que l'Histoire que nous retrouvons dans les ouvrages contemporains est construite par ces discours (de Rousseau, Laclos ou autres) qui apportent leurs représentations influencées par le contexte historique, social et idéologique. Cela ne peut que rendre plus riche notre travail.

Au-delà de quelques autres références importantes que nous citerons lorsque cela sera nécessaire, nos références historico-théoriques seront intégralement tirées des ouvrages que nous avons cités. Précisons également qu'afin d'éviter un nombre trop important d'appels de notes et afin de rendre la lecture de nos analyses plus lisible, plus cohérente et plus confortable, nous avons synthétisé les informations intéressantes des cinq ouvrages historico-théoriques contemporains lorsque nous les utilisons dans un même temps sur un même sujet. Nous citerons donc en note de bas de page les références aux idées spécifiques provenant d'un ouvrage en particulier, ou les extraits repris directement d'un ouvrage. De par leur valeur différente, les idées ou extraits repris de Laclos et Rousseau seront directement cités en notes de bas de page.

1. MME DE VOLANGES ET CÉCILE VOLANGES

La relation mère-fille

L'amour maternel n'est qu'un sentiment. Et comme tout sentiment, il est incertain, fragile et imparfait.

- Elisabeth Badinter, *L'Amour en plus*².

*1.1. Première partie : Volanges et les discours conventionnel et religieux*³

1.1.1. Introduction

La première partie du roman peut être délimitée de la manière qui suit : d'un côté, la sortie du couvent de Cécile et le début de sa vie dans le monde ; d'un autre côté, la découverte par Mme de Volanges de la relation qui unit Cécile et Danceny, et les conséquences qui s'ensuivent. Le choix de cette délimitation n'est évidemment pas sans raison. En effet, dans cette première partie, le comportement de Mme de Volanges envers sa fille reste relativement invariable et cohérent, avant de complètement changer à partir de la seconde partie que nous avons délimitée. Dans ce début de parcours, nous examinerons donc minutieusement le comportement de la mère dans sa relation avec sa fille. Nous pouvons déjà signaler que celui-ci repose sur des tendances particulièrement conventionnelles (dans le sens de tendances traditionnelles, figées, usuelles de la société dans laquelle se déroule l'action) et religieuses. Nous verrons que, de ces discours qu'emploie Mme de Volanges, va naître l'image d'une mère autoritaire, image fréquemment employée dans les propos des personnages.

² BADINTER, Elisabeth, *L'Amour en plus*, Paris, Le Livre de Poche, 1980, p. 22.

³ Cette première partie débute à la page 45 et se termine plus ou moins à la page 300, dans l'édition consultée : LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Classiques de Poche », 2016.

Précisons également que, dans cette première phase de notre parcours, très peu de lettres sont attribuées à Mme de Volanges. En effet, cette partie contient un total de nonante-six lettres, dont trois lettres seulement sont écrites par la main de Mme de Volanges : deux d'entre elles sont destinées à la Présidente de Tourvel (lettres IX et XXXII), avec qui il ne sera pas nécessairement question de Cécile (sauf de son mariage⁴), et la troisième destinée au Chevalier Danceny (lettre LXII). En plus d'être peu nombreuses, les correspondances de Mme de Volanges apportent peu d'informations sur la relation que celle-ci entretient avec sa fille. Autrement dit, le visage initial que nous allons étudier de ce personnage est presque pleinement construit par les propos des autres personnages à son sujet (et notamment de sa fille, dont le nombre de lettres écrites dans cette première partie s'élève à vingt-et-un), et pour ainsi dire, par la vision qu'ils en ont, ce qui entraînera des conséquences dans le déroulement de l'histoire ainsi que des questionnements dans notre étude.

1.1.2. Une vie placée sous le signe de la rigueur

Le début du roman est significatif de la relation qui existe entre Cécile et sa mère. En effet, dès la première lettre, de Cécile Volanges à son amie du couvent Sophie Carnay, apparaît l'esquisse d'une relation assez distante entre les deux Volanges. Quand bien même la phrase « Maman m'a consultée sur tout ; elle me traite beaucoup moins en pensionnaire que par le passé⁵ » nous invite à penser que la relation que Cécile entretient avec sa mère est meilleure que dans un passé qui nous est inconnu (mais qui nous est présenté comme ayant été sous le signe de la fermeté), nous apprenons plus loin que Cécile vient à peine de sortir du couvent, où nous nous doutons que sa mère l'avait envoyée : premier signe de la fermeté de Mme Volanges, premier signe lié à ses penchants religieux et conventionnel. De plus, Mme de Volanges et Cécile semblent cohabiter de manière distante : les heures auxquelles elles doivent se fréquenter sont planifiées (au lever ainsi que l'après-midi), et le reste du temps, chacune se voue à ses occupations. Cécile, dont nous apprenons rapidement qu'elle n'a que quinze ans⁶, organise ses journées

⁴ La Présidente de Tourvel semble d'ailleurs être l'une des deux premières personnes au courant de cet événement, après ou en même temps que la Marquise.

⁵ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 45, souligné par nous.

⁶ Voir « Cela n'a que quinze ans » (*Ibid.*, p. 49).

en fonction des activités auxquelles sa mère la soumet : harpe, dessin et lecture (tout cela « comme au Couvent⁷ », ce qui prouve qu'elle est, malgré tout, toujours traitée en pensionnaire), mais aussi préparations pour les repas ou pour les invités, moments où elle peut se retirer pour aller dormir, etc. Par ces indices, nous apercevons déjà l'esquisse d'une vie organisée sous le signe de la convenance et de la réserve : pas d'excès en matière de diversions de l'esprit, activités mondaines, primauté à l'apparence, et *tutti quanti*. Ce comportement de Mme de Volanges manifeste indirectement un besoin de contrôler les journées, les faits et les gestes de sa fille.

Cette description peut, dans notre intérêt, être mise en parallèle avec celle de l'existence d'une petite fille faite par les Frères Goncourt (XIX^e siècle), et citée en guise d'exemple par Elisabeth Badinter dans son ouvrage, *L'Amour en plus* :

Avec sa fille elle [la mère] entretient des rapports rares et distants. [...] celle-ci « ne descendait guère chez sa mère qu'un petit moment le matin à onze heures » [...] mère et fille n'avaient point d'autres rapports que ceux-ci, c'est-à-dire une visite filiale de convenance [...] Il était d'usage, chez la mère à la mode, de garder une physionomie sévère et grondeuse. Elle croit qu'il y va de sa dignité de conserver avec son enfant une sorte d'indifférence⁸.

Même si les rapports entre Cécile et Mme de Volanges ne semblent pas aussi froids et rares que ceux décrits par les Goncourt, ce premier tableau atteste d'ores et déjà que l'attitude de Mme de Volanges dans son rôle de mère n'est pas singulière pour l'époque.

1.1.3. Un destin tracé : le couvent et le mariage

Cependant, ce que nous venons de décrire n'est pas le genre de journée auquel Volanges destine sa fille *ad vitam aeternam*, en la sortant du couvent. En effet, l'élément le plus intéressant dans ces premières pages, est la phrase suivante qu'écrit Cécile :

⁷ *Ibid.*, p. 45.

⁸ BADINTER, Elisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 129.

Cependant, Maman m'a dit si souvent qu'une Demoiselle devait rester au Couvent jusqu'à ce qu'elle se mariât, que puisqu'elle m'en fait sortir, il faut bien que Joséphine ait raison⁹.

Il s'agit ici de la première évocation du mariage : Mme de Volanges n'a pas clairement déclaré à sa fille qu'elle allait la marier à sa sortie du couvent, mais, indirectement, tente ou a tenté de lui faire comprendre, par la répétition (« si souvent »), qu'elle l'y destine. Seules la Marquise de Merteuil (lettre II) et la Présidente de Tourvel (lettre VIII) ont été mises au courant par la mère : en effet, « c'est encore un secret¹⁰ ». En dehors de toute évocation concrète de ces arrangements matrimoniaux, d'autres éléments mettent Cécile sur la piste d'un mariage à venir, qu'elle ne craint pas de prime abord : les apprêts, le nombre de femmes qui s'en occupent (il était courant que la mère aristocrate soit aidée de domestiques¹¹, telles que Joséphine) et les paroles prononcées par sa femme de chambre ou d'autres invités (par exemple, « Il faut laisser mûrir cela, nous verrons cet hiver¹² », l'hiver étant, selon les dires de Volanges, le moment prévu pour le mariage¹³). Nous pouvons dès lors nous demander si cette jeune fille ne serait pas destinée, par sa mère, au couvent ou au mariage (qui apparaît déjà comme le but ultime) ? Serait-ce là le désir de suivre la convention de l'époque ?

En effet, dans les classes bourgeoises et aristocrates, au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle, l'enfance d'une jeune fille suivait presque toujours le même schéma : elle était régulièrement mise en nourrice à sa naissance, puis revenait après quelques années au domicile familial. L'usage de l'époque était, ensuite, de l'envoyer en pension, vers l'âge de huit ou dix ans¹⁴. Dans notre analyse du roman de Laclos, c'est principalement ce troisième acte qui nous intéresse. Si nous comptons que Cécile est restée quatre ans¹⁵ en pension, et qu'elle a quinze ans lorsque les faits se déroulent, cela signifie qu'elle y est entrée vers onze ans : la convention est suivie (à un an près).

⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 46, souligné par nous.

¹⁰ *Ibid.*, p. 48.

¹¹ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères du moyen-âge à nos jours*, Paris, Montalba, 1980, p. 110.

¹² LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 51.

¹³ Voir « Il lui [le Comte de Gercourt] sera impossible de s'absenter avant l'hiver » (*Ibid.*, p. 66).

¹⁴ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 133.

¹⁵ Voir le propos « les quatre ans que nous avons passés ensemble » adressé à son amie du couvent Sophie (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 45).

Ces pensions étaient, pour l'élite, des couvents : en effet, le prix de ces établissements était tellement élevé qu'il ne permettait qu'à une petite partie de la population de s'y rendre¹⁶. Par cette mise à l'écart, les jeunes filles étaient censées perfectionner leur éducation (puisque c'est l'époque où l'on commence à s'intéresser à l'éducation féminine, voir *infra*, pp. 27-28) et apprendre à devenir de bonnes chrétiennes, mais également de bonnes épouses et maîtresses de maison. Nous comprenons qu'il y a derrière cet objectif, un autre but : la jeune fille y était également placée pour la préparation et dans l'attente du mariage, « à l'abri de toute tentation contraire à sa vertu¹⁷ », remarque qui nous semble logique pour l'époque, lorsque nous voyons avec quelle rapidité Cécile compromettra sa vertu avec Danceny et Mme de Merteuil. Les parents ne reprenaient la jeune fille que pour la marier : d'ailleurs, lorsque Cécile sort du couvent, elle n'est pas mise au courant de son mariage, si ce n'est par une série d'indices indirectement donnés par sa mère, et qui ne seront confirmés que tardivement par la Marquise. Même si nous pourrions y penser grâce aux informations historico-théoriques qui précèdent, le rôle des religieuses n'était pas de prévenir la jeune fille d'un mariage imminent à sa sortie du couvent, mais bien avant tout de la former à devenir une bonne épouse. En toute logique, ce rôle revenait aux parents, et dans notre cas, à la mère, Mme de Volanges, qui ne l'a pourtant exercé qu'à moitié, ce qui nous pousse à nous demander la raison de cette négligence. Peut-être attend-elle le bon moment pour en parler à Cécile, le temps d'organiser les événements afin qu'elle ne s'y oppose pas ? Ou se dit-elle que sa fille doit bien se douter de ce qui l'attend ? Finalement, nous verrons grâce à la suite de l'analyse que nous n'aurons jamais de réponse, puisque Volanges ne mettra jamais concrètement sa fille au courant de ce mariage.

Quant au mariage justement, depuis le XVI^e siècle et le Concile de Trente, des restrictions sont imposées : « se marier sans l'autorisation des parents est un péché¹⁸ ». En effet, jugé comme « le fondement de l'humanité¹⁹ », un bon mariage permettait de

¹⁶ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident. 3, XVI^e-XVIII^e siècle*, sous la direction de ZEMON DAVIS, Nathalie et FARGE, Arlette, Paris, Perrin, coll. « tempus », 2002, p. 146.

¹⁷ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 135.

¹⁸ *Ibid.*, p. 45.

¹⁹ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France. De la Renaissance à nos jours*, Rennes, Ouest-France, 2013, p. 23.

maintenir un ordre social et une hiérarchie dans la société : il fallait donc mettre en place une autorité pour le constituer, et qui fut l'autorité paternelle.

De par son importance fondamentale, le mariage était fortement contrôlé par les autorités civiles et religieuses, et en particulier par « le cercle familial²⁰ ». Dans l'aristocratie, les obligations et devoirs des parents variaient selon le sexe de l'enfant : dès sa naissance, le garçon assurait la succession et l'avenir de sa famille, ce qui ne faisait pas du mariage la première des priorités. En revanche, pour la fille, désavantagée puisqu'elle « n'avait pour elle qu'un nom, un visage et une dot²¹ » (la dot étant le « bien qu'apporte une femme en se mariant²² »), on anticipait rapidement les possibles alliances : celle-ci devait partir et se marier dès que possible. Autrement, elle ne pouvait être « utile » à l'illustration de sa famille. En effet, le mariage de la jeune fille était pour la famille une lourde charge, puisqu'il assurait sa fortune et ses biens, mais également son statut qui s'en trouvait plus élevé par cette union. En d'autres termes, ce modèle patriarcal du mariage de l'époque moderne jouait « un rôle clé dans les ambitions sociales, économiques et politiques des couches moyennes et supérieures de la société²³ » : par conséquent, là où la fortune « pèse plus lourd dans la balance²⁴ », le choix du conjoint est inévitablement pris en charge par les parents, comme nous le verrons par exemple avec la première décision de Mme de Volanges, dont les critères de statut et de fortune servent d'appui. Comme le disait déjà Montaigne au XVI^e siècle, cité dans Stéphane Minvielle : « on ne se marie pas pour soi, quoi qu'on dise²⁵ ». Le mariage était une affaire collective.

En outre, le mariage était considéré comme le destin « naturel » de la jeune fille : par le mariage, elle devenait « un être social et économique différent au sein du nouveau foyer²⁶ », elle devenait enfin un sujet de la société. De plus, à côté de ses nouveaux rôles d'épouse et de maîtresse de maison, la socialisation de la femme passait presque inévitablement par l'étape de la maternité²⁷. Mais ce rôle de mère, au-delà du fait de naturellement former la continuité lignagère de l'époux, n'était pas mis en valeur,

²⁰ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, coll. « U – Histoire », 2010, p. 77.

²¹ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 39.

²² CNRTL, « Dot » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/dot> [consulté le 20/11/2021].

²³ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 92.

²⁴ *Ibid.*, p. 92.

²⁵ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, pp. 23-24.

²⁶ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 43.

²⁷ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 83.

puisqu'il n'était pas encore le sujet des discours philosophiques. Cela changera au cours du XVIII^e siècle, tout comme le schéma de vie des jeunes filles : nous reviendrons plus tard sur ce point (voir *infra*, pp. 44-51).

Comment ne pas déjà voir que le destin de la jeune fille était scellé par ses parents, dès sa naissance, et même probablement avant ? Il semble que nous puissions déjà dire que Mme de Volanges applique ce schéma que nous venons de décrire sur la vie de Cécile. Comme le dit cette dernière, avant même d'être placée au couvent pour une durée de quatre ans (ce qui est conforme aux habitudes de l'époque : les familles n'y envoyaient leurs filles, destinées au monde et non au cloître, que pour un temps limité²⁸), Mme de Volanges lui avait « si souvent » répété qu'une jeune fille n'en sortait que pour se marier qu'il y avait très certainement derrière cela la volonté de faire comprendre à sa propre fille l'importance du mariage et la responsabilité qui en résultait. Fille unique, Cécile porte sur ses épaules un poids encore plus grand : son mariage doit absolument être un bon mariage qui élèvera le statut et préservera l'honneur de sa famille.

1.1.4. Une famille nucléaire : quelles conséquences sur les devoirs de Mme de Volanges ?

Alors qu'elle s'affirmait très tôt « assez bien dans son genre de vie²⁹ », très vite, Cécile s'ennuie auprès de sa mère, qui se trouve incommodée. La jeune fille a beau déclarer « ce n'est pas que je n'aime bien maman³⁰ », la compagnie de cette dernière ne lui paraît pas être des plus agréables, ce qui ne nous étonne pas lorsque nous voyons comment se dessine le portrait de l'éducation de Cécile, placée sous le signe de la fermeté. Elle préférerait la compagnie d'une toute autre personne : la Marquise de Merteuil, parente et amie de Mme de Volanges. D'ores et déjà, Cécile signe l'acte de détachement de sa mère. Pourquoi s'occuper de sa mère malade quand on peut accompagner une gentille dame à l'Opéra ?

Dès ce premier pas de l'analyse, nous pouvons remarquer un élément très important : il y a un grand absent dans ce tableau que nous étudions. En effet, ici et jusqu'à

²⁸ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Op. cit., p. 147.

²⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, Op. cit., p. 61.

³⁰ *Ibid.*, p. 77.

la fin du roman, il n'est et ne sera jamais question d'un père, d'un M. de Volanges, que nous supposons défunt. Cécile et Mme de Volanges formeraient, par conséquent, ce que Stéphane Minvielle nomme une famille nucléaire, formée d'un(e) veuf(ve) vivant avec enfant(s)³¹. Dès lors, il vaut la peine de nous poser des questions pour la suite de notre analyse : Mme de Volanges n'est-elle pas, par conséquent, obligée de jouer les deux rôles de mère et de père ? Qu'est-ce que cela a pour conséquences dans sa relation avec Cécile ? Afin d'éclairer ces questions de contenu du roman, s'ajoutent des questions d'ordre historico-théorique : y avait-il, au XVIII^e siècle, une hiérarchie dans le noyau familial ? Existait-il, par conséquent, une répartition dans les rôles parentaux ? Les pères se souciaient-ils de l'éducation de leurs filles ? Quelles en étaient les conséquences pour la femme veuve ?

Pour comprendre la répartition des rôles entre le père et la mère, il est intéressant de revenir brièvement sur celle entre l'homme et la femme, et particulièrement celle qui fut établie au Moyen-Âge et eut un retentissement jusqu'à l'époque étudiée. Comme le précise Élisabeth Badinter, il était établi (dans l'*Épître aux Ephésiens*) que :

L'homme et la femme ont mêmes droits et mêmes devoirs. Mais il s'agit là d'une égalité entre gens qui ne sont pas identiques, ce qui n'exclut pas une hiérarchie. L'homme doit être le chef du couple, car il a été créé en premier et a donné naissance à la femme³².

Par conséquent, cela conduit à ce que, autant en tant que couple qu'en tant que parents, l'homme et la femme maintiennent cette hiérarchie : ils ont tous les deux les mêmes droits et devoirs en tant que parents, mais le père est le chef de la famille, et la femme est « sous sa domination³³ ». Au-delà de cette hiérarchie entre les parents, subsiste également jusqu'au XVIII^e siècle (et encore après), une hiérarchie entre les parents et les enfants : « l'ordre de la génération implique dépendance et soumission des enfants aux

³¹ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 148. Minvielle reprend ce terme de P. Laslett et du groupe de Cambridge.

³² BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 37.

³³ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 63. Selon les hommes d'Église, de science, de loi, la femme est, « par essence, crédule, bavarde, désordonnée, portée au plaisir et à la luxure, coquette, orgueilleuse, querelleuse, désobéissante, séductrice, méchante et mauvaise » (WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 18) et, pour ces raisons, elle est inférieure à l'homme, et elle ne peut le dominer dans le couple. Précisons cependant que certains se firent les promoteurs de la condition féminine dans une époque où la majorité ne l'était pas : citons notamment Heinrich Cornelius Agrippa et son ouvrage *De la supériorité des femmes* (*Ibid.*, p. 19).

parents³⁴ ». De plus, alors que la philosophie et la théologie (augustinienne surtout) transmettaient une vision de l'enfant qui ne lui était pas favorable (absence de raison, corruption, malignité, monstruosité, « état le plus vil et le plus abject de la nature humaine après celui de la mort³⁵ », etc.), il était du devoir des parents, dès le XVI^e siècle, de l'éduquer avec fermeté afin de le faire prétendre à la perfection à laquelle chaque adulte aspirait. En conséquence, cela supposait l'utilisation de leur autorité sur celui-ci.

Si nous devons résumer la pyramide familiale : les enfants devaient recevoir de la même manière l'autorité et les exigences des deux parents ; seulement, le pouvoir parental de la mère, qui est aux yeux de l'enfant identique à celui du père, était en fait soumis à l'autorité paternelle, car limité par le contrat matrimonial. La mère devait donc obéir au père-époux, et l'enfant aux parents-époux. Cet ordre se devait d'être maintenu, pour la conservation du noyau de la société qu'est la famille, pour « le maintien d'une société hiérarchisée où l'obéissance est la première des vertus³⁶ ».

Dans ce contexte, où l'autorité primait sur l'amour, le père exerçait « prioritairement son autorité³⁷ » sur les décisions qui concernaient la famille, notamment sur le mariage de convenance de sa fille. La mère, quant à elle, représentante de la vie intérieure, était chargée en premier lieu de la petite enfance : elle était censée être, d'abord et avant tout, nourricière pour son fils et sa fille (« censée » puisque du XIII^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle, le nombre d'enfants mis en nourrice augmenta considérablement³⁸), et veiller sur la santé de son enfant. Puis, elle devait devenir l'éducatrice des vertus, du savoir-vivre, des principes religieux et moraux. En même temps, chaque parent avait le devoir de transmettre à son enfant (le fils pour le père, la fille pour la mère) son savoir-faire. Dans le monde aristocratique, les mères devaient ainsi faire l'éducation mondaine de leurs filles et les préparer au rôle d'épouse-mère chrétienne, cet objectif étant finalisé, comme nous l'avons vu, par la mise au couvent :

³⁴ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 41.

³⁵ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 203.

³⁶ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 47.

³⁷ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 65.

³⁸ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, pp. 120-128.

Une jeune aristocrate devait savoir se présenter, s'habiller, tenir une conversation, diriger une nombreuse domesticité, danser, broder, jouer d'un instrument de musique, parler français et posséder quelques notions de littérature³⁹.

Par conséquent, la règle d'éducation la plus importante était, selon le père Maillard (XVII^e siècle), cité dans l'*Histoire des mères*⁴⁰, de donner le bon exemple. En étant une bonne mère et une bonne épouse, la femme faisait de sa fille son égale. Cela explique une surveillance accrue de la mère : elle se devait de veiller avec fermeté sur la vertu de sa fille, encore plus à l'âge de la puberté, jusqu'à ce qu'elle « embrasse un état⁴¹ ».

Cela étant, nous pourrions nous demander si la mère n'avait tout de même pas le temps pour des gestes d'affection ? Même s'il est vrai que la notion d'autorité atteignait alors son paroxysme, n'y a-t-il pas toujours eu des mères aimantes ? À ce sujet, Mme de Maintenon (XVII^e siècle) s'était exprimée : selon elle, l'enfant a plus besoin d'exemples que de caresses, d'où l'importance d'« inculquer le sens du devoir » à la mère pour contenir décevantement les « effusions maternelles⁴² ». L'amour n'était donc pas la priorité, même s'il y en avait. Dès lors, nous pouvons confirmer qu'à ce sujet, Mme de Volanges répond bien à la norme : les contacts avec Cécile sont jusqu'ici courts, distants, polis, arrangés, mais ne relèvent pas prioritairement de l'amour.

De plus, face à ce nombre important de tâches « imposées » aux parents par les manuels d'éducation et par l'Église, il est intéressant d'observer un contraste avec la réalité de l'époque. Comme le font remarquer nos sources principales, et surtout Elisabeth Badinter⁴³, l'époque datant d'avant 1760 est marquée par la médiocrité des relations familiales. On remarque une hausse des abandons, des mises en nourrice d'enfants et des infanticides : l'enfant gêne autant qu'il fait peur. En outre, il s'agit d'une période d'émancipation pour les femmes des classes supérieures, qui tâchent de se séparer des devoirs qui leurs avaient été dévolus. Si les écrits théologiques et philosophiques transmettent une vision négative de l'enfant, si, en plus de cela, beaucoup (trop) de tâches sont adressées aux parents pour redresser cet enfant et en faire quelqu'un de bien, et si,

³⁹ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Op. cit., p. 54

⁴⁰ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, Op. cit., p. 107.

⁴¹ *Ibid.*, p. 116.

⁴² *Ibid.*, p. 115.

⁴³ Tout cela est décrit dans la première partie de l'ouvrage de : BADINTER, Elisabeth, *L'Amour en plus*, Op. cit., pp. 27-146.

finalement, il est question de prise d'autonomie par les femmes, force est de constater que l'amour n'a pas sa place dans cette société familiale et que, en général, les parents ne savent et ne veulent mettre de leur personne dans une bonne éducation. En ce qui concerne les filles, leur objectif est plus de les marier que de les éduquer :

Les mères, en charge de l'éducation des filles, doivent les préparer à leur rôle de femme, de maîtresse de maison et de chrétienne. [...] elles semblent y réussir médiocrement. Ainsi critiquent-ils [les traités d'éducation] l'importance trop grande attachée à l'apparence physique des filles, bien qu'ils admettent que c'est essentiellement d'après ce critère qu'une femme est appréciée ou non⁴⁴.

De prime abord, Mme de Volanges correspond à la mère conceptuelle que nous venons de dépeindre : elle contrôle avec beaucoup de rigidité la vie de sa fille et se charge, après l'avoir envoyée au couvent pour la préparer à son avenir, de l'initier au monde aristocratique de la femme et aux mondanités (nous l'avons vu dans la description des journées de Cécile, fort semblable à celle que nous avons énoncée *supra*, p. 18). En outre, même si la phrase de Cécile « sans les apprêts que je vois faire, et la quantité d'Ouvrières qui viennent toutes pour moi, je croirais qu'on ne songe pas à me marier⁴⁵ » souligne un certain attachement à son apparence physique (jugée « jolie » par des invités), celui-ci n'est pas pour autant excessif et paraît logique dans une société telle que celle des Volanges. Dès lors, même si nous ne savons pas grand-chose de ce que Mme de Volanges fait de ses journées (à part recevoir des invités, écrire des lettres et préparer (en secret) le mariage de sa fille), et au vu de la manière dont elle organise la vie de Cécile sous le signe de la convenance, nous pouvons supposer qu'elle cherche à transmettre son savoir-faire à sa fille, et, par la même occasion, à poursuivre la règle du « bon exemple » : rappelons qu'« une fille était ce que sa mère en avait fait⁴⁶ ».

Le cas de l'enfant qui gêne ou qui fait peur ne semble pas avoir sa place dans la relation maternelle ici présente. Pour preuve, voici ce que déclare la Présidente de Tourvel à propos de son amie :

⁴⁴ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, pp. 106-107, souligné par nous.

⁴⁵ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 46.

⁴⁶ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 57.

Quelque plaisir que je me promette à passer ces moments avec vous, je les sacrifie de bien bon cœur au désir de savoir Mlle de Volanges plus tôt heureuse, si pourtant elle peut jamais l'être plus qu'auprès d'une mère aussi digne de toute sa tendresse et de son respect⁴⁷.

Même s'il y a une apparente contradiction entre ce que nous décrit Tourvel et ce qui nous vient de Cécile (elle n'évoque pas la tendresse de sa mère), le lien entre la mère et la fille, quand bien même est-il distant, reste juste et respectueux des deux côtés. Cela jusqu'au moment où Cécile se mettra à correspondre avec Mme de Merteuil et le Chevalier Danceny.

Comme l'autorité parentale est autant exercée par le père que par la mère, le veuvage supposé de Mme de Volanges ne change pas grand-chose à la situation. En revanche, une tâche paternelle lui incombe, celle du rôle de cheffe de famille : elle est tenue de prendre les décisions qui les regardent elle et sa fille, leur nom, leur honneur, leur statut. Nous le voyons notamment dans le fait qu'il s'agit de Mme de Volanges seule qui choisit le futur époux de sa fille. Cela l'intègre bien aux conventions de l'époque (même si les ouvrages historico-théoriques nous donnent peu d'informations sur la figure de la veuve) puisque si le mari venait à s'absenter ou mourir, étaient confiés à la mère le culte domestique, le mariage des enfants, et par conséquent, l'honneur familial⁴⁸.

À ce stade-ci de notre analyse et des événements, Mme de Volanges n'est pas perdue entre les différents rôles qu'elle doit prendre en charge : cela est très certainement dû au fait que, à cette époque de l'ère moderne, les deux rôles parentaux avaient finalement la même finalité, celle de marier la jeune enfant dans les intérêts de la famille, et la même attitude, celle de l'autorité. Toutefois, cette répartition des rôles sera chamboulée à la fin du XVIII^e siècle et finira par avoir un retentissement, nous le verrons, sur les actes de Mme de Volanges elle-même (voir *infra*, à partir de la p. 41).

1.1.5. La naissance d'un amour innocent

Les événements progressent lorsque Cécile éprouve pour la première fois un sentiment qui lui est inconnu : l'amour. Cet amour, il est adressé au Chevalier Danceny,

⁴⁷ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 75, souligné par nous.

⁴⁸ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 306.

son professeur de chant, un jeune homme à qui elle n'est pas destinée. Cet amour, c'est aussi le début d'une plus grande séparation des deux Volanges. En effet, pensant au mariage dont sa mère lui avait tant parlé, aux conventions et à la rigueur auxquelles elle la soumet, et certainement à ce qui lui a été appris au couvent, Cécile décide de se confier à la Marquise de Merteuil : nait alors en parallèle une relation assez particulière entre les deux personnages (voir *infra*, Marquise de Merteuil-Cécile Volanges) mais également importante dans la progression de la relation entre la mère et la fille, puisque Cécile, en se confiant à la Marquise, dissimule davantage de choses à Mme de Volanges, à laquelle elle ne parlait déjà pas beaucoup à l'origine.

C'est en se livrant, soit à Sophie Carnay (son autre confidente), soit à Merteuil, que Cécile révèle l'ignorance et l'injustice dans lesquelles elle a été (et est toujours) maintenue, notamment en ce qui concerne le sentiment amoureux :

On nous recommande d'avoir bon cœur ! et puis on nous défend de suivre ce qu'il inspire, quand c'est pour un homme ! ça n'est pas juste non plus⁴⁹.

J'espère aussi que vous ne direz à personne que je vous ai écrit ; parce que sûrement on m'en blâmerait, et que cela pourrait me causer du chagrin⁵⁰.

On m'a bien dit que c'était mal d'aimer quelqu'un ; mais pourquoi cela ? [...] je ne vois pas pourquoi je serais la seule à m'en empêcher ; ou bien est-ce que ce n'est un mal que pour les demoiselles ? car j'ai entendu Maman elle-même dire que Mme D... aimait M. M... [...] ; et pourtant je suis sûre qu'elle se fâcherait contre moi, si elle se doutait seulement de mon amitié pour M. Danceny. Elle me traite toujours comme une enfant, Maman ; et elle ne me dit rien du tout⁵¹.

Qui est ce « on » dont parle si souvent Cécile ? Qui est cette entité qui dicte les droits et les actions de la jeune fille en matière sentimentale ? De prime abord, l'élément de réponse le plus probable serait Mme de Volanges. Comme nous pouvons l'observer depuis le début de l'analyse, Cécile est supposée suivre les ordres et les demandes de sa mère. En outre, dans la troisième citation, « Maman » est directement nommée comme étant celle qui la gronderait si elle venait à aimer M. Danceny, ce qui semble logique, vu que Mme de Volanges représente le pouvoir de la famille et qu'elle est, suite à cela et

⁴⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 82, souligné par nous.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 87, souligné par nous.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 107-108, souligné par nous.

selon les conventions, directrice des actes de sa fille. Toutefois, dans ce « on », pourrait également être dissimulée l'évocation du couvent, puisqu'il s'agit du lieu dans lequel Cécile fut éduquée durant quatre ans. Cette supposition est soutenue par le fait que la première citation est adressée à Sophie Carnay, son amie du couvent. Ainsi, par le « on nous recommande », Cécile intègre dans ses propos le couvent (« on »), qui a supposément imposé ses idées à ses pensionnaires (« nous », c'est-à-dire Cécile, Sophie et les autres). L'utilisation de ce pronom est donc très ambiguë, puisque nous ne savons pas à qui il renvoie réellement. Encore plus ambiguë lorsque nous pensons que ce « on » pourrait en fait désigner n'importe quelle personne faisant partie de la société aristocratique dans laquelle vit Cécile. Les conventions sont tellement importantes dans ce grand monde que Cécile pourrait avoir entendu ces discours de n'importe qui. Dans ce cas, le « nous » de la première citation pourrait renvoyer à toutes les jeunes filles de son âge qui sont dans la même situation qu'elle : une vie innocente, entre le couvent et le mariage.

Cette même idée, vraisemblablement toujours présente dans l'esprit de Cécile, reviendra plus loin dans le roman :

Assurément, si je ne vous aimais plus, je n'aurais qu'à le dire, et tout le monde m'en louerait ; mais, par malheur, c'est plus fort que moi ; et il faut que ce soit pour quelqu'un qui ne m'en a pas d'obligation du tout⁵².

En effet, « tout le monde m'en louerait » fait certainement écho à toutes les instances possibles derrière le « on », que nous venons d'analyser. La religion la louerait de ne pas aimer un homme passionnément (parce que la passion amoureuse n'a pas sa place dans le mariage, autant dans le roman, que dans le contexte historique, voir *infra*, pp. 24-25), tout comme sa mère (parce qu'elle veut la marier à un autre homme pour une sécurité à long terme) et la société conventionnelle. D'où l'évocation d'une « obligation » : elle aime un homme mais envers lequel elle n'a aucun devoir. En tant que bonne chrétienne et bonne fille, ses obligations se limiteraient à être épouse (et mère, voir *infra*).

⁵² *Ibid.*, p. 292, souligné par nous.

1.1.6. La nouvelle du mariage

« Elle me traite toujours comme une enfant, Maman ; et elle ne me dit rien du tout⁵³ » : ce que dit ici Cécile est également essentiel, dans le sens où cela étaye son maintien dans l'innocence, notamment de l'amour et du mariage convenu, mais aussi le manque de confiance entre les deux femmes⁵⁴. Puisque sa mère ne lui dit rien hormis les attitudes à adopter, après tout, pourquoi devrait-elle revenir sur ses aventures sentimentales ? Surtout lorsqu'elle sait pertinemment par autrui qu'elle va être mariée à un inconnu.

En effet, cela sera à la Marquise de Merteuil de confirmer très rapidement les soupçons de Cécile : bientôt elle épousera un homme fortuné, colonel et âgé de trente-six ans, du nom de M. le Comte de Gercourt. Il s'agira d'un mariage de convenance⁵⁵, conforme « aux usages de la société, à ses règles morales⁵⁶ » : de par les informations que nous tirons du roman, celui-ci consiste en l'union, imposée, entre une jeune fille fortunée, pucelle et innocente, avec un homme plus âgé, fortuné lui aussi et ayant obtenu un poste de haute importance⁵⁷.

De fait, le principal impératif du mariage de convenance aux XVII^e et XVIII^e siècles, selon une longue tradition, était d'être marié à quelqu'un de son rang. Cela concernait principalement les jeunes filles : le mieux était d'épouser quelqu'un de son statut, ou alors d'un statut plus élevé. Les hommes, eux, avaient la possibilité d'épouser des femmes riches de rang inférieur⁵⁸. L'honneur familial était en jeu dans le mariage : il était alors évident que la jeune femme ne pouvait épouser quelqu'un d'inférieur, puisqu'elle prenait le statut et le nom de son époux. Et comme le mariage était arrangé

⁵³ *Ibid.*, p.108.

⁵⁴ Voir notamment le discours de la Marquise : « [...] ma seule inquiétude était que Mme de Volanges ne profitât de ce moment pour gagner la confiance de sa fille » (*Ibid.*, p. 188). Le fait que Volanges puisse tenter de vouloir « gagner » la confiance de sa fille prouve bien que cette confiance n'existait pas auparavant.

⁵⁵ Voir le discours du cœur de Mme de Volanges : « Ces mariages [...] qu'on appelle de convenance » (*Ibid.*, p. 307).

⁵⁶ CNRTL, « Convenance » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/convenance> [consulté le 25/11/2021]

⁵⁷ Voir « Il est riche, il est homme de qualité, il est Colonel [...] Mais d'abord il est vieux » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 131).

⁵⁸ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 40.

par les parents, ces derniers ne se seraient pas permis de descendre dans la hiérarchie : « la peur de la mésalliance » hantait suffisamment « les esprits⁵⁹ ».

Dans le mariage, la femme était, selon la littérature catholique, assignée à résidence (alors que le mari, lui, s'occupait du monde extérieur). En plus de suivre ses devoirs religieux, elle régnait sur l'univers domestique. On lui attribuait de nombreuses qualités, dont elle devait faire preuve dans son union avec son époux : la douceur, la souplesse, mais également la vertu, l'obéissance, la fidélité absolue et la chasteté (sur lesquelles nous reviendrons plus tard dans notre analyse). L'âge auquel elle était mariée renforçait la différence de « pouvoir » entre les deux époux : l'âge idéal du mariage de la jeune fille était fixé entre quinze et vingt ans (période où elle est le plus féconde), ce qui s'accorde avec l'âge de Cécile ; pour les garçons, il était fixé entre vingt-cinq et trente ans, tout comme le Comte de Gercourt (mais à l'opposé de Danceny, qui semble être dans la même tranche d'âge que Cécile)⁶⁰.

Une dernière caractéristique mérite d'être signalée. Dans la famille des XVII^e et XVIII^e siècles, l'amour n'était pas une valeur familiale, au contraire de l'autorité. C'est pourquoi, dans le mariage de convenance, les époux devaient être des amis et non des amants : le véritable amour, passionnel, ne constituait pas « un préalable nécessaire à la formation ou au succès d'une alliance⁶¹ ». Selon les conceptions de l'époque, ce dernier était condamnable puisqu'il limitait, comme toute passion, « la liberté humaine et l'exercice de la raison⁶² », et par la même occasion, détournait « les chrétiens de leurs devoirs religieux⁶³ », ce qui pouvait rapidement entraîner la chute de l'union et le déshonneur des familles. Par conséquent, l'attrait physique entre les deux futurs époux (tel que celui qui existe entre Cécile et Danceny) était presque redouté. Si amour il y avait, celui-ci était un amour-amitié qui apparaissait avec le temps, « au gré du hasard et des habitudes conjugales⁶⁴ » (tout comme le dira la Marquise à Mme de Volanges dans sa

⁵⁹ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 44.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 97.

⁶¹ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 21.

⁶² VIALA, Alain, ARON, Paul, SAINT-JACQUES, Denis, *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, coll. « Dictionnaires Quadrige », 2010, p.553.

⁶³ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 72.

⁶⁴ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 48.

description du bon mariage⁶⁵) : il ne pouvait exister entre les deux futurs époux avant le moment de l'union. Pour cette même raison, on ne leur laissait pas l'occasion de faire connaissance avant le mariage : cela évitait la naissance hâtive d'une affection. Cette « sécheresse affective⁶⁶ » permettait de garder, entre l'homme et la femme, l'ordre hiérarchique originaire : si l'homme venait à trop aimer sa femme, elle ne serait plus soumise, et par conséquent, l'ordre familial tomberait en ruine.

Cécile est amoureuse de Danceny, mais nous savons d'ores et déjà grâce à nos informations recueillies, que son amour avec celui-ci ne pourra être consommé dans un mariage, surtout lorsque nous voyons l'inclination particulière de Mme de Volanges pour les conventions et le mariage avec le Comte de Gercourt.

Pourtant, il existait à cette époque d'autres points de vue, comme dans les textes d'Etienne Pasquier ou de Louise Labé (XVI^e siècle), deux auteurs en avance sur leur temps. En effet, c'est par la proclamation d'un mariage égalitaire⁶⁷, du « libre choix des conjoints » et d'une « mutuelle affection⁶⁸ » qu'ils se sont tous deux inscrits dans la lignée du nouveau mariage : nous reviendrons sur ce point lorsque nous aborderons, par l'apparition du discours du cœur de Volanges, l'évolution qui touchera les classes élevées de la société de la fin du XVIII^e siècle (voir *infra*, p. 50).

En voulant marier sa fille, Mme de Volanges la soumet donc à la convention matrimoniale et aux devoirs d'une épouse du monde aristocratique, devoirs que Merteuil s'engage à enseigner à Cécile :

Elle ne m'a presque entretenue toute la soirée que des devoirs des femmes envers leurs maris : elle convient que M. de Gercourt n'est pas aimable du tout, et elle dit que pourtant il faudra que je l'aime. Ne m'a-t-elle pas dit aussi qu'une fois mariée, je ne devais plus aimer le Chevalier Danceny⁶⁹ ?

Ce que déclare Mme de Merteuil à Cécile est conforme à ce qui vient d'être exposé : la passion amoureuse, telle que Cécile l'éprouve pour Danceny, n'a pas sa place

⁶⁵ Voir « Et l'habitude, qui fortifie tous les penchants qu'elle ne détruit pas, amène peu à peu cette douce amitié, cette tendre confiance, qui, jointes à l'estime, forment, ce me semble, le véritable, le solide bonheur des mariages » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 331).

⁶⁶ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 52.

⁶⁷ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, pp. 323-324.

⁶⁸ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 17.

⁶⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 131, souligné par nous.

dans le genre de mariage auquel elle est destinée. L'amour(-amitié) doit être contraint (« il faudra »), comme le mariage, et uniquement destiné à l'homme à qui Cécile a été assignée par sa mère (ainsi qu'à Dieu⁷⁰, puisqu'en tant que bonne épouse, elle est aussi bonne chrétienne).

Cependant, cette analyse mérite d'être nuancée : les discours de Mme de Volanges et de la Marquise de Merteuil sont, dans le cas présent, incomparables. D'un côté, le discours de Volanges est pris dans des contradictions et des tensions, notamment vis-à-vis de la religion (mais aussi vis-à-vis de l'amour comme nous le verrons par la suite) : cette dernière est d'abord vue comme un cadre de référence avant d'être progressivement, comme nous allons le voir, envisagée comme une punition. D'un autre côté, la Marquise de Merteuil, lorsqu'elle use de sa « sévérité » caricature fortement le discours conventionnel, que peut-être une vraie mère n'aurait pas tenu, comme en témoigne le cas de Mme de Volanges (voir *infra*, Marquise de Merteuil-Cécile Volanges) : nous verrons cette perspective se faire toujours plus apparente dans notre analyse.

À contre-cœur, Cécile se voit donc obligée de s'éloigner de l'homme dont elle est amoureuse. L'excuse qu'elle fournit à ce dernier pour légitimer cette séparation n'est autre que sa mère. De cette manière, Mme de Volanges est vue comme une menace : si Cécile n'arrêtait pas « d'elle-même » cette relation, qui nuirait au mariage établi par sa mère, la séparation des deux amants se traduirait, selon elle, par sa remise au couvent.

D'ailleurs, cette peur de la punition du couvent est omniprésente chez Cécile, ainsi que chez d'autres personnages, tels que le Vicomte de Valmont et la Marquise de Merteuil : « Si je n'avais pas peur de rentrer au Couvent, je dirais bien à Maman que je ne veux pas de ce mari-là⁷¹ » (Cécile), « [...] le parti qu'elle avait pris de faire rentrer sa fille au Couvent : mais j'ai paré ce coup ; et je l'ai engagée à en faire seulement une menace⁷² » (la Marquise), « Je la rassurai d'abord sur la crainte du Couvent⁷³ » (la Marquise), « Préservez-nous du Couvent⁷⁴ » (le Vicomte). Ce leitmotiv manifeste la présence régulière de la tendance religieuse dans les discours de Mme de Volanges auprès

⁷⁰ Voir « [...] la faute que j'ai commise en vous donnant mon cœur, que je ne devais donner qu'à Dieu, et à mon mari quand j'en aurai un ». (*Ibid.*, p. 159).

⁷¹ *Ibid.*, p. 132.

⁷² *Ibid.*, p. 189.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*, p. 199.

des autres protagonistes. C'est d'ailleurs la première solution à laquelle elle pensera lorsqu'elle apprendra, de la Marquise, la relation entre sa fille et le jeune Danceny.

Par ailleurs, la découverte, par Mme de Volanges, des amours de Cécile inscrit un premier tournant dans leur relation.

1.1.7. La révélation, première réaction : et l'éducation dans tout cela ?

La réaction de Mme de Volanges face aux événements se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, elle manifeste un certain recul en regard de la situation : elle ne peut pas envisager ce que la Marquise lui apprend. Après tout, sa fille n'est qu'« un enfant⁷⁵ ». Mme de Volanges semble penser qu'une réclusion de quatre ans au couvent aura suffi à Cécile pour directement la faire entrer dans le monde et la livrer sans problème à un mari, à qui reviendrait la charge de l'éducation sentimentale et sexuelle, à propos de laquelle elle est persuadée que Cécile ne connaît rien. En réalité, il s'avère que Mme de Volanges est aveuglée par l'innocence et par la certitude que l'éducation maternelle et conventuelle (qui est soumise « aux règles d'une communauté religieuse ; qui appartient, est propre au couvent⁷⁶ ») qu'elle a imposée à sa fille est indemne de tout égarement.

Ces éléments d'analyse (jointés à ceux que nous trouvons *supra*, pp. 21-22), nous permettent de revenir sur l'innocence dans laquelle, aux XVII^e et XVIII^e siècles, étaient plongées les jeunes filles, autant par l'éducation conventuelle, que par la société et leurs parents (ici, la mère).

Avant toute chose, il est intéressant de rappeler que le tournant des XVI^e et XVII^e siècles a donné naissance à une vague d'initiatives en ce qui concerne l'instruction féminine. Chacune était appelée à transmettre la bonne parole dans sa future famille. De là, surgirent des alternatives à l'enseignement à domicile, dont l'une a déjà été évoquée : le couvent, dans lequel étaient reçues les jeunes filles des familles les plus riches. Dans ces écoles, on distinguait les savoirs propres au sexe féminin : alors qu'aux fils de l'élite était réservée la culture classique, ouvrant la possibilité de belles carrières (le dehors), les jeunes filles, en théorie, étaient destinées à apprendre les savoirs liés au domaine

⁷⁵ *Ibid.*, p. 186.

⁷⁶ CNRTL « Conventuel » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/conventuel> [consulté le 05/08/2022]

domestique chrétien (le dedans), et donc à poursuivre l'éducation qui avait initialement été prise en charge par la mère. Les deux dernières décennies du XVII^e siècle approfondirent cette réflexion du savoir féminin en la rendant plus directement pédagogique, sans toutefois remettre en cause la fonction sociale, familiale et domestique des femmes⁷⁷. Des programmes⁷⁸, tels que ceux de Fleury (1685), de Fénelon (1687) et de Mme de Maintenon (1686), virent le jour : il fallait enseigner entre autres la religion, la lecture, l'écriture usuelle, l'arithmétique pratique, la pharmacopée (« science des médicaments⁷⁹ »), la science ménagère et la jurisprudence ; mais aussi, habilement dosés (puisque la femme trop savante était toujours crainte), la littérature, l'histoire, la musique, la peinture, la géographie, la danse, le dessin, et les travaux d'aiguille.

Cependant, « les pratiques restent toujours prudemment à la traîne des théories⁸⁰ ». En général, les jeunes filles sortaient tout aussi ignorantes des couvents⁸¹. En effet, contrairement à ce qui était proposé dans les traités (même si cela l'était de manière mesurée), on évitait de former leur esprit, ce qui causait l'avènement incontrôlable de la coquetterie et de la vanité⁸². L'essentiel de leur apprentissage tournait autour des travaux domestiques, mais surtout autour de l'apprentissage à « aimer, connaître et servir Dieu⁸³ ». En prime, dans les couvents les plus rigoureux, le savoir profane était surpassé par la religion et faisait office de « bouche-trou entre l'instruction et les offices religieux, séances de prières, les méditations et les lectures pieuses⁸⁴ ». Nous voyons bien que les savoirs « inutiles » à leur fonction sociale et familiale étaient écartés, malgré la progression des traités vers d'autres savoirs. Il ne fallut pas attendre la Révolution pour entendre certains auteurs se plaindre de cet état des faits, comme Mme de Sévigné : « Ne

⁷⁷ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 137.

⁷⁸ *Ibid.*, pp. 137-138.

⁷⁹ CNRTL « Pharmacopée » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/pharmacop%C3%A9e> [consulté le 02/08/2022]

⁸⁰ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 132.

⁸¹ Voir « [...] une éducation indigente et bâclée qui maintient la jeune fille dans un état d'ignorance, de naïveté et de soumission préjudiciable à son bonheur futur » (WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 137).

⁸² VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition. Essai sur les sources et la technique des « Liaisons dangereuses »*, Paris, Eurédit, 2012 [1968], p. 554.

⁸³ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 160.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 159.

croyez point qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion, que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses⁸⁵ ».

Même si, en théorie, on préconisait une meilleure instruction féminine, celle-ci restait un souci secondaire pour l'Etat, mais aussi pour les parents. D'une part, la survie des enfants n'étant pas maîtrisée (abandons, infanticides, etc.), il était du devoir des jeunes filles d'être à tout prix des mères, et qu'à ces mères, on inculque les valeurs religieuses et morales de leur rôle, pas plus. Même la lecture n'était enseignée que dans un souci de transmission des enseignements religieux aux futurs enfants de l'Etat. D'autre part, les logiques familiales amenaient un obstacle supplémentaire. Les parents des jeunes filles les déposaient au couvent et les y reprenaient, selon leur bon vouloir : alors que le séjour des garçons durait entre trois et huit années, celui des filles était en moyenne d'un ou deux ans⁸⁶.

Il est fort probable que Cécile ait reçu ce genre d'instruction dans son couvent. En outre, elle y est restée plus longtemps que la moyenne (quatre ans), mais le fait qu'elle en ait été retirée par Mme de Volanges uniquement dans le but de la marier nous prouve à quel point les obligations familiales prenaient le dessus sur l'instruction de la jeune fille. Malgré la description, au début du roman, de ses occupations du couvent (« Le reste du temps est à ma disposition, et j'ai ma harpe, mon dessin, et des livres comme au Couvent⁸⁷ »), l'instruction de Cécile semble avant tout avoir été religieuse : les livres qu'elle lit ne sont évidemment pas des distractions de l'esprit (romans, philosophie, etc.), puisqu'ils sont « comme au Couvent » ; et lorsque la Marquise de Merteuil lui confie plus tard des ouvrages, ceux-ci diffèrent visiblement de tout ce qu'elle a déjà pu lire (voir *infra*, Mme de Merteuil-Cécile Volanges). En outre, Cécile est fortement attachée à son image de bonne chrétienne et au respect de Dieu (elle avouera même s'être confessée, voir *infra*, p. 34), preuve de l'instruction principalement religieuse qui lui a été donnée au couvent. Pour ce qui est de faire des jeunes filles des chrétiennes, l'instruction a bien été mise en place.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 327.

⁸⁶ *Ibid.*, pp. 158-159.

⁸⁷ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 46.

Seulement, même si Cécile sait prier, lire et écrire (dans un style toutefois enfantin et pauvre⁸⁸), elle n'a, en revanche, pas la moindre idée des devoirs d'une épouse, avant que Mme de Merteuil ne lui en fasse part à l'Opéra. En fait, la jeune fille a été laissée dans une ignorance délibérée, mais qui ne pouvait qu'entraîner sa curiosité lors de son entrée dans le monde et bousculer les valeurs et les principes religieux qui lui avaient été enseignés. Si elle n'avait pas croisé sur sa route de mauvaises influences telles que la Marquise de Merteuil et le Vicomte de Valmont, ou du moins si elle en avait été prévenue (puisque les séducteurs et séductrices sont nombreux en ces temps-là), sa curiosité n'aurait pas tant été piquée et elle ne se serait pas posée tant de questions (ou alors serait restée sans réponse). Le plan d'éducation de sa mère, mais aussi celui du couvent, auraient probablement réussi : elle serait sans doute restée une bonne chrétienne, gardant en tête les devoirs qui lui avaient été inculqués. D'ailleurs, au cours du XVIII^e siècle, de nombreux auteurs protesteront encore contre cette éducation centrée sur la dévotion absolue, notamment Rousseau, dans son *Émile* (1762) :

[...] celle dont on nourrit uniquement [...] les oreilles du jargon de la dévotion devient infailliblement la proie du premier séducteur adroit qui l'entreprend⁸⁹.

Au-delà de cela, il y a aussi la découverte des sentiments et de l'amour qui ne sont point pris en compte dans son instruction : plus tôt, Cécile protestait d'ailleurs contre l'innocence sentimentale dans laquelle on la conservait. Si, en outre, la femme est, beaucoup plus que l'homme, passionnée dans ses amours et que cet amour est un mouvement de l'âme qu'elle ne peut maîtriser, puisqu'elle est dépourvue de raison et de force⁹⁰, il est logique que le couvent, qui n'avait pour objectif que de rendre les jeunes filles chrétiennes et épouses, ne permettait pas la moindre allusion à l'amour et à ses conséquences. Par l'instruction prévue dans les couvents, les jeunes filles étaient censées en sortir protégées de tout ce qui avait un lien avec ce sujet... Mais cette éducation n'était pas assez forte pour survivre aux obstacles du monde dans lequel elles étaient ensuite « relâchées ».

⁸⁸ Voir VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 317. Dans son ouvrage, après avoir analysé les expressions, la syntaxe et le vocabulaire de Cécile, Versini regrette une langue trop familière, « preuve peut-être d'une instruction peu soignée ».

⁸⁹ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Paris, GF Flammarion, 2009, p. 568.

⁹⁰ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 435.

Jusqu'à ce moment de l'histoire, Mme de Volanges semblait avoir confiance en l'éducation conventuelle qui avait été donnée à sa fille. En outre, en voulant la marier à un inconnu, elle rejoignait l'idée que l'amour ne pouvait pas être naturel dans un mariage et qu'on ne pouvait ressentir des sentiments sans y avoir été instruit. Mais, finalement, à travers l'action néfaste des libertins, cette éducation est battue en brèche.

1.1.8. La révélation, seconde réaction : des larmes et une sévérité accrue

Après un moment d'empchement, Mme de Volanges change d'attitude : des larmes se dessinent sur son visage... Mais celles-ci sont plutôt énigmatiques : craint-elle de ne pas s'être assez engagée dans l'éducation de sa fille ? Est-elle malheureuse du manque de confiance de cette dernière⁹¹ ? Redoute-t-elle l'échec du mariage qu'elle a arrangé avec le Comte de Gercourt ? Est-elle triste à l'idée de se voir obligée de séparer sa fille de l'homme qu'elle aime ? Que signifient réellement ces larmes ? Il est difficile d'en discerner la véritable cause, puisque seule Mme de Volanges pourrait nous la fournir, et aucune lettre de sa part n'évoque ces larmes ni leur explication. Si nous devons les interpréter selon son comportement depuis le début du roman, nous pencherions plutôt du côté de la déception face à la trahison de sa fille. Cette « trahison » que fait Cécile à l'égard de sa mère, doit être, pour cette dernière, la réalisation de l'échec de l'éducation qui lui a été donnée. « Le mariage est partout le couronnement de l'œuvre éducatrice de la mère⁹² » : cet obstacle au mariage avec le Comte de Gercourt briserait les espérances que Mme de Volanges plaçait sur les épaules de sa fille.

Faisant suite à cette tristesse apparente mais énigmatique, Mme de Volanges s'arme de sévérité et se remet à penser au couvent : le discours religieux et la convention la rattrapent⁹³. Peut-être pense-t-elle à ce moment-là que remettre sa fille au couvent l'éloignerait du monde, dans lequel elle a été mise trop vite, et des tentations que celui-ci engendre (sans pour autant penser que Merteuil et Valmont en sont la cause) ? Sans doute

⁹¹ D'ailleurs, comme le dira Danceny, si Volanges connaît le secret de Cécile, ce n'est pas grâce à la confiance, mais grâce à « la surprise » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 195).

⁹² KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 119.

⁹³ Voir ce que déclare la Marquise : « Il est vrai qu'elle a pensé rompre tous nos projets, par le parti qu'elle avait pris de rentrer sa fille au Couvent » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, pp. 188-189).

ne perd-elle pas de vue l'objectif du mariage avec le Comte et pense-t-elle remettre en place les idées de sa fille en l'isolant en pension ?

En définitive, suite aux « conseils » de la Marquise, c'est en mettant de côté l'idée du couvent, en emmenant Cécile à la campagne⁹⁴ et en offrant la confiance de sa fille à son amie et parente, que Volanges pense résoudre le problème. De cette décision résulte une remarque importante. La solution du couvent, tant redouté par les autres personnages, n'est en fait pas du tout considérée par Mme de Volanges comme une solution à long terme ou définitive, ce qui se confirme par la résolution finale que celle-ci prendra : au lieu d'éloigner sa fille de Danceny par le couvent, elle le fait par la campagne. En comparant les deux solutions, nous discernons une équivalence, puisqu'elles sont toutes deux considérées comme punitions ou lieux d'éloignement temporaires. Tout cela très certainement dans le but de finaliser l'organisation du mariage avec le Comte de Gercourt. Cécile étant fille unique, et Madame de Volanges n'ayant plus d'époux, ce mariage est d'ordre primordial pour leur famille. Le couvent ne peut dès lors pas être vu comme une solution définitive. Voilà pourquoi nous nous retrouvons face à un contraste entre, d'un côté, des personnages qui craignent le couvent comme s'il s'agissait du lieu où Cécile purgerait ses fautes pour le restant de ses jours ; et, d'un autre côté, Mme de Volanges, qui envisage le couvent comme solution à court terme, pour ensuite marier sa fille. Par ailleurs, cela s'accorde bien avec un fait que nous avons déjà évoqué : les parents déposaient leurs filles au couvent et les y reprenaient à l'envi, sans prendre conscience qu'ils interrompaient un parcours d'apprentissage, quel qu'il soit.

Par conséquent, du côté de Mme de Volanges, cette découverte, qui n'est autre qu'une opposition à la convention à laquelle elle tient tant, changera la relation avec sa fille, dans le sens où sa sévérité, déjà manifeste à l'origine, et sa vigilance ne feront qu'accroître (sachant que la surveillance était déjà très stricte au XVIII^e siècle, surtout à l'âge de la puberté⁹⁵) : « Maman est tout près de moi, et qu'elle vient à tout moment dans

⁹⁴ Ce procédé d'éloignement à la campagne est récurrent dans le roman, notamment avec La Marquise qui s'éloigne à la campagne pour régler ses affaires de tribunal et se défaire de son amant. Dans son *Émile*, Rousseau revient sur l'opposition entre la ville et la campagne : « Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. [...] Envoyez donc vos enfants se renouveler [...] et reprendre, au milieu des champs, la vigueur qu'on perd dans l'air malsain des lieux trop peuplés » (ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 79).

⁹⁵ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, pp. 108-109.

ma chambre⁹⁶ », « Maman garde à tout, et s'aperçoit de tout⁹⁷ ». La confiance étant rompue entre les deux femmes, l'autorité et l'inspection de la mère ne peuvent qu'être à leur comble : Mme de Volanges ôte à Cécile tout moyen d'écriture et ne finit par lui parler que quand il s'agit de la réprimander.

Danceny fera d'ailleurs les frais de cette sévérité, en recevant une lettre écrite par Mme de Volanges elle-même. La représentation que nous en avons n'étant jusqu'ici faite qu'à partir de propos extérieurs, cette lettre est révélatrice : Mme de Volanges livre par ses propres mots la preuve de sa sévérité et de sa fidélité à la convention et à l'honneur. En effet, Danceny est accusé « d'abus de confiance d'une mère » et « d'innocence d'un enfant⁹⁸ », mais aussi de risquer de mettre en péril l'honneur de sa fille ainsi que son destin d'épouse.

Sur cette question de déshonneur, nous apercevons l'attachement de Volanges à la réputation, au regard de la société⁹⁹ et aux règles qui y sont établies. Comment l'amour de sa fille pour un homme autre que son futur mari peut-il être bien vu par la société, où les nouvelles semblent d'ailleurs courir vite ? Comme nous venons de le supposer avec l'hypothèse du caractère temporaire que Mme de Volanges donne au couvent, contrairement au mariage qu'elle voit sur le long terme, c'est à nouveau la convention mondaine et non la convention religieuse (même si les deux se rejoignent dans le mariage) qui la motive ici : dans cette lettre, elle ne manifeste point la crainte que sa fille aille en enfer pour ce qu'elle et Danceny ont fait. En revanche, son inquiétude relèverait plutôt de l'échec du mariage de Cécile et l'impossibilité de la marier par la suite, ce qui serait le comble pour l'avenir et les intérêts de leur famille.

1.1.9. La révélation : du côté de Cécile

Cécile, quant à elle, se met à vivre entièrement sous le signe de la crainte et du secret. Son corps l'abandonne lorsqu'elle doit faire face à sa mère ; elle craint de devoir confronter le regard de celle-ci ; etc. Tout cela ne fait qu'accentuer le détachement des

⁹⁶ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, Op. cit., p. 256.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 281.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 184.

⁹⁹ Voir « la femme en bien faisant, n'a fait que la moitié de sa tâche, et ce que l'on pense d'elle ne lui importe pas moins que ce qu'elle est en effet » (ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Op. cit., p. 526).

deux personnages, puisque, la solution pour laquelle opte Cécile est d'offrir son entière confiance à la Marquise de Merteuil, étant prétendument la seule personne apte à l'écouter et à la conseiller sur l'amour (voir *infra*, Marquise de Merteuil-Cécile Volanges).

En outre, la Marquise de Merteuil déclare également savoir que Cécile s'est rendue à confesse pour y avouer sa relation avec le Chevalier Danceny, et en est sortie « tourmentée à un tel point de la peur du diable¹⁰⁰ ». En fait, nous voyons bien ici que Cécile est aussi divisée : d'un côté, elle est amoureuse, se sent injustement punie par sa mère et finit par lui désobéir ; d'un autre côté, elle manifeste la peur de mal faire les choses et d'en devenir une mauvaise chrétienne, suite à ce que lui aurait dit le prêtre (paroles que Merteuil démentira en légitimant l'amour et en la soulageant de cette tension) et à ce qu'elle a appris au couvent. Alors que sa mère porte son attention sur le regard de la société, Cécile, quant à elle, porte la sienne sur la religion.

Au-delà de cette crainte et des supercheries ensuite mises en place contre Mme de Volanges, Cécile fait tout de même preuve d'un minimum de compassion et de respect, envers de sa mère :

[...] il est bien vrai que je suis bien malheureuse, et que sans vous je le serais encore bien davantage : mais, après tout, c'est ma mère ; il faut bien prendre patience¹⁰¹.

Toutefois, ce discours nous laisse perplexe. Deux interprétations en sont possibles : d'un côté, nous pourrions dire que Cécile se voit contrainte de prendre, dans la limite du possible, le parti de sa mère, parce qu'un lien parental et naturel les unit ; mais d'un autre côté, nous pourrions penser que nous sommes ici face à un discours du cœur dissimulé. Après tout, Cécile pourrait tout à fait être touchée de ce qui se passe entre sa mère et elle, tout comme aurait pu l'être Mme de Volanges, lorsqu'elle laissait apparaître des larmes sur son visage...

¹⁰⁰ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 164.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 282.

1.1.10. Remarques

1.1.10.1. Une relation réservée et rigoureuse

Quelques remarques sont importantes pour conclure cette première étape de notre parcours analytique. Celle-ci, de prime abord, nous paraît assez claire : il existe, à l'origine, entre Cécile Volanges et Mme de Volanges une relation basée sur la réserve et sur la rigueur, ce qui entraîne, en conséquence, un manque de confiance des deux côtés. L'une évite de parler à sa fille, notamment du mariage qu'elle a arrangé, l'autre craint d'évoquer le sentiment nouveau qu'elle ressent depuis sa rencontre avec Danceny, et finit par se confier à autrui. C'est cela qui provoque l'éloignement de Mme de Volanges de toutes les affaires et les supercheries dans lesquelles Cécile est emportée : c'est comme si, représentant la convention, elle était considérée comme l'obstacle à l'atteinte de tout objectif, dont celui qui nous intéresse en particulier dans le cadre de ce travail, c'est-à-dire l'amour entre Cécile et Danceny. Néanmoins, quelques minces indices nous font douter du réel fond de cette relation que nous pensions si rigide et dépourvue de sentiment (les larmes de Volanges et la possible « compassion » de Cécile).

1.1.10.2. Discours dominants

Les deux discours qui dominent cette première étape sont les discours conventionnel et religieux. Le discours religieux est celui que Cécile craint le plus : ses actes lui font redouter un retour au couvent et la punition affligée à une mauvaise chrétienne. D'autres personnages craignent ou critiquent aussi ce discours (la Marquise de Merteuil et le Vicomte de Valmont) mais uniquement parce que celui-ci les empêchera de mener à terme leurs plans. Mme de Volanges, pour sa part, utilise la religion pour garder sa fille, la tenir avant le mariage, mais elle ne la craint pas. En revanche, elle craint la convention sociale. D'où son recours à différentes punitions : l'éloignement au couvent ou à la campagne. Mais, à ce stade-ci du récit, comme nous avons déjà pu le soutenir, ces punitions ne lui semblent que provisoires, contrairement au mariage. Ce qui est certain, c'est que, si Cécile sort du couvent, elle doit être mariée à un homme qu'elle ne choisira pas. Et réciproquement : s'il n'y a pas de mariage, Mme de Volanges renverra Cécile au couvent, le temps de retrouver un autre homme à marier sous le signe de la convention.

En outre, la candeur de Cécile est assurément la conséquence directe de ces procédés conventionnels et religieux (conventuels) auxquels Mme de Volanges a recours. Ce postulat, déjà basé sur de nombreux indices, se trouve justifié par de nombreux propos venant des différents personnages (acteurs dans l'affaire Cécile-Danceny), qui y font référence. Du côté de Valmont, nous avons les répliques : « Que me proposez-vous ? de séduire une jeune fille qui n'a rien vu, ne connaît rien¹⁰² », « Aux enfants qui suivent cette marche par timidité et se livrent par ignorance¹⁰³ », suivies de « quelle séduction convient à cet âge, à cette inexpérience¹⁰⁴ », qui trouvent leur explication dans la réplique « Sans doute on ne lui a pas bien appris dans son Couvent, à combien de périls divers est exposée la timide innocence, et tout ce qu'elle a à garder pour n'être pas surprise¹⁰⁵ » ; de Merteuil, nous avons la référence à « l'éducation cloîtrée¹⁰⁶ » de Cécile, mais également le propos : « Elle aime déjà son Danceny avec fureur ; mais elle n'en sait encore rien. [...] nous lui donnerons une femme toute formée, au lieu de son innocente Pensionnaire¹⁰⁷ ».

1.1.10.3. Une vision extérieure

Pour finir cette première partie, il est intéressant de revenir sur le fait que la vision que nous nous faisons de Mme de Volanges est construite en grande partie par les propos d'autres personnages (et surtout par ceux de Cécile) : ils décrivent ses actions, ses réactions, ses comportements. Mais cela peut aller plus loin pour certains, notamment pour Valmont et le Chevalier Danceny (influencé par les propos de Valmont). En effet, ces derniers formulent quelques remarques, certes déplaisantes au sujet de la mère de leur protégée, mais qui appuient, pour certaines, notre analyse (notamment en ce qui concerne la sévérité de la mère). De Valmont, nous pouvons souligner : « Il mettra tous ses soins à adoucir la persécution qu'une mère trop cruelle fait éprouver à deux personnes¹⁰⁸ », « l'inférieure Volanges¹⁰⁹ », « le peu de confiance que vous témoigne votre mère, et ses procédés si durs envers vous, vous autorisent de reste cette petite supercherie¹¹⁰ », « la

¹⁰² *Ibid.*, p. 53.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 119.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 296.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 299.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 49.

¹⁰⁷ *Ibid.*, pp. 88-89.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 216, souligné par nous.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 224, souligné par nous.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 261, souligné par nous.

vigilance et la sévérité de Mme de Volanges¹¹¹ » ; quant à Danceny, nous retrouvons les termes de Valmont dans « sa mère la traite avec tant de sévérité¹¹² », mais aussi « Votre maman, en détruisant votre amour, a-t-elle aussi détruit votre candeur¹¹³ ? » Or, si nous confrontons l'idée selon laquelle cette première partie n'est en majorité qu'une construction du visage de Mme de Volanges par les autres personnages (seule une lettre de celle-ci à Danceny fait exception) avec l'idée selon laquelle cette partie ne reflète vraisemblablement que les penchants conventionnel et religieux de cette dernière, nous pourrions nous poser une question qui changerait la donne : cette première section de notre parcours ne serait-elle pas le reflet de la représentation que les personnages (Merteuil, Valmont et Danceny) tentent de faire passer auprès de Cécile à propos de sa mère ? Par leurs discours, il est possible que les personnages tentent de fixer au personnage de Mme de Volanges la figure de la « cruauté », afin d'étouffer les histoires manigancées en arrière-plan. En réalité, la mère de Cécile correspond-elle tout à fait à ce que les autres personnages nous présentent ?

¹¹¹ *Ibid.*, p. 282, souligné par nous.

¹¹² *Ibid.*, p. 289, souligné par nous.

¹¹³ *Ibid.*, p. 290, souligné par nous.

1.2. Deuxième partie : Volanges et le discours du cœur¹¹⁴

1.2.1. Des premiers signes de tendresse

Nos doutes concernant le réel visage de Mme de Volanges sont entretenus par l'apparition d'un premier signe de tendresse de la mère pour sa fille, qui révèle un important changement d'attitude : ce signe apparaît d'abord dans les lettres de Valmont (qui s'en moque) et de Cécile (qui s'en étonne), toutes deux écrites à la Marquise de Merteuil, après une nuit de dépuçelage¹¹⁵. En effet, Cécile, la mine défaite et totalement changée, alarme sa mère, qui se montre tendre et douce « pour la première fois¹¹⁶ » : le contraste est saisissant lorsque nous nous souvenons que très peu de temps auparavant, Mme de Volanges grondait encore sa fille tous les jours.

Toutefois, les faits ne se passent pas comme nous aurions pu l'espérer. En effet, ce signe d'affection pourrait être le début d'une relation de confiance entre les deux femmes, la fin d'une distance qui était établie et d'une image maternelle négative qui était véhiculée par les personnages. Et pourtant, la situation se trouve assez contradictoire : c'est au moment où Mme de Volanges se montre aimante et douce, que Cécile aurait voulu être grondée (ou même mourir) pour ce qu'elle a fait. Le discours du cœur arrive là où Cécile cherche la sévérité.

Maman s'en est aperçue dès qu'elle m'a vue, et elle m'a demandé ce que j'avais. Moi, je me suis mise à pleurer tout de suite. Je croyais qu'elle m'allait gronder, et peut-être ça m'aurait fait moins de peine : mais au contraire. Elle m'a parlé avec douceur ! Je ne le méritais guère¹¹⁷.

Cette recherche de la sévérité prouve par ailleurs que Cécile est dominée par le discours religieux et, à nouveau, par la crainte suscitée par ce dernier, surtout après l'événement qui s'est produit la nuit précédente et qui se heurte totalement aux valeurs et aux principes religieux.

¹¹⁴ Cette deuxième partie s'étend plus ou moins de la page 300 à la page 500, dans l'édition consultée.

¹¹⁵ Voir lettres XCVI et XCVII (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, pp. 295-304).

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 301, discours chargé en signification puisqu'il signifie que jamais auparavant Mme de Volanges n'avait eu de geste affectif envers sa propre fille.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 304.

Cette dernière remarque mérite une explication. De fait, le discours sur la sexualité était un sujet assez complexe à partir du XVII^e siècle.

En effet, d'une part, il y avait une Église et un État qui réglementaient toujours plus radicalement la sexualité, l'une de leurs bêtes noires¹¹⁸. Leurs discours proscrivaient les relations sexuelles qui se faisaient en dehors du cadre du mariage, mais également celles qui se faisaient dans un autre but que la procréation (voir *infra*, p. 56). Stéphane Minvielle cite d'ailleurs les propos très influents de Saint-Augustin :

Ce qui constitue la bonté naturelle du mariage, c'est l'union de l'homme et de la femme dans le but d'avoir des enfants ; mais c'est faire un mauvais usage de ce bien naturel que de s'y livrer bestialement, c'est-à-dire uniquement pour satisfaire la passion voluptueuse [...] ¹¹⁹.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle fut renforcée la conception conjugale et nataliste de la sexualité. Paradoxalement, cette conception visant à donner la vie aux « enfants » de l'Église et de l'État entraînait cependant en contradiction avec celle qui voyait la chasteté comme signe de distinction sociale...

D'autre part, nous avons une Église, un État, ainsi que des mères, incapables d'octroyer une éducation sexuelle aux jeunes filles. Cela paraît contradictoire lorsque nous pensons que ces trois entités avaient toutes le même objectif : élever la fille pour le mariage. Or, leurs propres discours manifestaient une sexualité autorisée uniquement dans le mariage. Dès lors, l'éducation sexuelle était-elle un sujet trop délicat ?

Les discours de l'époque à ce sujet indiquaient qu'il suffisait de répondre simplement aux questions de l'enfant et de « dire tout ce qui est, sans altérer la pureté qui caractérise les véritables vierges¹²⁰ ». Mais comment cela pouvait-il suffire ? Au-delà de cet enseignement abstrait, presque inutile, les discours hésitaient entre donner la responsabilité de cette instruction à la mère ou au futur mari de la jeune fille : les mères, qui apparemment se taisaient et transmettaient par conséquent « une attitude passive à l'égard du corps¹²¹ », ne semblaient pas y réussir, comme nous pouvons le voir dans le

¹¹⁸ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, pp. 86-87.

¹¹⁹ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 12.

¹²⁰ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 205.

¹²¹ *Ibid.*, p. 210.

cas de Mme de Volanges. Les maris, qui étaient eux aussi de jeunes personnes, n'étaient pas plus préparés à cette tâche¹²². Comment était-ce donc possible d'avancer et de vouloir diminuer les faits de sexualité passionnelle ou extra-conjugale, si personne n'éduquait les jeunes filles à ce qu'était cette sexualité ? Ces dernières se voyaient d'ailleurs exposées, lors de leur mariage ou même avant, à la plus grande des surprises, à laquelle personne ne les avait préparées : « Je puis dire que j'ai pleuré ce jour-là toutes mes larmes, plus que je n'avais pleuré dans ma vie et plus que je ne pleurerai jamais¹²³ ». Ces paroles nous font évidemment penser au cas de Cécile...

C'est finalement ce manque d'instruction de la part des différentes entités (surtout le couvent et sa mère) qui entraîne Cécile, pourtant consciente des interdictions qui lui avaient assurément été insufflées au couvent, à perdre sa virginité dans une relation préconjugale. Comment aurait-elle pu deviner, lorsque le Vicomte de Valmont est entré dans sa chambre, ce qui se produirait ? Évidemment, elle cherche d'abord à le chasser puisque c'est un homme et qu'elle craint la réaction de sa mère (qui avait déjà eu une réaction excessive concernant Danceny). Néanmoins, comment pouvait-elle savoir ensuite ce qu'il cherchait à lui faire et ce qu'il finit par réellement lui imposer, puisque rien de tout cela ne lui avait été appris ? Ce n'est qu'après coup que Cécile a dû se rendre compte de ce qu'elle avait fait, du plaisir qu'elle y avait pris et de la faute chrétienne qu'elle avait commise : de là, l'apparition, le lendemain, d'un visage altéré par la fatigue et par les remords, la vive réaction de Mme de Volanges, et la volonté venant de Cécile d'être sévèrement punie et de mourir. Cécile, qui cherche à être une bonne chrétienne, prend conscience du nouveau péché qu'elle a commis (« nouveau » par rapport à ce qui s'était déjà passé avec Danceny) : peut-être aurait-elle voulu à nouveau aller à confesse ? Mais rappelons-nous la critique qu'avait donnée Mme de Merteuil, son mentor, au sujet du prêtre auquel Cécile s'était confiée pour avoir répondu à Danceny. La jeune enfant est perdue : elle cherche, en définitive, la sévérité et la punition du couvent auprès de sa mère.

Pourtant, comment Mme de Volanges pourrait-elle gronder sa fille sans connaître la véritable raison de cette douleur apparente ? En réalité, Cécile, au lieu de s'en remettre à sa mère qui semble enfin lui ouvrir son cœur, se confie une nouvelle fois à la Marquise

¹²² *Ibid.*, p. 205.

¹²³ Paroles d'une ancienne jeune vierge, *Ibid.*

de Merteuil (« vous êtes la seule à qui je puisse, à qui j'ose me confier¹²⁴ », voir *infra*, Marquise de Merteuil-Cécile Volanges).

Face à la terrible scène où sa fille se jette dans ses bras en lui déclarant qu'elle est malheureuse, selon les propos de Cécile et Valmont, Mme de Volanges ne peut s'empêcher de verser quelques larmes, ce qui augmente l'embarras de Cécile, incapable d'établir la vérité. Une question se pose à nouveau : quelle est la véritable raison de ces larmes ? Seraient-ce les mêmes larmes énigmatiques que lorsque Mme de Volanges apprit la relation entre Cécile et Danceny ? Il semblerait de prime abord que non : Mme de Volanges demeure cette fois-ci surtout inquiète du malheur de sa fille.

Ces indices de changement ne sont que le mince début d'un véritable discours du cœur proféré par Mme de Volanges, et qui contraste fortement avec les discours conventionnel et religieux auxquels nous avons fait face dans la première partie. Pour la première fois, et de manière assez tardive, Mme de Volanges prononce un discours réflexif, qui l'amène à une remise en question de son attitude envers sa fille.

1.2.2. Un retour au plus sacré des devoirs

Dans ce discours, Mme de Volanges revient sur certains de ses comportements antérieurs : « [...] j'avais armé mon cœur d'une sévérité que j'avais jugée nécessaire¹²⁵ ». Avant tout, nous avons ici la preuve que ses actes et intentions relevaient bien depuis le début de son devoir de parente. Afin de mettre Cécile en garde contre les possibles dangers d'un premier amour innocent, Mme de Volanges s'est longtemps contrainte à suivre sa raison plutôt que son cœur : l'enfant a plus besoin d'exemples que de caresses, rappelons-nous. Et puis, nous avons là le premier signe d'une distinction entre les deux rôles qu'exerce Volanges en tant que responsable de la famille : l'un est caractérisé par le terme « armé », renvoyant à un univers purement masculin¹²⁶, qui a longtemps dominé son comportement, l'autre par « cœur », renvoyant à la sensibilité féminine et maternelle.

¹²⁴ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 302.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 305, souligné par nous.

¹²⁶ Voir DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, pp. 213-214. En effet, le monde de la femme était limité au monde du dedans. Afin de se focaliser sur leur rôle social et familial, elles devaient être tenues à l'écart des magistratures, postes de commandement, tribunaux, assemblées publiques et conseils.

En optant pour une posture sévère, Mme de Volanges s'était donc engagée à distraire Cécile du monde par la campagne, persuadée qu'il s'agissait d'un amour infantile qu'elle oublierait rapidement au profit de son futur mariage. Voyant finalement en cet amour la cause d'une mélancolie altérant la santé de sa fille, le cœur de Mme de Volanges reprend les rênes. Cette difficulté éprouvée face à la douleur de sa fille se présentera d'ailleurs une nouvelle fois à la fin de sa lettre, dans laquelle elle déclarera avoir autrefois trouvé le « courage¹²⁷ » (ce qui prouve l'effort que cela lui a demandé) de causer une peine minime à sa fille mais être aujourd'hui dans l'incapacité de la rendre malheureuse.

En s'élançant, larmes coulantes, dans les bras de sa mère et en surmontant sa timidité, Cécile inquiète Mme de Volanges :

Je ne puis vous rendre la peine qu'elle m'a faite ; les larmes me sont venues aux yeux tout de suite ; et je n'ai eu que le temps de me détourner, pour empêcher qu'elle ne me vît¹²⁸.

La raison des fameuses larmes, déjà évoquées par Cécile et Valmont, est révélée par Volanges : il lui est impossible ne pas pleurer face à la peine qu'elle ressent pour sa propre fille. La mère oublie sa sévérité au profit de sa tendresse et de sa consolation, mais ne veut cependant pas que sa fille la voie pleurer. En effet, en théorie, la figure maternelle devait se montrer irréprochable pour donner le bon exemple à sa fille : cela devait alors également concerner le contrôle des sentiments et des passions, auxquels on disait que la femme était plus soumise que l'homme. Par conséquent, ce n'est pas en montrant le chagrin par lequel elle est submergée, que Mme de Volanges va apprendre à Cécile à dompter les mouvements de son cœur : « L'exemple ! L'exemple ! sans cela jamais on ne réussit à rien auprès des enfants¹²⁹ ! »

Toutefois, cette réaction repose sur un malentendu : « Heureusement, j'ai eu la prudence de ne lui faire aucune question, et elle n'a pas osé m'en dire davantage¹³⁰ ». La « prudence » de Mme de Volanges résulte du fait qu'elle pense connaître la raison du malheur de sa fille : pour éviter de s'émouvoir davantage, elle ne pose aucune question à

¹²⁷ Voir « Je me sens bien le courage de lui causer un chagrin passager, si elle en doit recueillir un bonheur plus solide » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, Op. cit., p. 307).

¹²⁸ *Ibid.*, p. 305.

¹²⁹ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Op. cit., p. 546.

¹³⁰ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, Op. cit., p. 305.

Cécile, persuadée que la rupture avec Danceny, qu'elle a elle-même actée, est à l'origine de son chagrin. De son côté également, Cécile n'ose en dire davantage, puisqu'elle se doute que ce que pense sa mère ne peut correspondre à la réalité des choses.

Mme de Volanges, depuis longtemps aveuglée par les conventions et le mariage, a donc attendu de voir Cécile malheureuse dans ses bras pour blâmer sa propre conduite : « ferai-je le malheur de ma fille¹³¹ ? » Il semblerait que ses ambitions mondaines lui aient fait oublier un sentiment maternel qu'elle décrit comme « ce sentiment si naturel qui nous fait vouloir le bonheur de nos enfants [...] le premier, le plus sacré de nos devoirs¹³² ». Le terme de « devoirs » est enfin prononcé, au pluriel : par conséquent, le rôle de mère implique plusieurs responsabilités, dont l'une est plus importante que toutes les autres et dominée par plusieurs discours (« naturel », « sacré »). En déclarant cela, Mme de Volanges change d'avis à propos de la responsabilité qu'elle désire réellement endosser. Dans la première partie, elle cherchait par-dessus tout à marier sa fille, selon les principes des classes élevées de la société. Désormais, il est de son devoir, « naturel » et « sacré » dans ce cas-ci, de faire le bonheur de sa fille. En cela, elle se place dans l'axe de ce que déclarait Jean-Jacques Rousseau, en 1762, dans son *Émile* : « Il faut être heureux [...] c'est la fin de tout être sensible, c'est le premier désir que nous imprima la nature, et le seul qui ne nous quitte jamais¹³³ ».

D'ailleurs, ce changement d'avis dont fait part Mme de Volanges est sans doute le fruit d'une mutation importante de la pensée, qui se déclare vers la fin du XVIII^e siècle : cette dernière surgit à la suite d'une tension entre les discours mondain et religieux des XVI^e, XVII^e et début XVIII^e siècles, et le discours préromantique et naturel sur l'amour de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècles (qui a principalement commencé avec Jean-Jacques Rousseau). Ce second discours modifia autant la vision de la maternité, que celle de la répartition des rôles parentaux. Il eut, par la même occasion, des effets sur l'éducation des jeunes filles, ainsi que sur le mariage auquel on les soumettait. Cependant, cette transition fut plus rapide en théorie que dans les faits : ces discours n'atteignirent d'abord qu'une tranche mineure de la population, c'est-à-dire l'élite intellectuelle. Par conséquent, la fin du XVIII^e siècle garda un pied dans l'ancienne idéologie : c'est ce qui

¹³¹ *Ibid.*, p. 305.

¹³² *Ibid.*, p. 306, souligné par nous.

¹³³ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 640.

conduisit à la permanence d'une tension entre deux discours, tension que nous allons retrouver dans les propos-mêmes de Mme de Volanges. Il est donc primordial de s'attarder plus longuement sur ces différents changements afin de prendre conscience, par la suite de notre analyse, des effets que tout cela aura sur les actes et paroles de Mme de Volanges, dans sa relation avec sa fille.

1.2.3. Remise en contexte : la fin du XVIII^e siècle comme l'expression du sentiment maternel

1.2.3.1. Une nouvelle attention

Malgré des traces de fluctuation dès le XVII^e siècle, le réel changement des mentalités concernant la conception de l'enfance et de la maternité se produit vers 1760 dans les classes élevées de la population (puisque « l'attention maternelle est un luxe que les femmes pauvres ne peuvent se payer¹³⁴ »). En effet, nous avons vu l'omniprésence, au cours des siècles précédents, des discours civils et religieux à propos de la morale conjugale, mais aussi à propos des natures féminine et infantile (toutes deux corrompues) : il aurait alors été difficile de valoriser un nouveau destin maternel et un nouveau sentiment. Cela ne signifie pas pour autant que l'amour maternel n'existait pas dans la réalité des choses :

Dans toutes les civilisations, dans tous les milieux, il y a toujours eu des femmes qui aimaient leurs enfants et en prenaient soin. Il y en avait aussi qui ne les aimaient pas et qui ne s'en occupaient pas¹³⁵.

En fait, les comportements maternels n'attiraient pas à ce moment-là l'attention des philosophes. À partir de 1760, la nouveauté fut l'expression, l'importance et l'exaltation données au sentiment, à l'amour maternel et à ses caractéristiques, ce dernier étant dorénavant cultivé et considéré comme « une valeur à la fois naturelle et sociale, favorable à l'espèce et à la société¹³⁶ ». Ce qui trancha, ce fut également l'association des deux mots « amour » et « maternel » : les discours promurent un sentiment mais aussi, et

¹³⁴ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 228.

¹³⁵ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 138.

¹³⁶ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, pp. 149-150.

surtout, la femme en tant que mère¹³⁷. La fonction maternelle devint alors l'objet de nombreux discours (philosophiques, médicaux, administratifs) mais aussi d'un véritable mythe : l'enfant, dont on soulignait toujours auparavant la nature corrompue, devint le plus précieux des biens de la famille, dont la santé et l'épanouissement étaient les premières préoccupations. Évidemment, ce fut à la mère, celle qui engendre, de dédier l'entièreté de son temps à sa progéniture : par conséquent, « la libération de l'enfant ne va pas sans l'aliénation de la femme-mère¹³⁸ » (voir *infra*, pp. 54-55).

1.2.3.2. Rousseau et ses partisans

Dans cette abondance de discours sur la nouvelle maternité, ceux de Jean-Jacques Rousseau sont les plus connus et les plus influents de tous. Il commença avec *La Nouvelle Héloïse* (1761) : dans cet ouvrage, il fit du personnage principal, Julie, « le modèle des mères, consciente du caractère sacré de son engagement [repensons au « plus sacré des devoirs » de Volanges], résolument fidèle à l'époux qu'on lui a donné, sereine, paisible, raisonnable, docile, à jamais guérie des passions¹³⁹ ». Au-delà du mérite d'avoir mis en place les fondations de la pensée de Rousseau à ce sujet, *La Nouvelle Héloïse* permit un acheminement vers le thème de l'éducation des femmes comme centre de réflexions et de débats des Lumières, et dans lequel Rousseau se démarqua une fois de plus avec la publication de *l'Émile*, en 1762. Si nous pouvions résumer le modèle d'éducation vers lequel tend ce dernier, nous dirions ceci :

En préférant, pour l'enfant, la nature à la culture, l'affection à l'autorité, le bonheur au salut, c'est toute l'éducation qu'il [Rousseau] engage dans une perspective plus maternelle que paternelle¹⁴⁰.

De cette manière, Rousseau plaça toute l'attention des théoriciens, des écrivains, des médecins, des philosophes, sur la mère et la valorisation de son rôle extrêmement important dans la famille et dans la société. Par exemple, les écrivains se mirent à exalter la maternité et la portèrent « au pinacle¹⁴¹ » : ils en firent en véritable objet de culte. Nous

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*, pp. 211-212.

¹³⁹ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 138, souligné par nous.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 146, souligné par nous.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 174.

pouvons notamment citer Laclos. Dans son traité *De l'éducation des femmes* (1783), il revient lui aussi à une perspective naturelle de la relation maternelle. En revenant à son état naturel (en opposition à l'état de femme sociale), la femme ne sera jamais séparée de son « objet d'affection » et en sera plus heureuse : combien alors sera « délicieux et fort le sentiment de l'amour maternel¹⁴² ! » À côté de cela, les textes littéraires furent également marqués par une « explosion de sensibilité qui marque le romantisme et qui valorise toutes les formes de sentiment¹⁴³ » (comme nous pouvons notamment le voir dans le discours du cœur de Mme de Volanges). C'est comme si la fin du XVIII^e siècle avait fait la découverte d'une merveille qui était jusque-là encore insoupçonnée et la menait à son apogée, sans penser aux conséquences lourdes que cela pourrait avoir sur les femmes... Ce qui est certain, c'est que le retentissement des textes de Rousseau fut grand. Les discours des théoriciens et des philosophes furent unanimes sur le même point :

La tendresse doit l'emporter sur l'autorité [...] il ne s'agit plus d'assurer le pouvoir et la tranquillité des adultes, mais d'épanouir la personnalité de chaque enfant¹⁴⁴.

1.2.3.3. Des conséquences : les liens familiaux, la répartition des rôles, l'éducation, le mariage, etc.

Ce changement radical de l'idéologie éducative, apporté par Rousseau et ses successeurs, entraîna des nouveautés et des variations à propos des éléments contextuels exposés dans la première partie de notre analyse. Pour ce qui est de l'autorité des parents et du devoir d'obéissance de l'enfant envers ces derniers, le caractère naturel ne fut plus de l'ordre de la permanence. À ce moment-là, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (2^e moitié du XVIII^e) est encore à cheval entre les deux idéologies : elle définit le pouvoir et l'autorité des parents comme étant fondés sur la volonté de faire le bien de l'enfant, dont la faiblesse le rend « incapable de veiller lui-même sur sa propre conservation¹⁴⁵ ». Il s'agit donc d'un pouvoir naturel. Cependant, dans l'autre sens, le respect de l'enfant

¹⁴² LACLOS (Choderlos de), Pierre, *De l'éducation des femmes*, Paris, 1903, p. 20.

¹⁴³ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 179.

¹⁴⁴ *Ibid.*, pp. 187-188, souligné par nous. Les termes soulignés rappellent ce que nous avons vu dans la première partie de l'analyse : la tranquillité des parents se traduisait par la mise au couvent et le mariage des jeunes filles ; le pouvoir par l'autorité.

¹⁴⁵ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 166.

pour ses parents (grâce auquel ces derniers conservent leur autorité) a la nature d'une obligation morale et non naturelle : « les enfants doivent conséquemment les regarder toute leur vie comme leurs bienfaiteurs¹⁴⁶ », même quand ceux-ci n'auront plus besoin d'exercer leur pouvoir. En d'autres termes, le pouvoir des parents est naturel jusqu'à la prise en charge de l'enfant par lui-même. Après cela, ces derniers ne gardent une autorité sur leur enfant que parce que celui-ci a l'obligation morale de les respecter. Rousseau, quant à lui, dans son *Contrat social* (même année de publication que l'*Émile*, 1762), donne une nouvelle théorie de ce rapport hiérarchique entre les parents et les enfants : même si « la plus ancienne de toutes les sociétés, et la seule naturelle, est celle de la famille¹⁴⁷ », cela n'empêche pas que ce lien familial devient volontaire et conventionnel, et non plus naturel, une fois que l'enfant n'a plus besoin de l'aide de ses parents. Ce dernier n'a plus l'obligation (naturelle ou morale) d'être soustrait au pouvoir de ses parents. Lorsque l'enfant sait se diriger, il n'a plus le devoir naturel d'obéir à ses parents. Si l'autorité reste, elle n'est que superficielle et est une entrave dans l'évolution de l'enfant.

Une fois encore, Laclos suit Rousseau sur ce point : dans son traité *De l'éducation des femmes*, il déclare que « l'attachement respectif et durable entre les parents et l'enfant [...] reste à prouver et ne nous paraît pas probable¹⁴⁸ » et que « leur union [...] cesse d'être naturelle dès qu'elle n'est plus nécessaire¹⁴⁹ ». Après tout, « qui peut assurer que cette union ne soit pas plutôt le fruit de nos institutions, que l'impulsion nécessaire de l'instinct naturel¹⁵⁰ » ? Nous voyons, dans tous les cas, que l'autorité et le pouvoir des parents n'étaient plus des obligations naturelles permanentes : une fois devenus « inutiles » pour l'enfant, ils ne se maintenaient que par obligation morale ou par simple volonté.

Toutefois, avant cette prise en charge de l'enfant par lui-même, l'éducation nouvelle des parents (surtout de la mère), quant à elle, devait reposer sur le respect de la nature : au contraire de ceux qui le précèdent, « Rousseau pense que l'enfant nait

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 167.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 168.

¹⁴⁸ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *De l'éducation des femmes*, *Op. cit.*, p. 52.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 53.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 57.

naturellement bon¹⁵¹ ». De sorte que pour garder cet état naturel, il faut « lui laisser faire seul toutes les découvertes dont il est capable, [...] en le gardant des flatteries et des influences pernicieuses [comme Merteuil et Valmont]. L'enfant élevé sans contrainte est aussi un enfant heureux¹⁵² ». Même si tout cela est fort idéaliste, retenons que l'autorité n'était plus prise en compte dans ce genre d'éducation : c'est tout le contraire de l'éducation donnée par Mme de Volanges dans la première partie de l'analyse.

Outre cet affaiblissement de l'autorité comme principe d'éducation, la répartition des rôles parentaux se fit plus précise et divisée qu'auparavant. Même si la mère obtint une place plus importante et un droit personnel de pouvoir sur l'enfant, et même si le rôle du père, selon Rousseau¹⁵³, ne fut plus considéré comme naturel, il reste que ce même père s'attribua ses propres fonctions paternelles que sont l'autorité, la protection et la raison, assignant à la mère l'amour et la tendresse comme moyens d'éducation propres, celle-ci étant naturellement portée aux « sentiments doux et affectueux¹⁵⁴ », de par son caractère faible et sensible. De cette manière, en cette fin de XVIII^e siècle, le père resta l'autorité officielle du foyer, mais, l'amour s'étant converti comme la nouvelle valeur familiale, il ne put s'immiscer dans la relation entre l'enfant et la mère. En effet, cette relation étant devenue le centre des attentions, ce fut dorénavant l'épouse-mère qui devint la figure dominante : le ménage supplanta le lignage¹⁵⁵, le dedans supplanta le dehors. La figure paternelle fut mise à l'écart des relations familiales et de l'éducation de l'enfant.

Par ailleurs, dans cette nouvelle pensée, c'est à la mère de prendre en charge, à la maison, l'éducation et l'instruction des enfants (dans notre cas, des filles). La rigueur et la sévérité des couvents, désormais considérés comme de « véritables abrutissoirs¹⁵⁶ » (voir les prémices de cette critique *supra*, p. 25), ne sont plus tolérées par la mère ainsi que par les éducateurs. Quoi de plus absurde que de « confier à des religieuses, étrangères à l'expérience conjugale, le soin de former de futures épouses et mères¹⁵⁷ » (ce qui

¹⁵¹ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 205.

¹⁵² KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 140.

¹⁵³ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 170.

¹⁵⁴ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 153.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 141.

¹⁵⁶ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 181.

¹⁵⁷ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, pp. 140-141.

expliquerait notre remarque concernant le manque de connaissances de Cécile *supra*, p. 30) ? Parce qu'évidemment, la tradition de former la jeune fille à la vie domestique n'avait pas disparu. Mais, dans ces conditions, elle s'associa désormais à un désir de formation intellectuelle, dont l'argument fondamental était la fonction maternelle elle-même : une future mère devait posséder un savoir suffisant pour le transmettre ensuite à ses enfants. Cette éducation fut fortement inspirée par les principes de Jean-Jacques Rousseau dans son *Émile* (avec le personnage de Sophie) : en effet, selon ce dernier, la nature veut que les femmes « pensent, qu'elles jugent, qu'elles aiment, qu'elles connaissent, qu'elles cultivent leur esprit [...]. Elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir¹⁵⁸ », c'est-à-dire, tel qu'il le dira dans la suite du cinquième livre, les « connaissances d'usage¹⁵⁹ ». Toutefois, « la femme n'accède pas au savoir pour elle-même¹⁶⁰ », mais pour le bien-être de son époux, de ses enfants et par la même occasion, de la société. Dans son traité *De l'éducation des femmes*, Laclos expose une idée similaire à celle de Rousseau sur la nécessité de les instruire :

[...] l'éducation physique et l'éducation morale qui [...] se réunissent dans leur but : la perfection de l'individu pour l'avantage de l'espèce. Dans le cas particulier qui nous occupe, la femme est l'individu : l'espèce est la société¹⁶¹.

On disait donc de la mère, par exemple dans les *Mémoires* de Mme Campan (XVIII^e-XIX^e siècles), citée chez Kniebiehler et Fouquet, qu'elle trouvait « sa plus douce occupation et sa vraie gloire dans l'éducation de ses filles¹⁶² », ce qui suscita l'apparition de nombreux traités éducatifs écrits par des femmes, dont le but était de faire prendre conscience de la grande responsabilité éducative des mères. Ainsi, tous ces éléments insistèrent abondamment sur l'utilité sociale élevée de la nouvelle mère et la séquestrèrent toujours davantage dans son univers domestique, que « la nature et la raison prescrivent

¹⁵⁸ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p.525.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 531.

¹⁶⁰ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 141.

¹⁶¹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *L'éducation des femmes*, *Op. cit.*, pp. 12-13. Cependant, Laclos précise plus tard dans son ouvrage que l'esclavagisme dans lequel sont tenues les femmes dans la société ne permet malheureusement pas de perfectionner leur éducation (*Ibid.*, p. 14), à moins d'une révolution des esprits. Cela donne à Laclos un caractère révolutionnaire en comparaison avec Rousseau.

¹⁶² KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 199.

au sexe¹⁶³ ». Ce à quoi le discours médical participa également, en attribuant à la femme une faiblesse naturelle et organique, ainsi qu'un caractère émotif, qui la rendent indisposée pour « les travaux d'intelligence, les sciences abstraites, les hautes responsabilités¹⁶⁴ » et vouée à la maternité.

Pour laisser aux jeunes filles le temps d'être instruites, on estima qu'il était préférable de se défaire du mariage trop hâtif, même si leur destin moral restait forcément de se marier. D'ailleurs, le mariage de l'Ancien Régime écopa d'autres mutations importantes : les arrangements familiaux et la négligence des goûts commencèrent à choquer et la « longue période d'austérité matrimoniale¹⁶⁵ » prit fin.

Pour M. Daumas, dans l'histoire de l'affection, le XVII^e siècle a été une période de transition, qui a connu un basculement des valeurs sociales en faveur du couple marié, entre la Renaissance où l'amour-devoir ne pouvait naître que du mariage et le siècle des Lumières où se développe un amour-tendresse qui peut précéder et générer l'union¹⁶⁶.

Le bonheur et le sentiment d'amour étant à nouveau estimés et possibles, ils devaient d'abord s'établir dans la cellule familiale, et avant tout dans le couple : l'amour, raisonnablement dosé, et la qualité des sentiments¹⁶⁷ entre les époux occasionnaient alors la tendresse pour les enfants. Cette réflexion entraîna la nouvelle conception d'un mariage plus naturel et plus égalitaire fondé sur « l'affection mutuelle et l'entente physique¹⁶⁸ » des époux, donnant la liberté du choix autant au jeune homme qu'à la jeune fille, et mettant au second plan les intérêts des familles :

Quant à la fortune, elle s'effaçait quelque peu face à l'amour. Les parents devaient s'accommoder des désirs de leurs enfants et parvenir à conclure un mariage qui ne soit pas trop contraire à leurs attentes¹⁶⁹.

¹⁶³ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 529.

¹⁶⁴ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 153.

¹⁶⁵ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 29.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 68.

¹⁶⁷ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 79.

¹⁶⁸ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 106.

¹⁶⁹ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 82. Voir aussi l'*Émile* de Rousseau, où les parents de Sophie acquièrent une vision similaire à ce que nous décrit Walch : « Les parents choisissent l'époux de leur fille, et ne la consultent que pour la forme : tel est l'usage. Nous ferons entre nous tout le contraire : vous choisirez, et nous serons consultés [...] La naissance, les biens, le rang, l'opinion, n'entreront pour rien dans nos raisons » (ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 581).

De cette manière, « l'autoritarisme qui maintenait les jeunes filles dans la soumission est ébranlé¹⁷⁰ » : c'est pour cela qu'on les retira des couvents, afin de leur apprendre à penser par elles-mêmes. Cependant, cette émergence de l'amour et de la liberté individuelle dans le mariage ne permit pas « une véritable remise en cause des rapports inégaux entre le mari et la femme dans le couple¹⁷¹ » et n'empêcha pas ses défenseurs de condamner « les deux autres causes possibles d'un mariage : la cupidité [...] et la passion sensuelle et romanesque¹⁷² ».

Par conséquent, au-delà de créer une nouvelle conception de la parentalité, la fin du XVIII^e siècle et le XIX^e siècle ont renforcé jusqu'à son apogée la responsabilité maternelle. De manière virulente, les discours ont fini par stigmatiser les mères qui mettaient encore leurs enfants dans les collèges ou les couvents, par rendre les femmes responsables de leurs fausses couches mais aussi des défauts, anomalies et caractères de leurs enfants. Pour les faire revenir à leur état naturel de mère, on émit des promesses, telles que la beauté, le bonheur et les agréments de la maternité, mais surtout des menaces, provenant de la nature, de Dieu, ainsi que de la justice. Rousseau est d'ailleurs revenu sur les premières :

[...] promettre à ces dignes mères un attachement solide et constant de la part de leurs maris, une tendresse vraiment filiale de la part de leurs enfants, l'estime et le respect du public, d'heureuses couches [...], une santé ferme et rigoureuse [...]¹⁷³.

Alors que tout partait d'une incitation à l'amour entre la mère et ses enfants, ce sont finalement de plus grandes responsabilités encore qui pesèrent sur les épaules des mères.

¹⁷⁰ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 181.

¹⁷¹ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 69. Par ailleurs, Rousseau ne cessera de répéter que l'homme et la femme sont deux êtres semblables mais constitués différemment, ce qui fait que « dans l'union des sexes chacun concourt à l'objet commun, mais non pas de la même manière [...] L'un doit être actif et fort, l'autre passif et faible » (ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 516).

¹⁷² DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire de femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 92. Cela rappelle la description de Rousseau que nous avons vue au sujet de l'épouse-mère modèle, définie comme étant « guérie des passions ».

¹⁷³ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 59.

1.2.4. Le changement chez Mme de Volanges

À ce (nouveau) devoir maternel qu'elle considère comme naturel et sacré, et comme étant vraisemblablement inné chez toutes les mères (puisqu'elle l'affirme comme « ce sentiment qui nous fait vouloir »), Volanges oppose et regrette l'autorité maternelle, qui, elle, n'a fait que « placer sa fille entre le crime et le malheur¹⁷⁴ ». L'impact du changement idéologique que nous venons d'évoquer se mesure déjà dans les paroles de la mère : d'emblée, cette dernière cherche à se défaire de son autorité qui n'est, en théorie, plus bénéfique. Désormais, elle se place dans la lignée de la nouvelle pensée : par amour pour sa fille, elle remet en question ses actes antérieurs (mariage, sévérité, punition, enfermement, etc.), qui n'ont pas contribué à « épanouir la personnalité¹⁷⁵ » de Cécile et à faire son bonheur. Toutefois, une question se pose toujours : de quel « crime » Volanges parle-t-elle ? Le plus logique serait qu'elle évoque ici l'amour de Cécile pour Danceny et sa correspondance avec ce dernier. Mais alors, cela signifierait qu'elle considère toujours cet amour comme une mauvaise idée... Le parti que prendra Volanges dans la suite de sa lettre ne fera qu'augmenter l'ambiguïté et la confusion de cette phrase.

En outre, en choisissant le mari de sa fille, au-delà de toute attirance physique ou psychique, Volanges affirme en fait avoir rempli un autre devoir, qu'elle ne nomme pas mais que nous avons supposé ci-dessus être le devoir mondain et religieux, ne venant donc pas de la nature mais de la société. Cela nous rappelle l'incontestable opposition de Rousseau entre la nature et la société¹⁷⁶ : une preuve de plus que Choderlos de Laclos a lu les œuvres de ce dernier et s'en est inspiré. Ce que nous pouvons aussi affirmer, c'est la concordance de cette même opposition avec l'opposition entre les deux rôles parentaux : rappelons-nous que c'est en privilégiant la nature (ainsi que l'amour et le bonheur, qui sont les devoirs que la nature a donné à la femme-mère) et en l'opposant à la culture (ainsi que l'autorité et le salut), que Rousseau donne son importance au rôle maternel. De cette manière, en associant la nature à la mère, Rousseau joint le père à la culture, que nous pouvons en toute logique nommer la société. En effet, lui-même parlait

¹⁷⁴ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 306.

¹⁷⁵ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, pp. 187-188.

¹⁷⁶ L'état originel de l'homme, qui provient de la nature, a été corrompu par la société. Laclos reprendra cette opposition : « La nature ne crée que des êtres libres ; la société ne fait que des tyrans et des esclaves » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *De l'éducation des femmes*, *Op. cit.*, p. 61).

du rôle paternel comme ne provenant pas de la nature, mais dont les fonctions avaient été créées par le père lui-même pour se donner une « importance » dans le noyau familial (voir *supra*, p. 48). Par conséquent, le père est associé au devoir sociétal que sont les conventions et l'autorité ; la mère, quant à elle, est associée au devoir naturel qu'est l'amour. Dès lors, c'est une nouvelle distinction que Volanges fait entre les deux postures, masculine et féminine, qu'elle peut adopter.

En suivant cet autre devoir « mondain », Mme de Volanges affirme avoir pensé venir en aide à sa fille, en partant de sa propre expérience (certainement peu glorieuse avec les hommes). Mais, comme le disait Mme d'Épinay dans ses *Mémoires* (1863), qui s'inspirèrent de Rousseau : il faut garder le secret de l'éducation aux enfants, ne pas leur dire comment et pourquoi on les éduque d'une certaine manière (« Agissez ainsi, mais gardez-en bien le secret¹⁷⁷ »). Ici, Volanges dit avoir voulu éviter que sa fille reproduise le même schéma qu'elle : elle aurait donc utilisé l'autorité pour éviter le drame, sans pour autant expliquer à sa fille pourquoi elle avait agi de la sorte. Mais alors que Rousseau incitait les mères à préparer leurs enfants contre les maux de la jeunesse avant qu'ils n'y parviennent¹⁷⁸, Mme de Volanges ne semble pourtant pas avoir réussi à prévenir le malheur de jeunesse qui touche désormais Cécile.

En revenant à la première partie du roman, nous découvrons donc que la volonté d'agir pour le bonheur de sa fille était en partie présente dans les décisions de Mme de Volanges, mais cachée sous un visage autoritaire. Le terme « en partie » est employé ici, puisque n'oublions pas que le mariage était aussi une manière pour elle de se conformer aux règles de la société aristocratique et à la convention. D'emblée, il y avait, dans le comportement de Mme de Volanges, un signe de la future tension entre l'ancienne et la nouvelle idéologie.

1.2.5. Une remise en question du mariage

Faisant suite à cette agitation, les pensées de Mme de Volanges s'éclaircissent : selon elle, ce désir de Cécile envers Danceny est devenu incontrôlable et indéterminé. Par

¹⁷⁷ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 148.

¹⁷⁸ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 62.

conséquent, elle ne peut épouser un homme en en aimant un autre. « J'aime mieux compromettre mon autorité que sa vertu¹⁷⁹ » : ce discours révèle, une fois de plus, l'influence du regard du monde extérieur sur Mme de Volanges, qui se trouve « asservie à l'opinion¹⁸⁰ ». Par les possibles futures décisions qu'elle va prendre, la mère préfère que l'on pense qu'elle a manqué à son autorité (dont elle se détache progressivement), plutôt que le monde voie sa fille comme une personne volage et infidèle à son époux.

Cette réflexion de Mme de Volanges nous permet de revenir un peu plus longuement sur la question de la culpabilisation que nous avons évoquée lors de notre description des changements dus à l'apparition de l'amour maternel, comme nouvelle valeur familiale et sociétale. Les responsabilités que les femmes ont commencé à recevoir de tout côté étaient telles que tout ce qu'était ou faisait leur enfant résultait de leur éducation. En fait, la théorie disant que l'enfant était ce que la mère en avait fait n'a pas vraiment changé. Mais, désormais, la mère est « comptable de la survie et de la santé future de son enfant¹⁸¹ », grâce à laquelle elle pourra l'élever au plus haut, le rendre bon. Comme le disait Rousseau :

La première éducation est celle qui importe le plus, et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes¹⁸².

Or, la société, surtout l'État, porta cette responsabilité à son apogée en élevant les mères au rang de « responsables de la nation¹⁸³ », de la société. Tout en les suppliant de devenir mères, on les culpabilisa : c'est par elles qu'une société pouvait se définir comme bonne ou mauvaise (« par elles, les hommes sont utiles dans le monde, ou deviennent des pestes dans la société¹⁸⁴ »). Pire encore, celles qui ne voulaient pas devenir mères étaient vues comme des monstres. Dans une telle situation, même les femmes n'ayant pas envie d'enfants, se sentirent obligées de devenir mères, mais surtout, de bonnes mères :

¹⁷⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 306.

¹⁸⁰ VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 315.

¹⁸¹ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 203.

¹⁸² ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 45.

¹⁸³ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 182.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 186.

Mais que les mères daignent nourrir leurs enfants, les mœurs vont se réformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs ; l'Etat va se repeupler¹⁸⁵.

Il est donc normal que Mme de Volanges préfère compromettre son autorité. De fait, d'une part, cette même autorité n'est plus tellement d'actualité dans l'éducation des enfants, elle n'est plus « l'arme » pour obtenir l'obéissance. D'autre part, si elle venait à altérer la vertu de sa fille, cela contrarierait de deux manières son image maternelle (et son honneur) : en plus de rendre sa fille malheureuse, on l'accuserait, Mme de Volanges, d'avoir négligé son éducation, censée l'élever au rang de bonne épouse-mère et de bonne chrétienne. En outre, comme le rapporte l'*Histoire des femmes*, au nom de Rousseau (cette fois-ci dans sa *Nouvelle Héloïse*) : « Quiconque croit à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme ne peut admettre la moindre infraction mettant en péril le nœud sacré, indestructible, du mariage. [...] La chasteté de l'épouse, sa fidélité sont une obligation que ne justifie pas la nature, mais une nécessité sociale¹⁸⁶ ». Volanges ne peut compromettre cela...

1.2.6. L'honneur et la fidélité

C'est après ce discours, guidé par le cœur vers le bonheur et les devoirs maternels, qu'entre en jeu l'honneur. Mme de Volanges prend la décision d'annuler son accord avec le Comte de Gercourt : il est mieux que celui-ci ne vive pas dans le mensonge avec sa future épouse, qui lui sera infidèle. Par conséquent, en plus de compromettre son autorité pour le bonheur de sa fille, Mme de Volanges fournit également beaucoup d'efforts pour ne pas trahir l'honneur du Comte qui lui avait donné toute sa confiance.

Car enfin, le choix de la future mariée est tout aussi important pour un bon mariage puisqu'il s'agit, selon Volanges, du choix de la future « mère de ses enfants¹⁸⁷ » : en conséquence, le vœu de mariage entre Gercourt et Cécile ne peut être trahi, ce qui rend la décision de Mme de Volanges d'autant plus importante puisqu'une femme infidèle envers son mari ne pourra pas être une bonne mère, surtout lorsqu'elle risque d'avoir un enfant illégitime (voir *infra*, p. 57). Cécile se voit, par ce discours, destinée à devenir mère :

¹⁸⁵ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 58.

¹⁸⁶ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, pp. 389-390.

¹⁸⁷ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 306.

l'union entraîne inévitablement la parentalité. Mais cet état que Mme de Volanges réserve à sa fille n'est pas un trait qui lui est propre.

En effet, aux deux époques que nous étudions (du XVI^e siècle à la 1^{re} moitié du XVIII^e siècle, et de la fin du XVIII^e siècle au XIX^e siècle), la même pensée persiste au sujet de la procréation : celle-ci est presque inévitable pour la femme. Nous pouvons expliquer cela par trois raisons, qui sont fortement liées.

La première est en relation avec la femme elle-même, sa nature et sa fonction : elle est faite pour enfanter. Autant il s'agit d'un fait de la nature, puisque la « matrice apparaît comme la spécificité féminine par excellence¹⁸⁸ » ; autant il s'agit d'un fait appartenant à la doctrine religieuse, qui considérait la maternité et ses souffrances comme faisant partie « du plan divin¹⁸⁹ » mais aussi comme un « rappel de la faute originelle¹⁹⁰ » de la femme. Cela conduisit à voir dans la maternité l'aboutissement de la vie d'une femme (et donc à mépriser la stérilité), qui ne vivait pas pour elle, mais pour la reproduction de l'espèce.

La seconde raison se rapporte évidemment au couple lui-même : une femme ne fait pas un enfant seule. Mais elle ne le fait pas sans réglementations non plus : comme nous l'avons vu précédemment, la sexualité était autrefois un sujet fortement contrôlé par les autorités religieuses et civiles. Elle n'était autorisée que dans le cadre du mariage, et dans un but uniquement procréateur. Ce point de vue rejoint le fait que l'on considérait les deux sexes conçus différemment dans le but de s'unir « au sacré mariage¹⁹¹ » et de « faire grandir l'Eglise¹⁹² ». L'un n'allait donc pas sans l'autre : si la sexualité n'était autorisée que dans l'acte du mariage et dans une vision nataliste, il est normal que l'un des aboutissements du mariage bien établi fût la génération. La seule différence entre les deux « époques » que nous étudions s'explique par l'apparition du mariage d'amour : tandis que dans le mariage de convenance, l'une des causes de l'union était d'avoir des enfants légitimes qui perpétueraient le nom et la fortune, dans le nouveau mariage, fondé sur une plus grande égalité des sexes, le bonheur et la tendresse, la procréation était

¹⁸⁸ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 156.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 48.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 44.

¹⁹² MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, *Op. cit.*, p. 15.

considérée comme l'une des douceurs du mariage dans laquelle se concrétisait l'amour des deux époux. Dans tous les cas, le mariage gardait son caractère nataliste et privilégié comme lieu de sexualité autorisée.

Ainsi, un proverbe alsacien disait : « Celui qui n'a pas d'enfants ne sait pas pourquoi il vit¹⁹³ ». Cependant, malgré cette obstination à engendrer, il est évident que toute naissance d'un enfant illégitime était fortement punie, mais surtout était le « signe d'une mort sociale pour sa mère¹⁹⁴ ». Rousseau va d'ailleurs dans ce sens :

Mais la femme infidèle dissout la famille et brise tous les liens de la nature ; en donnant à l'homme des enfants qui ne sont pas de lui, elle trahit les uns et les autres, elle joint la perfidie à l'infidélité¹⁹⁵.

C'est pourquoi les XVII^e et XVIII^e siècles français ont vu apparaître une certaine quantité de pratiques contraceptives (et/ou abortives), d'abord utilisées dans les relations extra-conjugales, mais étendues, dès la fin du XVIII^e siècle, dans le mariage lui-même. Il existait des pessaires (qui sont des dispositifs destinés « à remédier aux déviations de l'utérus¹⁹⁶ »), des drogues, breuvages et remèdes dangereux, des injections d'eau froide ; mais aussi la pratique du coït interrompu, la prise du contrepied de toutes les indications pour préserver la grossesse ou tout simplement l'abstinence et le mariage tardif. Ces pratiques, surtout le coït interrompu car il dissociait l'acte sexuel de la procréation, étaient très mal jugées autant par l'Église (pour des raisons morales), que par les médecins (pour des raisons médicales). Pour éviter leur transmission, pendant près d'un siècle, « un silence de plomb s'abat sur toutes les pratiques visant à réduire les naissances¹⁹⁷ ». Tout cela pour en venir à la troisième raison du caractère inévitable de la procréation : même si des pratiques contraceptives existaient et se répandaient, même dans le mariage, il n'en reste pas moins que celles-ci étaient rustres, dérisoires et faites à partir de savoirs incomplets : il demeure donc que « la contraception ne s'est jamais accompagnée d'un

¹⁹³ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 53.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 121.

¹⁹⁵ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 521.

¹⁹⁶ *Le Robert Maxi Plus*, dir. DRIVAUD, Marie-Hélène, Paris, 2017, p. 785.

¹⁹⁷ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 158.

refus intégral de la fécondité¹⁹⁸ » et que « la divine surprise est plus fréquente qu'on ne le voudrait¹⁹⁹ ».

Est-ce pour ces raisons que le mariage (hâtif après la sortie du couvent) était aussi fondamental dans la société aristocratique ? La réponse paraît désormais logique : avant l'apparition de la contraception, une femme qui était infidèle à son mari ou futur mari risquait instantanément de tomber enceinte de son amant, ce qui poserait un grave problème de lignée (qui est un autre motif de l'importance du mariage à l'époque) et le déshonneur de la femme. Cela serait donc l'une des raisons pour lesquelles Mme de Volanges est tellement impliquée dans le mariage de sa fille unique avec le Comte et, surtout, dans la séparation des deux amants qui n'étaient pas destinés. Que dirait-on si l'on apprenait que Cécile était enceinte d'un enfant illégitime ? C'est probablement la peur de ce destin qui poussa, comme nous allons directement le voir, Mme de Volanges à marier sa fille à Danceny.

1.2.7. Mariage conventionnel ou mariage d'amour ? Le début de l'ambiguïté

En pensant faire de Danceny l'époux de sa fille, Mme de Volanges remet en doute un certain type de mariage. En effet, elle conteste la « loi » du mariage de convenance établie dans la société aristocratique et, par conséquent, cette même convention qui la retenait tant. De cette manière, elle réfute l'ancien modèle matrimonial, auquel elle était apparentée, et adopte la pensée de l'époque contre les mariages arrangés. Elle leur reproche : l'abstraction des « goûts » et « caractères²⁰⁰ », l'omission de l'amour (Danceny, lui au moins, a « l'avantage d'aimer et d'être aimé²⁰¹ »), la naissance des plus grands scandales et la trop grande importance donnée à la richesse et à la maison. Sur ce dernier point, étonnamment, Mme de Volanges prend le temps de préciser, comme pour se rassurer, que le Chevalier Danceny est d'une aussi bonne maison que le Comte, et que, même s'il n'est pas riche, Cécile le sera pour eux deux. Dès lors, Volanges prend le contrepied de ce que nous pourrions trouver dans les principes exposés par Rousseau dans son *Émile*. Alors qu'il préconise un mariage naturel basé sur l'affection des deux époux,

¹⁹⁸ MINVIELLE, Stéphane, *La Famille en France à l'époque moderne*, Op. cit., p. 93.

¹⁹⁹ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, Op. cit., p. 138.

²⁰⁰ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, Op. cit., p. 307.

²⁰¹ *Ibid.*

mais entre lesquels il continue de favoriser une inégalité, l'auteur encourage fortement le mariage d'un homme avec une femme qui se situe à égalité ou « au-dessous de lui²⁰² ».

Malgré cet argument flottant, sommes-nous certains que Mme de Volanges marierait sa fille à un homme peu fortuné si cette dernière l'était elle aussi, ou si cet homme n'était pas d'une bonne maison ? Les doutes sont permis... La mère de Cécile a beau adhérer à la nouvelle pensée, il reste que la tension avec ses anciens principes persiste.

Ce discours (partiellement) contre la convention n'est pas le seul qui rende la lettre de Mme de Volanges ambiguë. En effet, ces mots lui échappent : « J'aime mieux différer ; au moins j'aurai le temps d'étudier ma fille que je ne connais pas²⁰³ ». Cela appelle plusieurs remarques :

- a. Après avoir tenu des propos accusateurs contre les mariages de convenance, Mme de Volanges finit par vouloir « différer » le mariage de sa fille. Parle-t-elle du mariage de convenance établi avec le Comte de Gercourt, juste après avoir annoncé la rupture du « contrat » avec ce dernier ? Ou de celui avec Danceny ? Mme de Volanges se contredit : l'influence du cœur, en plein désaccord avec ses anciens principes, semble la rendre plus indécise et confuse que jamais, contrairement à la première partie de l'analyse dans laquelle elle semblait bien plus assurée.
- b. Mme de Volanges dit « différer » ce mariage pour pouvoir mieux « étudier » sa fille. Nous pourrions penser qu'elle cherche à apprendre les « goûts » de Cécile avant de la marier et de refaire la même erreur qu'avec le Comte : cela serait une preuve de plus de l'appropriation de son nouveau rôle maternel, destiné à faire le bonheur de sa fille, et nous conduirait à l'hypothèse du mariage avec Danceny.
- c. « ma fille que je ne connais pas » : par ces termes, malgré son amour, Mme de Volanges fait l'aveu de ne pas connaître sa fille. Cela rappelle le manque de confiance régnant entre les deux Volanges, manque que nous avons expliqué, dans la première partie, par la sévérité et l'attachement à la convention de Mme de Volanges. En outre, cela traduit également le peu de souci de l'épanouissement de la personnalité de l'enfant caractérisant l'ancienne idéologie autoritaire. Dans le cas

²⁰² ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 590.

²⁰³ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 307.

présent, la mère de Cécile s'apprête enfin à faire un grand pas en disant vouloir mieux la connaître. Mais le terme « étudier » reste assez particulier, en raison de son sens, qui connote la froideur et la répétition.

Cette confusion nous montre en fin de compte que l'amour est un guide plus indécis que la religion et la convention, surtout lorsqu'il s'exprime depuis peu de temps.

Même s'il ne s'agit plus du discours propre à Mme de Volanges, il est intéressant d'analyser la réponse que fera la Marquise de Merteuil à la lettre que cette dernière lui avait envoyée et que nous venons d'analyser. Mais avant cela, gardons bien en tête que, même dans cette lettre²⁰⁴, la Marquise n'est pas franche dans ses propos adressés à Volanges. Par ailleurs, elle caricature un discours auquel elle ne croit pas elle-même et ne peut pas ressentir les tensions qu'éprouve sa correspondante.

Répondant à la demande de cette dernière, Merteuil s'engage à lui donner son avis à propos de ses nouvelles résolutions : alors que Mme de Volanges penche fortement du côté du discours du cœur (avec certaines ambiguïtés cependant), la Marquise de Merteuil tente de la rediriger totalement vers le discours conventionnel, et de la ramener à ses principes premiers. De cette manière, nous retrouvons alors l'opposition entre l'amour maternel et l'autorité maternelle, en parallèle avec l'opposition entre le discours du cœur et le discours conventionnel : selon la Marquise, autorité et amour sont totalement distincts et incompatibles dans une relation mère-fille. Cet argument, même s'il provient d'une femme qui n'est pas mère, correspond à la pensée de l'époque. Même si les parents avaient l'autorité commune sur l'enfant, il reste qu'en mettant l'accent sur le rôle maternel, la fin du XVIII^e siècle a fortement cultivé l'hétérogénéité des rôles parentaux : d'une part, il y avait la relation maternelle, fondamentale et privilégiée dans la famille, associée à l'amour ; d'autre part, il y avait la relation paternelle, symboliquement associée à l'autorité. La Marquise de Merteuil n'a donc pas tort de dire qu'autorité et amour ne peuvent pas s'entendre. Cependant, alors que Mme de Volanges se trouve face à un choix complexe, et tend plutôt du côté maternel, la Marquise, pour sa part, l'attire du côté paternel, et se fait « l'avocat de la morale et de la société²⁰⁵ ».

²⁰⁴ Voir lettre CIV, *Ibid.*, pp. 327-332.

²⁰⁵ VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 339.

Les arguments qu'avance la Marquise de Merteuil pour convaincre Mme de Volanges de reprendre la voie de la convention (qui ressemblent plus à des clichés utilisés pour imiter sa correspondante²⁰⁶) sont les suivants :

- a. Elle reproche à Mme de Volanges de céder aux « illusions de l'amour maternel²⁰⁷ ». Elle considère, par conséquent, que l'amour maternel (et les afflictions causées par celui-ci) que ressent Mme de Volanges pour sa fille ne reflète pas la réalité. Elle s'oppose, par la même occasion, au nouveau mouvement d'exaltation de l'amour maternel qui touche son époque.
- b. La Marquise met en garde son amie contre ces « illusions » en opposant ce qu'il lui plairait de faire pour sa fille (son bonheur, que Volanges considère comme un devoir primaire, naturel et sacré mais que Merteuil considère comme une illusion) et ce qu'il convient de faire pour sa fille : les cartes de la convention et du mariage de convenance sont alors une fois encore remises sur la table.
- c. « J'avoue bien que l'argent ne fait pas le bonheur ; mais il faut avouer aussi qu'il le facilite beaucoup²⁰⁸ ». Merteuil conforte les doutes de Volanges au sujet de l'importance de l'argent dans le mariage : il est indéniable, selon la Marquise, que le mariage de Cécile avec le Comte de Gercourt faciliterait son bonheur, puisque ce Gercourt, tout comme Cécile, est fortuné. Le vrai bonheur est du côté de la sécurité et de la prudence. Il en est de même avec la réputation : le Comte a déjà su faire ses preuves, au contraire de Danceny. Et puisque Mme de Volanges cherche absolument le bonheur de sa fille, il est évident qu'elle se doit de suivre les conseils de son « amie ».
- d. Le véritable « amour » conjugal, selon Merteuil, n'apparaît que tardivement, quand les époux auront progressivement appris à se connaître dans le respect et la fidélité ; si l'amour (qui est, dans le cas de Cécile, un amour passionnel) est présent avant même que les époux n'aient appris à se connaître véritablement, il n'est qu'illusion (comme l'amour maternel) et « destruction²⁰⁹ ». Ce que dit Mme de Merteuil s'accorde avec l'ancienne vision du mariage que nous avons évoquée lors de la première partie de notre analyse : l'amour, le vrai, ne peut exister dans le

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 327.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 328.

²⁰⁹ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 105.

mariage, sauf sous la forme d'un amour-amitié qui vient avec le temps et les habitudes des deux époux, inconnus jusqu'au jour du mariage. Comme le disait Mme de Lafayette (XVII^e), citée par Agnès Walch, « l'amour est une chose incommode parce qu'il apporte le trouble, tandis que l'affection est source d'apaisement²¹⁰ ». En résumé, selon Mme de Merteuil : la convention, c'est la prudence ; l'amour et le cœur, c'est l'illusion suivie de l'amère désillusion.

- e. La Marquise de Merteuil finit par confronter Mme de Volanges à de possibles futurs regrets, si elle venait à suivre la voie de son cœur à défaut de la voie de la convention : autant, par amour maternel, elle va sacrifier son autorité, une éducation qui suivait jusque-là la bonne direction et, avec tout cela, un mariage qui garantissait une vie sage et prudente à Cécile ; autant, elle recevra dans le futur des reproches venant de sa fille : comment a-t-elle pu la laisser obéir à un amour de jeunesse imprudent et illusoire ?

Ce qui est assez étonnant avec cette courte correspondance entre les deux femmes, c'est qu'elle n'aura aucune suite : Mme de Volanges ne répondra jamais aux « conseils » de son « amie ». La Marquise n'allant pas dans son sens, Volanges, bouleversée, aurait-elle été frustrée ou vexée de ses commentaires qui lui étaient défavorables ? Dans les faits qui suivent la réponse de la Marquise, Mme de Volanges se montre d'ailleurs indifférente aux conseils de cette dernière : la mère et la fille rentrent de la campagne et Mme de Volanges, qui semble avoir pardonné à sa fille, laisse Danceny lui rendre visite en son absence (Cécile étant en convalescence pour une raison que Volanges ignore à nouveau) :

Enfin il [Danceny] a demandé, par une belle Épître à la Maman, la permission d'aller la féliciter sur la convalescence d'un objet si cher ; et Mme de Volanges y a consenti : si bien que j'ai trouvé le jeune homme établi comme par le passé, à un peu de familiarité près qu'il n'osait encore se permettre²¹¹.

Nous disons « en son absence » puisque, dans la suite du roman, les attentions convergent principalement sur les histoires de la Présidente de Tourvel et du Vicomte de Valmont : par conséquent, tracassée par l'état de son amie, Mme de Volanges passera beaucoup plus de temps à ses côtés qu'à ceux de sa fille. De cette deuxième partie, elle

²¹⁰ *Ibid.*, p. 92.

²¹¹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 446.

ne parlera presque plus de Cécile ni du mariage, sauf lorsqu'il s'agira d'évoquer les nombreuses fois où Cécile fut laissée seule au domicile : l'ouverture de son cœur maternel lui a sans doute permis d'accorder à sa fille une certaine confiance, et de mettre un instant de côté son intransigeance. Le moment d'une union mère-fille qui n'est plus naturelle et obligatoire est-il venu ?

1.2.8. L'autre côté de la relation : crainte et subterfuge

De son côté, Cécile tire profit de la nouvelle « faiblesse » maternelle de Mme de Volanges. En effet, dans cette deuxième partie, une fois le dépuçelage accompli, les rendez-vous nocturnes avec le Vicomte de Valmont s'enchaînent : alors que Mme de Volanges vit une profonde remise en question maternelle et tente de faire des efforts pour le bonheur de sa fille, Cécile, sans se douter de tout cela, ne fait que prolonger les cachotteries et subterfuges. La crainte du couvent est évidemment toujours présente (« c'est bien pour le coup qu'elle m'aurait remise au Couvent²¹² ! »), mais, cette fois-ci, plus évidente et compréhensible : nous nous doutons bien que si Mme de Volanges, restant tout de même fidèle à la vertu et à l'honneur, venait à découvrir que sa jeune fille de quinze ans entretenait des relations sexuelles avec son plus grand ennemi, les conséquences seraient défavorables pour elle et pour sa fille, malgré tout l'amour maternel qu'elle lui porte.

Alors que le Vicomte de Valmont et la Marquise de Merteuil continuent de faire passer auprès de Cécile, qui a plus de confiance en eux qu'en Mme de Volanges, une image dure et sévère de sa mère et l'entraînent à poursuivre les manipulations, le désintérêt de l'innocente Cécile pour sa parente ne fait que progresser... Nous pouvons d'ailleurs le voir dans une lettre qu'elle écrit à Valmont : « comme, de mon côté, je la caresse le plus que je peux ; qui sait ce que je pourrai obtenir d'elle²¹³ ? » Cécile, totalement dupe et aveuglée, ne montre de l'attention et ne dépasse sa timidité que dans l'unique but d'arriver à ses fins (ses rendez-vous avec Valmont et Danceny et sa correspondance avec ce dernier), mais aussi indirectement aux fins de Merteuil et de Valmont. Cela nous paraît bien « cruel » lorsque nous voyons comment ces marques de

²¹² *Ibid.*, p. 348.

²¹³ *Ibid.*, p. 374.

tendresse bouleversent Mme de Volanges et comment, de son côté, cette dernière finit par se remettre en question et se laisser guider par son amour maternel, au détriment de son autorité. Nous sommes loin du XIX^e siècle durant lequel « la relation [entre mère et fille] atteint sa plus grande force²¹⁴ ».

Par conséquent, la relation mère-fille entre Mme de Volanges et Cécile est vue de deux points de vue totalement distincts. L'une évolue, l'autre régresse. Puis, au fil des pages, les échos sur cette relation maternelle s'interrompent pour laisser sa place à une autre histoire.

²¹⁴ KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères*, *Op. cit.*, p. 198.

1.3. Troisième partie : *Volanges et la confusion des discours*²¹⁵

1.3.1. Après le cœur, un retour à la convention et à la religion

Passé le moment durant lequel elle profite de sa nouvelle liberté, Cécile en revient à la morale conventionnelle et à la religion. En effet, après la mort du Vicomte de Valmont, elle s'enfuit. Mme de Volanges, sans nouvelles de sa fille, se trouve alors une fois de plus dans une situation dramatique et inattendue, et se tourne vers une nouvelle personne : Mme de Rosemonde²¹⁶. Par conséquent, le discours du cœur ressurgit, mais dans une position délicate entre deux autres discours, qui eux aussi font leur réapparition : la convention sociale et la religion.

Il faut être mère, pour avoir l'idée de ce que j'ai souffert hier toute la matinée ; et si mes plus cruelles inquiétudes ont été calmées depuis, il me reste encore une vive affliction, et dont je ne prévois pas la fin²¹⁷.

C'est avant tout le cœur maternel qui se manifeste. Mme de Volanges a souffert de l'absence prolongée et inopinée de sa fille : essayant de se rassurer de diverses manières, c'était toujours la « peine²¹⁸ » qui lui revenait, une peine que seule une mère peut comprendre. Il est vrai que l'apparition du concept de l'amour maternel, dès la fin du XVIII^e siècle, se traduit par les notions de surveillance, d'attention et de dévouement maternels : « des liens se nouent qui rendent plus difficiles, sinon impossibles, les séparations d'autrefois²¹⁹ ». Toutefois, dans le cas de Mme de Volanges, les peines ressenties en l'absence de sa fille ont d'abord pour cause l'ignorance du lieu où se trouve Cécile. En effet, elle parle de cette attente comme de ses « plus cruelles inquiétudes », qui sont pourtant calmées et rassurées une fois qu'elle apprend que Cécile s'est enfuie au couvent, où elle veut devenir religieuse. Si les inquiétudes de Volanges n'étaient apparemment pas que Cécile se soit réfugiée au couvent alors que pouvaient-elles bien être pour être aussi « cruelles » ? Vu les préoccupations très courantes concernant la vie sentimentale de Cécile et la légère liberté qu'elle avait fini par lui laisser, il est fort

²¹⁵ Cette troisième partie s'étend de la page 500 à la fin du roman (p. 513), dans l'édition consultée.

²¹⁶ Voir lettre CLXX (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, pp. 500-502).

²¹⁷ *Ibid.*, p. 500.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 501.

²¹⁹ BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 214.

probable que Volanges ait craint que sa fille se soit enfuie avec un homme, celui qu'elle aimait, Danceny. Ou, qui sait, qu'elle soit suicidée par amour ? Ou même qu'elle ait été enlevée ? Il reste qu'une « vive affliction » est toujours d'actualité.

Malgré le tourment de l'attente et la peine occasionnée chez Mme de Volanges, le discours du cœur est rapidement rattrapé par d'autres préoccupations. Si nous revenons peu de temps avant la terrible nouvelle, nous pouvons nous arrêter sur un élément interpellant : Mme de Volanges a beau se tracasser du sort de sa fille, il reste qu'elle n'ose aller chercher des nouvelles ou des informations à propos de cette dernière, malgré le feu intérieur qui la pousse à le faire. La raison de cette inaction est sans doute le « qu'en dira-t-on ? », la condamnation morale et sociale qui pèse sur ses épaules de mère, qui revient une fois de plus dans son esprit : que va-t-on penser d'une mère qui laisse partir sa fille on ne sait où, alors qu'elle devait être mariée ? Que va-t-on penser si l'on vient à apprendre où Cécile s'est enfuie ?

Cette crainte du jugement n'est pas présente uniquement chez Mme de Volanges. En effet, plus tard, une fois les correspondances du Vicomte de Valmont dévoilées de manière posthume au grand public, celles-ci arrivent jusqu'à Mme de Rosemonde, qui s'en fait la garante. De cette manière, la tante du défunt apprend la réelle cause de la fuite de Cécile : honteuse de ce qu'elle a fait avec Valmont et de la manière dont elle a été manipulée, Cécile a préféré se retirer du monde, trop exalté pour elle. En effet, « les couvents continuaient d'exercer la fonction d'établissement de tranquillité sociale, spécialement au service de l'élite urbaine [...] dans des transactions visant le salut éternel²²⁰ ». Par la même occasion, Mme de Rosemonde demande au Chevalier Danceny de lui remettre la correspondance qu'il a entretenue avec la jeune Cécile. Selon elle, il ne faudrait pas entacher la réputation de Cécile, mais surtout et avant tout celle de Mme de Volanges, « cette femme respectable²²¹ ». Cécile désormais retirée du monde, c'est davantage sur Mme de Volanges que reposent les conséquences de ses actes. N'oublions pas que, très tôt, on accusa fermement les mères d'être responsables des actes et des comportements de leurs enfants, d'où la crainte de Mme de Rosemonde pour son amie.

²²⁰ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 191.

²²¹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 504.

Ce discours « sociétal » se joint au discours conventionnel qui ressurgit également dans cette dernière partie de notre parcours analytique de la relation mère-fille. En effet, ayant appris que sa fille était entrée au couvent, Mme de Volanges se pose une question, que nous ne pensions pas revoir de sitôt :

Ce qui redouble mon embarras, c'est le retour très prochain de M. de Gercourt ; faudra-t-il rompre un mariage si avantageux²²² ?

Précédemment, voyant la souffrance de sa fille et voulant suivre son devoir naturel, Mme de Volanges pensait lui proposer une union avec Danceny. Toutefois, rappelons-nous qu'elle avait également laissé planer l'idée de « différer²²³ » le mariage, le temps de mieux connaître sa fille. Cependant, nous ne savions pas si elle faisait référence à Danceny ou au Comte de Gercourt, puisque l'idée venait après le déroulement de ses réflexions à propos des deux hommes. À cela s'ajoute que, à cette lettre, avait suivi le discours de la Marquise de Merteuil, qui guidait Mme de Volanges vers le mariage de convenance avec le Comte de Gercourt. Lettre qui est restée sans réponse... Volanges aurait-elle changé d'avis entretemps ? Ne saurait-elle plus où se positionner ?

À cette première question étonnante, Volanges répond par une autre question :

Comment donc faire le bonheur de ses enfants, s'il ne suffit pas d'en avoir le désir et d'y donner tous ses soins²²⁴ ?

Cette seconde question est d'ordre plus général : en mettant « tous ses soins » dans le mariage, Mme de Volanges pensait faire le bonheur de sa fille sur le long terme. Cependant, cette question reste ambiguë puisqu'elle n'évoque pas directement dans quel mariage elle consacre son énergie : serait-ce celui avec le Comte de Gercourt, qui représente la stabilité et la sécurité ? Ou celui qui unira Cécile à Danceny, qui représente un risque financier et contredit ses plans initiaux ? À partir du contenu de la question précédente, il serait plus logique de penser que ce dans quoi Mme de Volanges met tous ses soins est le mariage entre Cécile et Gercourt. Finalement, elle a beau être rattrapée par son amour maternel, elle reste convaincue que le mariage avec Gercourt est la meilleure

²²² *Ibid.*, p. 502.

²²³ *Ibid.*, p. 307.

²²⁴ *Ibid.*, p. 502.

solution, et qu'il peut tout de même faire le bonheur de sa fille (selon l'idéologie rappelée par Merteuil).

À tout cela vient s'ajouter un troisième élément : la religion. Cécile, donc, s'enfuit au couvent pour devenir religieuse : « elle ne pouvait être heureuse qu'au Couvent²²⁵ », mais elle craint la réaction de sa mère, qui lui rend immédiatement visite. Cette crainte se trouve justifiée puisque la réaction de Volanges nous confirme enfin clairement qu'elle ne regardait le couvent que comme une punition ou une option de repli temporaire (voir *supra*, p. 32) :

J'ai pris le parti de lui permettre d'y rester, mais sans être encore au rang des Postulantes, comme elle le demandait [...] Quelque respect que j'aie pour la vocation religieuse, je ne verrais pas sans peine, et même sans crainte, ma fille embrasser cet état. [...] ce n'est guère à cet âge que nous savons ce qui nous convient²²⁶.

Ces arguments de la jeunesse et de l'innocence de Cécile sous-entendent que Mme de Volanges cherche à garder la main sur les décisions concernant l'état que doit embrasser sa fille. Cependant, après tout ce temps, soumise aux volontés de sa mère, Cécile a voulu choisir par elle-même son destin, ce qui est d'autant plus étonnant, lorsque nous savons que, à l'époque, « les filles prenaient rarement le voile par pure dévotion, mais plutôt à l'initiative de leurs parents²²⁷ », et que l'âge minimum de la prononciation des vœux était de seize ans²²⁸. Mme de Volanges se retrouve prise à son propre jeu : à force d'avoir sans cesse menacé (directement ou non) Cécile d'un retour au couvent, celle-ci s'y est finalement rendue de son plein gré, dans l'objectif d'y trouver refuge pour la vie entière. Après réflexion, nous pouvons en fait discerner dans les menaces antérieures et répétitives de Mme de Volanges plutôt une volonté d'intimidation, de rappel à la raison, de punition, qu'une réelle envie d'agir sur le long terme. Réapparaît alors une opposition, qui se révèle encore plus flagrante et claire à ce stade-ci : d'un côté, Mme de Volanges qui voit le couvent comme une punition passagère, et qui craint moins la convention religieuse (être une bonne chrétienne) que la sociale (être vue comme une bonne mère) ; d'un autre côté, Cécile qui redoute fortement d'être une mauvaise

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 193.

²²⁸ *Ibid.*, p. 195.

chrétienne et qui veut racheter ses péchés (fausse couche, infidélité, etc.), en rejoignant définitivement l'ordre religieux.

Sans doute prise par des remords, Mme de Volanges reste atteinte d'une « vive affliction » (voir *supra*, p. 65) : cette vocation que prend Cécile, déclare-t-elle, la tourmente. Outre qu'elle est inopinément séparée de sa fille et qu'elle se reproche de n'avoir pas su l'aider, il se pourrait que Mme de Volanges souffre également de l'annulation du mariage prévu... La fierté maternelle et l'honneur seraient-ils heurtés ?

1.3.2. Mère ou juge ?

Je ne trouve rien de si effrayant que d'avoir à décider du sort des autres, et je crains également de mettre dans cette occasion-ci, la sévérité d'un juge ou la faiblesse d'une mère²²⁹.

Cet extrait par lequel Volanges finit sa lettre remet en avant une opposition déjà mentionnée, à savoir celle établie entre l'autorité et l'amour. Toutefois, l'autorité (ou « la sévérité ») est désormais adjointe à un juge. C'est comme si, dorénavant, Mme de Volanges la séparait définitivement de son rôle parental. D'autre part, l'amour de Mme de Volanges pour sa fille est à nouveau associé à une faiblesse, comme avait pu l'affirmer la Marquise de Merteuil : laisser sa fille suivre sa voie au couvent (après avoir voulu la laisser suivre sa voie amoureuse) ne serait qu'une nouvelle preuve des « illusions » de l'amour maternel. En effet, Mme de Volanges a beau croire en Dieu et respecter l'église, elle n'en arrive pas au point de penser que la voie religieuse peut faire le bonheur de sa fille. Toutefois, prise dans une situation qui lui demande de faire un choix entre deux solutions, la faiblesse ou la sévérité, elle ne peut empêcher Cécile de faire ses propres choix et n'aura pas d'autre option, comme nous allons le voir, que de trancher pour la faiblesse. En outre, cette notion s'accorde avec la conception de l'instabilité et de la fragilité féminines, très vivace à l'époque : c'est justement sa faiblesse autant organique que sentimentale et de raisonnement, qui enferme la femme dans son univers maternel.

Une autre opposition intéressante est celle que fait Mme de Volanges entre « juge » et « mère » : celle-ci repose sur une opposition entre masculin (puisque le juge

²²⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 502.

est une fonction masculine) et féminin qui permet d'associer la sévérité au père, alors que la faiblesse est déjà associée à la mère. En fait, Volanges joue depuis le début le rôle de mère-veuve, ce qui lui impose la charge des deux rôles parentaux. Cependant, nous l'avons progressivement vue être partagée entre la sévérité et la tendresse. Déjà plus tôt, les deux rôles se voyaient différenciés par l'emploi des termes opposés « cœur » et « armé » (voir *supra*, p. 41). Cette fois-ci, face à la situation difficile dans laquelle Mme de Volanges finira par choisir la faiblesse, elle associe une fois pour toutes la sévérité au masculin. Par cette dissociation de genre, nous pouvons en déduire qu'elle se libère finalement de l'aspect paternel de son statut, qu'elle s'obligeait à endosser depuis le début, mais qu'elle était déjà prête à mettre en péril auparavant : souvenons-nous de son discours du cœur, dans lequel elle déclarait préférer compromettre son autorité, plutôt que la vertu de sa fille (voir *supra*, p. 54).

Par cette remise en question des plus importantes concernant le rôle parental à adopter, nous retrouvons dans le personnage de Mme de Volanges le contexte dans lequel le roman a été écrit.

Alors qu'autrefois, les discours mettaient en évidence l'opposition entre homme et femme, une autre opposition s'est ajoutée : celle entre le père et la mère, dont les rôles devinrent totalement hétérogènes. Cela expliquerait le revirement de situation que vit Mme de Volanges. Au début de notre analyse, cette dernière semblait bien assurée du rôle qu'elle avait à prendre avec Cécile : même si elle portait en elle le poids de l'autorité décisionnelle familiale, qui ne lui semblait pas contraignante, cette autorité sur l'enfant était autant paternelle que maternelle. Par conséquent, il n'y avait pas nécessairement de problème de différenciation. Or, dorénavant, Mme de Volanges oppose son amour à une autorité, qu'elle ne s'attribue plus : c'est comme si, parallèlement au contexte discursif conflictuel de la fin du XVIII^e siècle, elle se trouvait elle-même tendue entre les deux pôles parentaux. Dorénavant soumise à un conflit intérieur entre les deux rôles, qui sont devenus indépendants, la tâche est rendue encore plus compliquée. En effet, si elle choisit d'en suivre un, l'autre ne pourra pas être pris en charge par autrui. Face à la décision de vie de Cécile, Mme de Volanges semble perdue : voulant jouer son rôle de mère, elle pense savoir ce qui est le mieux pour sa fille (suivre sa voie), mais elle s'obstine à jouer en même temps ses deux rôles de mère-veuve, désormais dissociés. C'est cette confusion qui fait craindre à Mme de Volanges de choisir entre la « sévérité » (pour ne pas dire

autorité) et la « faiblesse » (pour ne pas dire amour) : peu importe ce qu'elle fait, elle devra de toute manière adopter l'un des deux rôles, et regrettera autant l'un que l'autre pour l'effet qu'il aura sur l'avenir de sa fille. D'où ses propos « je ne trouve rien de si effrayant que d'avoir à décider du sort des autres », cités ci-dessus. L'effet de l'hétérogénéité des rôles parentaux sur la mère-veuve pourrait donc être l'une des explications de la confusion des discours que nous retrouvons déjà clairsemée dans le discours du cœur, mais encore davantage dans cette partie-ci de notre analyse. En outre, cela a certainement entraîné la confusion chez Cécile. Peut-être ne sait-elle plus comment agir face aux changements d'attitudes de sa mère ? Nous verrons dans l'analyse du duo Merteuil-Cécile que cette dernière ne se fera pas son avis d'elle-même.

Au-delà de toute explication historico-théorique, cet amalgame de discours et cette accumulation d'ambiguïtés sont également le reflet de ce qui se produit dans l'esprit et le cœur de Mme de Volanges. Au fond, le cœur est le plus instable des guides. La religion et la convention ont beau semer le doute dans l'esprit de Mme de Volanges, le cœur revient toujours entre les lignes : toute cette agitation discursive est en réalité le résultat d'une agitation sentimentale (dominée par la crainte de l'avenir de sa fille). Il est évident que ses actes et décisions étaient bien plus clairs lorsque la sévérité dominait, dans la première partie.

1.3.3. Une ignorance persistante

Mme de Rosemonde, une fois les correspondances du Vicomte de Valmont reçues et la demande faite à Danceny (voir *supra*, p. 66), répond à l'appel à l'aide de Mme de Volanges. Pour ne pas « affliger davantage le cœur d'une mère²³⁰ », Rosemonde préfère taire des éléments : « Je vous invite à ne pas vous opposer à la vocation qu'elle montre [...] votre fille elle-même vous dit que vous ne désapprouveriez pas, si vous connaissiez ses motifs²³¹ ». En effet, en cédant à Valmont à plusieurs reprises et en faisant une fausse couche, Cécile a rompu toutes les conventions, religieuses et sociales, de l'époque : ni Gercourt, ni même Danceny ne peut l'épouser. Elle est socialement perdue. Son unique solution est de se rendre au couvent afin d'y sauver son âme et d'y « taire à jamais ce

²³⁰ *Ibid.*, p. 506.

²³¹ *Ibid.*, p. 505.

qu'elle a appris amèrement²³² ». Dans cette optique, le mariage n'étant plus du tout envisageable et Mme de Volanges ne pouvant plus rien y faire (même si elle venait à l'apprendre), Mme de Rosemonde poursuit : « et que dans l'attente de son exécution, vous n'hésitez pas à rompre le mariage que vous aviez arrêté²³³ ». En outre, notre hypothèse se confirme une nouvelle fois : Volanges, lorsqu'elle parlait de « différer » un mariage dans lequel elle mettait « tous ses soins », maintenait effectivement la possibilité de marier sa fille au Comte de Gercourt.

Dès lors, dans sa réponse, se lit l'ignorance d'une mère, qui voit sa jeune fille d'un (trop) bon œil. Par ailleurs, c'est ici que se confirme ce que déclarait Mme de Volanges dans son discours du cœur : elle ne connaît pas sa fille (voir *supra*, p. 59). En effet, elle pense savoir quelles affreuses affaires Rosemonde tente de cacher à son cœur maternel : persuadée que Cécile a persévéré dans sa relation avec le Chevalier Danceny, elle craint que sa « fille, séduite, n'ait mis le comble à ses égarements²³⁴ ». Par ces mots, il est fort probable que Mme de Volanges fasse référence à la perte de virginité de sa jeune fille. Dans ce cas, la question du mariage avec Danceny revient immédiatement au galop, toujours considérée comme l'auxiliaire de la vocation religieuse, dont elle se méfie encore (et qui nous confirme à nouveau le caractère uniquement temporaire qu'elle donne au couvent) :

Cependant, s'il en est ainsi, en blâmant ma fille, je croirais pourtant lui devoir encore de tenter tous les moyens de lui sauver les tourments et les dangers d'une vocation illusoire et passagère. Si M. Danceny n'a pas perdu tout sentiment d'honnêteté, il ne se refusera pas à réparer un tort dont lui seul est l'auteur²³⁵.

²³² MC CALLAM, David, « Les modalités du désir dans *Les Liaisons dangereuses* », in *Dix-Huitième Siècle*, n°38, 2006/1, p. 603, [en ligne], disponible sur <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2006-1-page-589.htm> [consulté le 28/07/2022]

²³³ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 505, souligné par nous.

²³⁴ *Ibid.*, p. 507.

²³⁵ *Ibid.*, souligné par nous. Cette partie du discours de Volanges est une preuve de plus de la vision favorable qu'elle a de sa fille : même si elle la blâme, à contre-cœur, de ce qu'elle aurait supposément fait, Mme de Volanges accuse, sans scrupule, Danceny comme étant l'unique auteur des faits. Elle est incapable de voir sa fille comme l'initiatrice des faits.

1.3.4. Une dernière tentative

Le discours de Volanges à propos du sort de sa fille, ainsi que le roman, se terminent sous les signes de l'ambiguïté et de la confusion.

Tout d'abord, Mme de Volanges annonce avoir laissé sa fille se convertir en postulante : elle a donc suivi les conseils éclairés de son amie Mme de Rosemonde, malgré ses doutes concernant la vocation religieuse. Rappelons-nous ce que disaient Rousseau et Laclos au sujet du lien qui unit la mère à ses enfants : une fois l'enfant devenu capable de s'assurer, ce lien n'est plus naturel. Cécile étant désormais en capacité de choisir son destin, il n'est plus dans le devoir naturel de Mme de Volanges de décider pour sa fille. En outre, cette décision nous permet au moins de nous fixer sur quelque chose : face au conflit intérieur auquel elle était soumise entre la sévérité, l'autorité et la faiblesse, l'amour, c'est finalement le discours du cœur qui prime dans le chef de Mme de Volanges. Malgré les ambiguïtés persistantes, elle choisit de prendre part au rôle de mère, en repoussant le rôle de « juge », qu'elle retenait par principe.

Ce qui nous permet de parler d'ambiguïté n'est autre que le propos que tient cette dernière à la fin de sa lettre :

M. Danceny a quitté Paris [...] On dit qu'il va passer à Malte, et qu'il a le projet de s'y fixer. Il serait peut-être encore temps de le retenir ?... Mon amie !... Ma fille est donc bien coupable²³⁶ ?

Dans un dernier élan, Mme de Volanges est rattrapée par le discours conventionnel. Avant que l'un et l'autre ne prennent des voies séparées, et si sa fille est réellement condamnable (elle doute, mais ne semble toujours pas croire à cette « affreuse certitude²³⁷ »), pourquoi ne pas les unir dans un mariage bien établi qui arrangerait tout le problème ? En fait, Mme de Volanges est la dernière à se préoccuper de ce mariage, tout comme elle avait été la première. Perdue et seule face à la mort de la Présidente et du Vicomte, aux affreuses nouvelles concernant la Marquise de Merteuil, et aux exils de sa fille et de Danceny, mais aussi troublée par la perte de ses « objets les plus chers²³⁸ », la mère tourmentée cherche une stabilité et une assurance dans la convention et le

²³⁶ *Ibid.*, p. 512.

²³⁷ *Ibid.*, p. 513.

²³⁸ *Ibid.*

mariage. Elle se dédouane de ces troubles et de ces incertitudes par les exigences et les difficultés de son rôle de mère :

Qui pourrait ne pas frémir en songeant aux malheurs que peut causer une seule liaison dangereuse ! et quelles peines ne s'éviterait-on point en y réfléchissant davantage ! Quelle femme ne fuirait pas au premier propos d'un séducteur ? Quelle mère pourrait, sans trembler, voir une autre personne qu'elle parler à sa fille²³⁹ ?

²³⁹ *Ibid.*, souligné par nous.

1.4. Remarque conclusive

Pour clôturer ce premier volet de notre analyse, qui en constitue la partie la plus conséquente, il est primordial de revenir en quelques mots sur cette relation mère-fille qui ne nous paraissait pas si complexe de prime abord : que ce soit du côté de la mère ou de celui de la fille, la relation est vécue d'une manière totalement différente.

Mme de Volanges vit son rôle maternel en différentes phases qui nous ont permis de diviser notre analyse en trois points distincts, représentant les trois grands tournants de l'histoire de la mère et de la fille dans le roman. Au fil de ces différentes phases, le comportement de Mme de Volanges évolue considérablement : un quotidien fait de sévérité, de froideur, de conventionnalité et de mondanités, fait ensuite place à un grand bouleversement. Le discours et l'attitude de Mme de Volanges se transforment : elle ouvre son cœur. Cependant, ce changement la met en difficulté : alors que nous voyions un discours très certain dans l'unique lettre qu'elle écrivait à Danceny, la lettre écrite à la Marquise dans la seconde partie dévoile une mère incertaine, doutant de son rôle et de ses attitudes antérieures. Progressivement, cette incertitude maternelle fait place, dans la troisième partie, à une confusion et à une réactivation de tous les discours : face aux malheurs qui l'entourent, les propos de Mme de Volanges se font davantage naïfs face à la réalité mais aussi profondément troublés face à une prise de décision qu'elle ne pensait jamais devoir prendre. Finalement, nous pouvons nous en remettre à Rousseau qui disait :

On ne considère pas assez l'influence que doit avoir la première liaison d'un homme avec une femme dans le cours de la vie de l'un et de l'autre. On ne voit pas qu'une première impression, aussi vive que celle de l'amour ou du penchant qui tient sa place, a de longs effets²⁴⁰.

De par sa posture autoritaire originelle, Mme de Volanges n'a pas mesuré les effets redoutables, directs ou indirects, qu'aurait la liaison de Cécile et Danceny (sans compter les influences de Valmont et Merteuil sur cette dernière).

Les éléments contextuels historico-théoriques nous ont permis d'établir un parallèle entre ces changements qui touchent Mme de Volanges dans sa relation avec sa fille et le contexte que nous avons décrit. En effet, nous pourrions faire correspondre les

²⁴⁰ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, pp. 601-602.

deux premières phases de son évolution au progrès qui se fait en matière sentimentale dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. Tout comme l'entend Rousseau dans ses ouvrages, Mme de Volanges reprend son rôle naturel, et passe de l'autorité (la société) à l'amour (la nature). Cependant, après avoir tenté d'appliquer de nouveaux principes, à la suite d'une situation imprévue, elle se fait rapidement rattraper par ses anciens principes. Une tension se produit en elle, entre les deux pôles antagonistes que sont l'autorité et l'amour, conformément à la nouvelle hétérogénéité des rôles parentaux. Tension qui se trouve renforcée par une culpabilité nouvelle proférée à l'encontre des « mauvaises mères ». En outre, l'absence d'un M. de Volanges n'aide évidemment pas notre chère mère à se fixer dans son rôle, puisqu'elle endosse par conséquent les responsabilités incompatibles des deux parents.

Pour ce qui est de Cécile, les faits s'orientent différemment. Nous pouvons même dire qu'ils régressent. Il est vrai que la jeune fille entretient dès le départ une relation assez peu confiante et froide avec sa mère. Mais alors que le comportement de Mme de Volanges évolue et qu'elle fait part de sa tendresse à sa fille, les rencontres que fait Cécile vont inconsciemment l'éloigner de sa mère et progressivement contribuer à renforcer l'image peu avantageuse qu'elle se faisait déjà de celle-ci. Son attention va considérablement se tourner vers une figure avec laquelle elle établira un lien bien plus important et profond qu'avec sa propre mère : la Marquise de Merteuil.

2. LA MARQUISE DE MERTEUIL ET CÉCILE VOLANGES

La relation de substitution

[...] mais avant de leur offrir ce tableau trompeur, les avez-vous bien préparées à le voir sans émotion ?

- Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*²⁴¹.

Nous disions dans l'introduction de notre étude que peu de travaux se concentraient sur l'étude du personnage de Mme de Volanges, ainsi que sa relation maternelle avec Cécile Volanges. En revanche, la Marquise de Merteuil a provoqué beaucoup plus d'intérêt dans l'étude des *Liaisons dangereuses*, et a déjà pu être étudiée selon différents points de vue, comme son rôle libertin. Dans la logique de notre travail qui s'intéresse au point de vue maternel, et en partant des quelques prémices signalées dans la première partie de notre étude, nous porterons ici notre intérêt sur la relation particulière que la Marquise entretient avec Cécile Volanges et sur la possibilité ou non de qualifier cette même relation de « maternelle ».

Bien évidemment, dans cette deuxième partie de notre étude, nous n'hésiterons pas à mettre en évidence les complexités et les évolutions de cette relation particulière, et à nous poser dès le départ plusieurs questions : alors que nous l'avons rapidement vue sous l'angle de donneuse de leçon avec Mme de Volanges, ainsi que comme représentante d'une vision stéréotypée et conventionnelle de la mère (nullement prise aux tensions que peut éprouver une vraie mère), et alors que nous l'avons vue se rapprocher discrètement de Cécile, nous pouvons nous interroger sur l'attitude particulière et différente que la Marquise de Merteuil emploie « en privé » avec cette dernière. En outre, alors que la relation entre les deux Volanges se dégrade progressivement, il vaut la peine de se demander si la jeune Cécile ne cherche pas ce qu'elle n'a pas avec sa mère avec quelqu'un

²⁴¹ *Ibid.*, p. 562.

d'autre. Tout cela évidemment en gardant bien à l'esprit qu'un plan de vengeance secret a été initialement mis en place contre le Comte de Gercourt et contre Mme de Volanges.

Alors que nous pourrions penser qu'une relation « secrète » comme celle de Cécile et Merteuil favorise une correspondance abondante, il est assez surprenant de voir que la leur se fait rare : elle compte seulement six lettres, dont quatre proviennent de Cécile. Cependant, les références à leur relation dans d'autres lettres adressées à d'autres personnages, sont, quant à elles, abondantes et importantes dans notre analyse.

Avant d'entamer celle-ci, il nous faut préciser qu'elle ne se structurera pas de la même manière que celle que nous avons présentée pour la relation Cécile-Mme de Volanges. En effet, au lieu d'une analyse chronologique et simultanée des deux personnages, nous produirons une analyse distincte pour Cécile et pour la Marquise, en centrant notre intérêt, pour chacune d'entre elles sur les points forts, essentiels et marquants de leur point de vue sur la relation. Nous commencerons par Cécile et poursuivrons avec la Marquise. L'étude de ces points forts nous permettra d'obtenir une analyse des plus complètes, sans pour autant que celle-ci soit des plus détaillées : en effet, il ne s'agit pas de l'objet principal de ce travail, qui est la relation mère-fille entre Cécile et Mme de Volanges, mais plutôt de l'apport d'un point de comparaison intéressant à cette relation maternelle. De plus, de par les multiples facettes que présente la Marquise et, par conséquent, de par la complexité de son personnage et de ses comportements, il semblait plus pertinent de diviser les analyses des deux personnages, face à une Cécile dont les sentiments et les comportements sont peu variables.

Afin de donner aux deux parties (Mme de Volanges-Cécile Volanges et Marquise de Merteuil-Cécile Volanges) un objectif similaire, nous respecterons une analyse semi-chronologique, en nous fixant deux repères chronologiques : le premier s'étendra du début du roman au moment de la découverte de la relation entre Cécile et Danceny (correspondant à la première partie de l'analyse Mme de Volanges-Cécile Volanges) ; le second s'étendra de l'éloignement des Volanges à la campagne jusqu'à la fin du roman (correspondant aux deux autres parties de l'analyse Mme de Volanges-Cécile Volanges). Ces deux repères représentent deux périodes divergentes dans la relation entre Cécile et Merteuil, caractérisées par la proximité ou par la distance établie entre les deux personnages.

2.1. Le point de vue de Cécile Volanges

2.1.1. Une relation de proximité

2.1.1.1. La naissance rapide d'une affection

Dans ses lettres, Cécile Volanges n'hésite pas à très rapidement évoquer la Marquise de Merteuil, sans pour autant directement citer son nom :

[...] la femme [...] est parente et amie de ma mère ; elle paraît même avoir pris tout de suite de l'amitié pour moi. C'est la seule personne qui m'ait un peu parlé de la soirée²⁴².

Quelque chose de différent de ce que nous avons déjà pu voir dans ce travail se produit sans tarder, et pour cause : Cécile vient d'entrer dans le monde, avec une pression sur les épaules venant de sa mère et de la société. Dans ce moment difficile pour une jeune adolescente, une seule personne vient lui parler : la Marquise de Merteuil. De cette façon, cette dernière détient déjà une reconnaissance et une importance auprès de Cécile, qui la voit bientôt comme son unique « amie ».

À la Marquise s'ajoute rapidement le Chevalier Danceny. À eux deux, ils forment les « deux seules personnes » que cette jeune fille « trouve aimables²⁴³ » (ce qu'elle répétera à plusieurs reprises dans ses lettres²⁴⁴). Nous pourrions, dès lors, nous demander si Cécile exprime cela par rapport aux autres personnes du grand monde qui ne lui portent pas d'intérêt marqué, ou également par rapport à sa mère, ainsi que la vie ennuyante qu'elle lui impose ? Cela suivrait bien l'analyse que nous avons produite de la relation entre Cécile et Mme de Volanges : hormis le fait qu'il s'agit de sa mère, à qui elle doit bonté et respect, Cécile n'atteste de grands sentiments affectueux pour celle-ci.

Même si la jeune fille porte rapidement beaucoup d'intérêt à la Marquise, la première lettre (XII) qu'elle lui envoie reste assez formelle et distante. Cependant, en annonçant qu'elle ne pouvait l'accompagner à l'Opéra, souvenons-nous que Cécile lui avait tout de même déclaré qu'elle préférerait y être plutôt que de se trouver avec sa mère,

²⁴² LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 51.

²⁴³ *Ibid.*, p. 62.

²⁴⁴ Voir « les deux personnes que j'aime le mieux » (*Ibid.*, p. 77).

incommodée (voir *supra*, p. 15). Mais plus encore, elle affirme : « je vous assure que je regrette bien plus de ne pas être avec vous que le spectacle²⁴⁵ ». Ce n'est donc pas tant le fait de ne pas sortir de chez elle qui l'ennuie, mais plutôt celui de ne pas être avec la Marquise. La jeune Volanges y est déjà attachée et n'hésite pas à le manifester. Cette affection se confirme lorsque nous découvrons que les larmes de Cécile ont coulé dans la même soirée (« Je me déplaisais à tout, et j'ai pleuré, pleuré, sans pouvoir m'en empêcher²⁴⁶ »), et s'avère réciproque selon elle puisqu'elle mobilise régulièrement des énoncés tels que « Mme de Merteuil qui m'aime bien²⁴⁷ », « elle m'aime bien²⁴⁸ », « elle m'aime tant²⁴⁹ ».

2.1.1.2. De l'estime à la dépendance

Dès l'instant où Cécile reçoit la lettre de Danceny et éprouve des sentiments qui lui sont inconnus, elle se rend rapidement compte que, pour en savoir plus, elle doit en parler à la Marquise, qui paraissait déjà s'être prise d'amitié pour elle. Sans tarder, Cécile témoigne d'une considération pour ce que pense Mme de Merteuil, qui dépasse déjà largement le stade maximal auquel elle est arrivée avec sa mère, et que nous pourrions presque qualifier d'aveugle, puisqu'après tout, elle ne connaît encore que très peu cette dernière. Elle déclare :

En ne faisant que ce qu'elle me dira, je n'aurai rien à me reprocher. Et puis peut-être me dira-t-elle que je peux lui répondre un peu [...] ²⁵⁰.

Alors qu'elle sait pertinemment, de par son éducation, qu'une réponse serait dangereuse (« c'est peut-être mal [...] sûrement il ne faut pas que je réponde à cette Lettre-là [...] ça ne se doit pas [...] je ne voudrais rien faire qui fut mal²⁵¹ »), la jeune et insouciant Cécile estime que l'avis de Mme de Merteuil se situe au-dessus de tout cela, telle une référence absolue. Pour comprendre la position que prend la jeune fille, reprenons Rousseau :

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 76.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 77.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 82.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 78.

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 82.

²⁵¹ *Ibid.*

La plupart des habitudes que vous croyez faire contracter aux enfants et aux jeunes gens ne sont point de véritables habitudes, parce qu'ils ne les ont prises que par force, et que, les suivant malgré eux, ils n'attendent que l'occasion de s'en délivrer²⁵².

Il se pourrait très bien que Cécile, attendant « avec impatience dans la contrainte et l'ennui qu'un changement²⁵³ » se produise, et poursuivie par son envie de répondre à Danceny, ait vu en la Marquise de Merteuil, paraissant ouverte d'esprit et digne de confiance, l'occasion de s'affranchir de tout cela... Et Danceny de rapidement réitérer sa demande de réponse : « Et encore être obligée de me décider toute seule ! Mme de Merteuil, que je comptais voir hier au soir n'est pas venue²⁵⁴ ». Tandis que, dans sa relation avec Mme de Volanges, il est laissé à Cécile très peu d'occasions de prendre des décisions de son plein gré, ce système persiste dans sa relation avec la Marquise : voilà qu'une relation de dépendance, voulue cette fois-ci, prend forme. Peut-être Cécile pense-t-elle avoir une dette envers la Marquise, grâce à qui elle connaît le Chevalier Danceny (« c'est elle qui est cause que je le connais. C'est presque toujours avec elle que je l'ai vu, que je lui ai parlé²⁵⁵ »), ce qui la rend incapable de se prononcer sans son aval.

2.1.1.3. Une confiance neuve cachant une insécurité

La seconde lettre de Cécile à la Marquise (XXVII) affiche un tout autre ton que la première : Cécile, avide des conseils et de l'amitié de la Marquise, révèle pour la première fois ses sentiments pour Danceny ainsi que les lettres reçues et la réponse qui en a été faite. La confiance est installée. Par ailleurs, cette lettre est particulièrement intéressante puisqu'elle met en évidence d'autres éléments :

- a. Manquant d'expérience, Cécile montre toujours le besoin d'être approuvée mais également de justifier ses actes et paroles, en les mélangeant à des « aveux d'impuissance²⁵⁶ » : « je vous assure que quand j'ai trouvé sa lettre, je ne savais pas du tout ce que c'était ; mais pour ne pas mentir, je ne peux pas dire que je n'aie eu bien du plaisir en la lisant²⁵⁷ », « j'aimerais mieux avoir du chagrin toute ma vie,

²⁵² ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 626.

²⁵³ VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 553.

²⁵⁴ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 84.

²⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁶ VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 318.

²⁵⁷ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 106, souligné par nous.

que s'il ne me l'eût pas écrite²⁵⁸ », « je peux vous assurer même que je lui ai dit que j'en étais fâchée²⁵⁹ », « et pourtant, je n'ai pas pu m'en empêcher. Oh ! je ne lui ai écrit qu'une fois, et même c'était, en partie, pour lui dire de ne plus m'écrire²⁶⁰ ». La petite Volanges paraît craindre les réactions que pourrait avoir la Marquise : cela témoigne le caractère précoce de la confiance installée entre les deux femmes. Confrontée à une insécurité, Cécile cherche toujours à rassurer son destinataire, mais aussi, semble-t-il, à se rassurer elle-même (rappelons-nous sa crainte élevée du discours religieux). Cette insécurité et cette auto-défense se manifestent tout autant dans les lettres adressées à Sophie Carnay : « tu ne sais pas au juste ce qui en est : tu n'es pas là pour voir. Je suis sûre que si tu étais à ma place, tu ferais comme moi [...] mais c'est que je ne crois pas que personne se soit jamais trouvé dans le cas où je suis [...] Oh ! je suis bien à plaindre²⁶¹ ! » En conséquence de cette insécurité, Cécile est incapable de cerner la vérité : elle affirme à la Marquise « j'aimerais mieux avoir du chagrin toute ma vie que s'il ne me l'eût pas écrite²⁶² », alors que nous savons, de par une autre lettre, le bonheur que cela lui a fait (« Depuis que j'ai lu sa Lettre, j'ai tant de plaisir, que je ne peux plus songer à autre chose²⁶³ »).

- b. « [...] est-ce que ce serait bien mal de lui répondre de temps en temps ? seulement jusqu'à ce qu'il ait pu prendre sur lui de ne plus m'écrire lui-même²⁶⁴ » : Cécile refait de la Marquise l'autorité incontestable, tout en tentant de la convaincre en usant d'un faux prétexte, qui cache son réel désir. Nous nous doutons bien que ce n'est pas en répondant à Danceny de temps en temps qu'il ne lui répondra plus : Cécile désire maintenir cette correspondance. Cette position se trouve soutenue par un discours aux allures répétitives et insistantes : « vous verrez bien que ce n'est rien de mal qu'il demande. Cependant, si vous trouvez que ça ne se doit pas, je vous promets de m'en empêcher ; mais je crois que vous penserez comme moi, que ce n'est pas là du mal²⁶⁵ ». En fait, à la fin du XVIII^e siècle, période charnière dans l'expression des sentiments, les mots « deviennent les vecteurs de la métamorphose

²⁵⁸ *Ibid.*, pp. 106-107.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 107.

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ *Ibid.*, p. 84, souligné par nous.

²⁶² *Ibid.*, pp. 106-107.

²⁶³ *Ibid.*, p. 81.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 107, souligné par nous.

²⁶⁵ *Ibid.*, souligné par nous.

des émotions²⁶⁶ [...] ». Une fois la correspondance commencée, « lorsque les circonstances l'exigent, on ne peut plus s'en passer²⁶⁷ ». Par conséquent, ces insistances nous prouvent la nécessité pour Cécile de correspondre avec Danceny.

- c. Par l'utilisation marquée de l'adverbe « mal » (voir *supra*, citations du point b) Cécile fait également apparaître un élément sur lequel est revenu Rousseau : « Jusqu'à l'âge où la raison s'éclaire et où le sentiment naissant fait parler la conscience, ce qui est bien ou mal pour les jeunes personnes est ce que les gens qui les entourent ont décidé de tel²⁶⁸ ». Cécile étant arrivée à l'âge de la raison et du sentiment naissant, elle devrait donc pouvoir faire cette distinction manichéenne. Cependant, entre ce que lui dit sa mère, ce qu'elle a appris au couvent²⁶⁹, et ce que pourrait lui dire la Marquise, un doute persiste en elle. D'où l'importance du « choix des personnes qui doivent les approcher [les jeunes filles] et avoir quelque autorité sur elles²⁷⁰ ». L'adverbe « bien » est également omniprésent dans l'écriture de Cécile. Cependant, son emploi ne se fait pas en opposition avec le « mal » mais plutôt dans un souci d'intensité : étant incapable de traduire ses sentiments, lorsqu'elle doit évoquer une émotion plus forte, Cécile « ne dispose que d'un seul renforcement : l'adverbe *bien*. Elle en abuse²⁷¹ ».

Nos hypothèses sur l'insécurité de Cécile et la recherche du consentement de la Marquise dans tout ce qu'elle fait, sont confortées²⁷² dans une autre lettre où, s'adressant à Sophie (XXIX), elle déclare : « Je te le disais bien, Sophie, qu'il y avait des cas où on pouvait écrire ; [...] La preuve que j'avais raison, c'est que Mme de Merteuil, qui est une femme qui sûrement le sait bien, a fini par penser comme moi²⁷³ ». Cependant, l'utilisation du verbe « a fini par » nous rappelle les discours insistants qu'avait adressé

²⁶⁶ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France*, *Op. cit.*, p. 115.

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 553.

²⁶⁹ Ou pas, puisque comme le dit Danceny : « Quelle jeune personne, sortant de même du Couvent [...] ne portant dans le monde [...] qu'une égale ignorance du bien et du mal » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 510).

²⁷⁰ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 553.

²⁷¹ VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 318.

²⁷² Elles se maintiendront jusqu'au terme : dans sa dernière lettre à la Marquise, Cécile déclare « il m'a raconté de drôles de choses, et que je n'aurais jamais crues ; particulièrement sur Maman. Vous me feriez bien plaisir de me mander si tout ça est vrai » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 348) ; « vous m'assurez que Danceny m'en aimera davantage : mais en êtes-vous bien sûre ? ... Oh ! oui, vous ne voudriez pas me tromper » (*Ibid.*, p. 349).

²⁷³ *Ibid.*, pp. 109-110, souligné par nous.

Cécile à la Marquise : à force de réitérer le même argument (il n’y a rien de mal dans ce qu’ils font), Cécile prétend avoir réussi à convaincre la Marquise de consentir à la correspondance entre elle et Danceny. En échange de ses faveurs, la Marquise ne tarde pas à asseoir toujours un peu plus son autorité sur la jeune fille, en lui assignant désormais des impératifs : « elle exige seulement que je lui fasse voir toutes mes Lettres et toutes celles du Chevalier Danceny, afin d’être sûre que je ne dirai que ce qu’il faudra²⁷⁴ ».

2.1.1.4. Un véritable amour ?

Alors que le détachement s’opère progressivement dans sa relation avec sa mère, Cécile semble voir en Mme de Merteuil une figure au caractère maternel : en effet, elle la voit en quelque sorte comme son exemple, en ne pensant que comme elle et en ne faisant que ce qu’elle exige d’elle ou lui accorde. Cela nous rappelle ce que nous avons évoqué lors de notre analyse Mme de Volanges-Cécile Volanges (voir *supra*, p. 18) : l’enfant devait suivre le bon exemple que sa mère lui donnait. Or, ici, l’exemple que suit Cécile n’est pas sa mère, mais la Marquise. Mais est-il pour autant le « bon » ?

Ce lien étroit est redoublé par le cri d’amour que Cécile proclame plus loin pour la Marquise : « Mon dieu, que je l’aime Mme de Merteuil²⁷⁵ ! » En utilisant le verbe « aimer », défini comme le fait d’ « éprouver, par affinité naturelle ou élective, une forte attirance pour quelqu’un ou quelque chose²⁷⁶ », Cécile rend manifeste l’attention remarquable qu’elle porte à sa relation avec la Marquise. Cependant, candide et en proie à des sensations nouvelles qu’elle ne peut exprimer, la jeune Volanges sait-elle réellement ce que c’est que d’aimer ? Quel est donc le réel sentiment qu’elle éprouve pour Mme de Merteuil : de la reconnaissance ? de l’amitié ? ou réellement de l’amour ? Cet amour serait-il alors plutôt d’un ordre maternel ou d’un ordre passionné, comme celui qu’elle déclare au Chevalier dans la lettre qui suivra cette exclamation ?

En supposant qu’il s’agit là d’un amour d’ordre maternel, deux images maternelles se présentent, par conséquent, aux yeux de Cécile : sa véritable mère, Mme de Volanges, qu’elle craint de par sa sévérité et avec qui elle n’a pas la compagnie, la conversation ni

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 110.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ CNRTL, « Aimer » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/aimer> [consulté le 04/06/2022].

la confiance faciles ; et ce que nous pourrions nommer pour l'instant un substitut maternel, Mme de Merteuil, qu'elle ne connaît que très peu, mais qu'elle aime, pour sa confiance, son écoute, son caractère respectable, et à qui elle lègue une autorité légitime. Nous devinons dès lors facilement quel parti Cécile préfère.

Cependant, cet amour que porte Cécile à Mme de Merteuil prend une autre tournure lorsque nous rencontrons l'extrait dans lequel elle déclare avoir embrassé cette dernière de tout son cœur²⁷⁷, alors qu'elle se faisait doucement réprimander. En effet, Cécile justifie cette attitude en indiquant : « Au moins celle-là, je peux bien l'aimer tant que je voudrai, sans qu'il y ait du mal²⁷⁸ ». Le verbe « aimer » fait son retour mais dans un sens que nous ne pouvons pas définir comme maternel cette fois-ci. Il semble, en fait, que Cécile transmet inconsciemment l'amour et la douceur qu'elle ne peut donner au Chevalier, dans sa relation avec la Marquise qui, quant à elle, s'en délecte (voir *infra*, pp. 93-94) . Et pour preuve, Cécile déclare à Sophie : « Il me semble que je l'aime plus comme Danceny que comme toi, et quelquefois je voudrais qu'elle fût lui²⁷⁹ ». Ce qu'elle explique par : « Cela vient peut-être [...] de ce que je les vois si souvent ensemble, ce qui fait que je me trompe²⁸⁰ ». Loin de là ce que nous avons défini comme une relation maternelle...

2.1.1.5. Vers une mère de substitution ? Des lectures interdites au profit d'une reconnaissance particulière

Un élément intéressant en lien direct avec l'instruction fait son apparition et nous fait revenir sur cette opposition existante entre les deux figures que représentent Mme de Volanges et la Marquise :

Mme de Merteuil m'a dit aussi qu'elle me prêterait des Livres qui parlaient de tout cela [...] elle m'a recommandé seulement de ne rien dire à Maman de ces Livres-là, parce que ça aurait l'air de trouver qu'elle a trop négligé mon éducation, et pourrait la fâcher²⁸¹.

²⁷⁷ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 132.

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 173.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ *Ibid.*, p. 110.

Mme de Merteuil se charge d'une partie de l'éducation de la petite Volanges en lui recommandant la lecture de certains livres. Seulement, à l'inverse des livres de dévotion, « comme au Couvent » (voir *supra*, p. 11 et p. 29), qu'elle a l'habitude de lire sous la houlette de sa mère, ceux-ci ont pour sujet « tout cela ». Venant d'évoquer Danceny, « tout cela » désigne alors très certainement les sentiments, l'amour (preuve qu'elle n'en est pas encore assez informée), et tout ce qui tourne autour. Une note de bas de page de l'édition de notre texte pose une question intéressante : « Sont-ce des romans²⁸² » que la Marquise prête à Cécile ? Dans ce cas, il est important de savoir ce qui se disait à leur propos à l'époque et la raison pour laquelle Mme de Merteuil, au contraire de Mme de Volanges, en fait part à Cécile.

À l'époque moderne (autant au XVI^e siècle qu'au XVIII^e siècle), les lectures des femmes étaient restreintes. D'une part, les ouvrages de dévotion étaient évidemment prescrits dans leur éducation. D'autre part, la lecture d'ouvrages d'histoire, de philosophie, de droit et de poésie était autorisée puisqu'on pouvait « lire chez eux de bons préceptes²⁸³ » mais aussi parce qu'ils « ignorent les femmes, ou les rappellent à leurs devoirs²⁸⁴ ». En revanche, faisaient partie des genres littéraires interdits les tragédies, les comédies, les opéras, et surtout les romans. Cela étant pour plusieurs raisons : autant ces derniers « donnent aux femmes les premiers rôles²⁸⁵ », autant ils exaltent des passions et font paraître l'amour « comme la chose du monde la plus charmante et la plus douce²⁸⁶ », ce qui entraîne la rêverie solitaire. Cela leur valut les qualificatifs de pervers, de frivoles, de pernicious, de mauvais exemples où les femmes « n'y apprennent pas seulement le mal [...], mais les plus délicates façons de le commettre » et de « pécher subtilement²⁸⁷ », ce qui expliquerait l'intérêt que leur porte la Marquise en vue de ses plans de vengeance contre le Comte. Le roman incarne à l'époque une sorte de « contre-culture²⁸⁸ » qui tend à détruire tout ce qu'on a appris aux femmes et de faire ressortir leur nature passionnée, ce qui expliquerait alors également le fait que Mme de Volanges n'en ait pas fait lire à sa fille. D'ailleurs, cette idée paraît notamment chez les écrivains de l'époque. Choderlos de

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident, Op. cit.*, pp. 307-308.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 311.

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 315.

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 338.

Laclos lui-même, dans son traité sur l'éducation des femmes, regrette « les réflexions solitaires » et « le feu de l'imagination » suscités par des « lectures peu chastes²⁸⁹ » (ce qui peut paraître paradoxal, puisqu'il écrit ce traité à la suite de son roman épistolaire). Ce qui est certain, c'est que les conseils de la Marquise concernant ces lectures « interdites » auront un impact immédiat sur les actes et les dires de Cécile : dans la lettre qui suit ces recommandations, Cécile déclare son « amour » à Danceny. En outre, cet événement donne lieu à une première opposition explicite que fait la jeune fille entre sa mère et son amie Merteuil :

C'est pourtant bien extraordinaire qu'une femme qui ne m'est presque pas parente, prenne plus de soin de moi que ma mère ! C'est bien heureux pour moi de l'avoir connue²⁹⁰ !

Plus que jamais, Cécile situe la Marquise au rang de mère de substitution, et s'en estime heureuse, parce que, comme elle le déclare : « le peu que je sais, c'est elle qui me l'a appris²⁹¹ ». Cependant, en réfléchissant à la relation, aux échanges et aux discussions qu'entretiennent Cécile et Merteuil et qui ne tournent qu'autour de Danceny et des sentiments qu'il procure à Cécile, il est possible que celle-ci élève la Marquise si haut dans son estime parce qu'elle lui permet de faire ou de dire des choses que sa mère ne lui permettrait pas, ce qui relaie à cette dernière le mauvais rôle. Lorsqu'elle parle du « peu » qu'elle sait, il s'agit sans doute de ces sujets-là : elle ne prend pas en compte l'instruction reçue précédemment par sa mère et le couvent.

2.1.2. Une relation à distance

Cette relation de proximité prend fin une fois la relation de Danceny et Cécile découverte et une fois les Volanges installées à la campagne, où elles se sont rendues sous les conseils de la Marquise (craignant que Cécile ne soit renvoyée au couvent et que ses plans ne tombent à l'eau). Du côté de la jeune fille, le comportement varie peu. Il n'est donc pas dans notre intérêt de diviser cette seconde partie en différents points : nous

²⁸⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *De l'éducation des femmes*, *Op. cit.*, p. 28.

²⁹⁰ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 110.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 132.

rassemblerons les quelques éléments importants, qui concordent et confirment ce que nous disions au sujet de la relation de proximité.

Alors que la correspondance des deux femmes est interrompue, chacune étant rappelée à ses affaires, Cécile se préoccupe de son incapacité à parler d'amour à un tiers autre que la Marquise (que ce soit à Valmont, à Sophie, à Danceny, ou même sa mère qu'elle ne cite même pas), preuve nouvelle de leur relation privilégiée, mais aussi des sentiments comme de leur unique sujet de conversation :

Je voudrais bien lui [au Vicomte] en témoigner ma reconnaissance, mais je ne sais comment faire pour lui parler ; et quand j'en trouverais l'occasion, je serais si honteuse, que je ne saurais peut-être que lui dire. Il n'y a que Mme de Merteuil avec qui je parle librement, quand je parle de mon amour. Peut-être même qu'avec toi, à qui je dis tout, si c'était en causant, je serais embarrassée. Avec Danceny lui-même, j'ai souvent senti, comme malgré moi, une certaine crainte qui m'empêchait de lui dire tout ce que je pensais²⁹².

Et c'est d'ailleurs une fois encore sur un sujet sentimental et intime que reprend leur correspondance, lors d'un moment charnière de la relation entre Cécile et sa mère. Faisant suite à sa nuit de dépucelage, la jeune Volanges introduit le sujet de manière explicite : « Mon cœur est plein²⁹³... » Rappelant à la Marquise la confiance privilégiée qu'elle lui témoigne, Cécile va chercher auprès d'elle de la sévérité, au moment même où sa mère lui exprime une tendresse et une attention nouvelles, dont elle ne semble pas vouloir profiter pour s'en rapprocher. Les faits s'inversent.

Tout le monde ici m'a témoigné de l'intérêt aujourd'hui... ; ils ont tous augmenté ma peine. Je sentais tant que je ne le méritais pas ! Grondez-moi au contraire ; grondez-moi bien, car je suis bien coupable : mais après, sauvez-moi ; si vous n'avez pas la bonté de me conseiller, je mourrai de chagrin²⁹⁴.

Par cette évocation de la mort, nous atteignons le point culminant de la dépendance de Cécile aux conseils de Mme de Merteuil. C'est alors que nous pouvons reprendre les termes que prononçait Rousseau, alors qu'il favorisait l'amour et la raison

²⁹² *Ibid.*, p. 220, souligné par nous.

²⁹³ *Ibid.*, p. 302.

²⁹⁴ *Ibid.*

à l'encontre de l'autorité, cette dernière ayant longtemps primé dans l'éducation de Cécile :

Si jamais vous substituez dans son esprit l'autorité à la raison, il ne raisonnera plus, il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres²⁹⁵.

Dans cette recherche de la sévérité, une autre facette du personnage de Cécile refait également surface. Tout en se confiant, et en devinant les reproches qui pourraient lui être faits, la jeune fille cherche à justifier ses actes en brandissant son manque de connaissance en la matière et son impuissance : « il a voulu avoir une clef de ma chambre. Je puis bien vous assurer que je ne voulais pas : mais il a été écrire à Danceny²⁹⁶ », « j'ai peur de ne pas m'être défendue autant que je le pouvais. Je ne sais pas comment cela se faisait²⁹⁷ », « c'était comme malgré moi²⁹⁸ », « et puis aussi, j'étais bien troublée ! S'il est toujours aussi difficile que ça de se défendre, il faut y être accoutumée²⁹⁹ », « il est vrai que M. de Valmont a des façons de dire, qu'on ne sait pas comment faire pour lui répondre³⁰⁰ ». Ces excuses auraient pu être reçues (puisque nous avons vu à quel point les jeunes filles étaient volontairement maintenues dans l'ignorance sexuelle, voir *supra*, pp. 39-40), si Cécile n'avait pas avoué avoir accepté un autre rendez-vous nocturne avec le Vicomte, dont elle se dédouane à nouveau : « quand il s'en est allé, j'étais comme fâchée [...] j'ai eu la faiblesse de consentir qu'il revînt ce soir : ça me désole encore plus que tout le reste. Oh ! malgré ça, je vous promets bien que je l'empêcherai d'y venir³⁰¹ ». Si elle déclare vouloir se faire gronder pour les actes qu'elle a commis avec regret, Cécile agit dans le sens contraire de ce qu'elle demande en évitant tout reproche qui pourrait lui être fait.

²⁹⁵ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 240.

²⁹⁶ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 302, souligné par nous.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 303, souligné par nous.

²⁹⁸ *Ibid.*, souligné par nous.

²⁹⁹ *Ibid.*, souligné par nous.

³⁰⁰ *Ibid.*, souligné par nous.

³⁰¹ *Ibid.*, souligné par nous.

2.2. *Le point de vue de la Marquise de Merteuil*

2.2.1. Une relation de proximité

2.2.1.1. Un attachement particulier

Malgré un intérêt initial évident et malhonnête, lorsque la Marquise évoque Cécile dans la lettre XX, elle laisse apparaître un certain attachement pour la jeune fille : « je raffole de cet enfant : c'est une vraie passion. Ou je me trompe ou elle deviendra une de nos femmes les plus à la mode³⁰² ». Cependant, il ne semble pourtant pas ici que Merteuil aime Cécile par amitié, comme le pense cette dernière. D'ailleurs, cette supposition se trouve soutenue par l'utilisation du terme « passion », lui-même renforcé par l'emploi du verbe « raffoler » : dans sa définition, la passion est « un état affectif et intellectuel puissant qui domine la vie mentale » ou « une vive inclination vers un objet³⁰³ » ; elle diffère donc d'une amitié. Cependant, en aucun cas, la Marquise ne présente de trouble face au caractère puissant de cette passion, ce qui nous permettrait de la qualifier de « bonne », puisque selon les termes de Rousseau : « toutes [les passions] sont bonnes quand on en reste le maître ; toutes sont mauvaises quand on s'y laisse assujettir³⁰⁴ ». Peut-être la Marquise raffole-t-elle de Cécile parce qu'elle lui voue son admiration ? Ou parce qu'elle lui permet de mettre en œuvre ses plans de vengeance ? Les questions se posent, mais Merteuil ne s'exprime pas plus clairement sur ses termes. Cependant, en déclarant « mais je n'oublie pas que c'est un enfant, et je ne veux pas me compromettre³⁰⁵ », la Marquise oublie rapidement sa petite « passion » pour en revenir à sa propre réputation (sans aucune crainte pour celle de Cécile).

2.2.1.2. Les prémices d'une relation de confiance

Une confiance s'installe également du côté de la Marquise. De prime abord, celle-ci n'a rien à voir avec celle que nous avons analysée du côté de Cécile. En effet, lorsque Mme de Merteuil désire mettre cette dernière en possession de lectures supposément sentimentales, consciente de ce qu'elle fait en regard de ce qui est prescrit par la société,

³⁰² *Ibid.*, p. 89.

³⁰³ *Le Robert Maxi Plus, Op. cit.*, p. 767.

³⁰⁴ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation, Op. cit.*, p. 644.

³⁰⁵ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses, Op. cit.*, p. 89.

elle demande en même temps à la jeune fille de ne rien dire à sa mère au sujet de ces lectures, comme s'il s'agissait alors de leur petit secret : c'est désormais au tour de la Marquise de faire confiance à Cécile. En outre, en faisant cette demande explicite, elle dévalorise l'éducation que Mme de Volanges a procuré à Cécile.

Toutefois, concernant cette dévalorisation, il nous faut nous demander : finalement, qu'est-ce qui est le mieux pour Cécile ? La maintenir dans l'innocence avec les livres de dévotion ? Ou lui ouvrir les yeux sur les aventures de la vie ? Même si Rousseau déclare haïr les livres³⁰⁶, il écrit dans son *Émile* : « il faudrait montrer aux jeunes filles qui vont se marier les plaisirs qu'elles quittent, de peur que la fausse image de ces plaisirs inconnus ne revienne troubler leur retraite³⁰⁷ ». Certainement que Rousseau n'entendait pas inclure là-dedans l'entièreté de l'éducation sentimentale, et certainement que le recours aux romans n'est pas le meilleur moyen d'apprendre à une jeune fille ces « plaisirs » inconnus (ce qui y est écrit ne représente pas toujours la réalité), mais ce qui est certain aussi, c'est que la Marquise de Merteuil, en avance sur Mme de Volanges, prend plus en main cette partie de l'instruction de Cécile. Rappelons-nous qu'elle s'était également chargée de lui instruire des devoirs d'une épouse. En outre, les longues discussions que nous relate Cécile avec la Marquise s'engagent elles aussi dans le programme d'instruction de la jeune fille : « pour les mères, [...] la conversation est l'outil pédagogique le plus immédiat, conforme à leurs compétences³⁰⁸ ». Merteuil s'attribue le rôle d'institutrice, un rôle qui normalement revient à la mère : la question de l'attribution du rôle de substitut maternel à la Marquise se pose une fois encore. Cependant, tout en réfléchissant à cela, n'oublions pas les fins intéressées et malveillantes³⁰⁹ de cette dernière et finalement la tournure (notamment sexuelle) que prendront les événements, suite à ces lectures... Tout comme la relation entre Cécile et

³⁰⁶ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 264.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 561.

³⁰⁸ VANOFLEN, Laurence, « La conversation, une pédagogie pour les femmes ? », in *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, sous la direction de BROUARD-ARENDS, Isabelle, PLAGNOL-DIÉVAL, Marie-Emmanuelle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2007, p. 184, [en ligne], disponible sur : <https://books.openedition.org/pur/39359> [consulté le 30/07/2022]

³⁰⁹ Même si la Marquise a très certainement initié Cécile aux romans, elle s'est évidemment gardée de dire le fond des choses, pour parvenir à faire fonctionner son plan. Voir notamment ce qu'elle déclarera à Valmont : « des enfants qui, quand ils écrivent *je vous aime*, ne savent pas qu'ils disent *je me rends* » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 117).

la Marquise, il s'agit là d'une question complexe à laquelle il est risqué de donner une réponse claire.

En outre, dans la lettre LIV adressée au Vicomte de Valmont, alors que des plans s'établissent pour mettre en place un rendez-vous entre Cécile et Danceny, la Marquise se laisse emporter par tout autre chose, en évoquant une certaine affection pour la jeune enfant :

Elle est vraiment aimable, cette chère petite ! Elle méritait un autre Amant ; elle aura au moins une bonne amie, car je m'attache sincèrement à elle. Je lui ai promis de la former, et je crois que je lui tiendrai parole. Je me suis souvent aperçue du besoin d'avoir une femme dans ma confiance, et j'aimerais mieux celle-là qu'une autre³¹⁰.

Au-delà d'apporter un caractère réciproque à l'amitié entre elle et Cécile (« aimable » et « amie » sont d'ailleurs des termes qui avaient déjà été utilisés par Cécile pour qualifier la Marquise), Merteuil explique cet attachement par le besoin d'établir une relation de confiance qu'elle n'a pas eue lorsqu'elle était jeune fille comme Cécile. Ainsi, passée la confiance d'intérêt, la Marquise établit en l'espace d'un instant une relation de confiance dont elle semble réellement avoir besoin. Les points de vue des femmes se trouvent, pour la première fois, situés au même niveau.

Un élément nous ramène toutefois à un autre visage de la Marquise : l'objet de la formation qu'elle promet à Cécile nous est inconnu. Cependant, des indices suivant cet extrait peuvent nous guider : « j'ai monté sa tête au point³¹¹... », « mais je ne puis en rien faire, tant qu'elle ne sera pas... ce qu'il faut qu'elle soit³¹² ». Même si ces éléments restent ouverts à l'interprétation, de par le simple fait que Mme de Merteuil taise la fin de ses phrases, comme si ce qu'elle comptait dire était trop osé, nous pouvons voir derrière ces silences des connotations sexuelles.

³¹⁰ *Ibid.*, pp. 171-172, souligné par nous.

³¹¹ *Ibid.*, p. 171.

³¹² *Ibid.*, p. 172.

2.2.1.3. Une relation des plus intimes

C'est dans la lettre XXXVIII de la Marquise au Vicomte que s'accroît cette connotation : en fait, celle-ci se « distrait avec la petite Volanges³¹³ », avec son manque de caractère, de principes, d'esprit, et de finesse, qui font que « sa petite tête se monte avec une facilité incroyable³¹⁴ ». Merteuil profite de ce qui caractérisait le jeune esprit féminin à l'époque : en effet, on disait qu'il se fixait continuellement au « stade imaginaire » ce qui explique qu'il restait « enfant, fragile et incontrôlable³¹⁵ ». Mais le plus intéressant réside dans ces quelques mots :

[...] elle me prie de l'instruire, avec une bonne foi réellement séduisante. En vérité, je suis presque jalouse de celui à qui ce plaisir est réservé³¹⁶.

Outre le fait que Cécile se montre de plus en plus avide de l'instruction de la Marquise qui en profite pour lui inculquer ce qu'elle désire, la relation des deux femmes prend, à plusieurs reprises, une tout autre tournure. Penchons-nous sur le terme « ce plaisir » : désigne-t-il Cécile ? Ou désigne-t-il l'instruction que demande Cécile, qui serait alors une instruction d'ordre intime ou sexuel, puisqu'elle serait « réservée » à la personne que Merteuil désigne par un démonstratif masculin « celui » ? Dans ce cas, cela ferait écho à un extrait que nous venons d'évoquer (« mais je ne puis en rien faire, tant qu'elle ne sera pas... ce qu'il faut qu'elle soit ») mais aussi à ce que nous avons vu à propos de l'éducation sexuelle des jeunes filles (voir *supra*, p. 39) : nous montrions qu'il existait un doute entre la confier à la mère ou au futur époux. Il semble ici que la Marquise la réserve à un homme. Mais est-ce son amant ou son époux ? Dans tous les cas, en se montrant jalouse de celui qui possédera ou instruira Cécile, il nous est permis de supposer une tension sexuelle, presque perverse, venant de la part de la Marquise, renforcée par l'utilisation de l'adjectif « séduisante » qualifiant Cécile.

De ce fait, nous comprenons que, en disant confondre la Marquise et Danceny, inconsciemment, Cécile a créé une certaine tension entre elle et son « amie ». C'est certainement pour cette raison d'ailleurs que cette dernière incite Cécile à ne pas avoir

³¹³ *Ibid.*, p. 129.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 130.

³¹⁵ DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, *Op. cit.*, p. 385.

³¹⁶ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 130.

« l'air de l'aimer tant devant le monde³¹⁷ » : tout d'abord, cela éveillerait les soupçons de Mme de Volanges ; mais, en outre, si cette tension est d'ordre sexuel comme nous le soupçonnons, il est évident que personne ne doit le voir.

Et cette tension n'a pas encore atteint son apogée. En effet, la découverte de la relation secrète entre Cécile et Danceny est une véritable aubaine pour la Marquise de Merteuil qui se fait « l'ange consolateur »³¹⁸ des deux Volanges en même temps. Elle se positionne entre la mère et la fille, et obtient auprès de chacune d'elle une place importante, rendant impossible leur communication (chacune déclare d'ailleurs à la Marquise « C'est de vous seule que j'attends quelque consolation³¹⁹ »). En outre, en recevant l'accord de Mme de Volanges pour être l'oreille attentive de sa fille, Merteuil y voit l'occasion d'approfondir son instruction et de passer davantage de temps en tête avec tête avec la petite Volanges³²⁰, ce qui nous amène à une scène que nous pouvons qualifier d'intime. Sans le savoir, la mère pousse encore plus Cécile dans les bras de la Marquise :

Ce transfert des attributs éducatifs de la mère à son substitut est d'autant plus significatif lorsque, comme c'est parfois le cas, c'est la mère elle-même qui confie sa fille à celle qui deviendra son éducatrice [...], mais sans le savoir³²¹.

Autant ce gain de temps permit à la Marquise de continuer à préparer le terrain pour son plan, autant elle le mit à profit pour « jouer » sur cette tension déjà installée avec la jeune fille :

« S'il était là », lui dis-je ; puis, brochant sur ce thème, je la conduisis, de distraction en distraction, à ne plus se souvenir du tout qu'elle était affligée³²².

Ce discours suggère une véritable tension sexuelle entre les deux femmes, toujours dans l'insouciance de Cécile, très certainement persuadée qu'il s'agit là de son instruction. En fait, en faisant à la Marquise la demande d'être formée, inconsciemment,

³¹⁷ *Ibid.*, p. 132.

³¹⁸ VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 339.

³¹⁹ LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 188.

³²⁰ Voir « J'y gagnais encore d'être, par la suite, aussi longtemps et aussi secrètement que je voudrais avec la jeune personne » (*Ibid.*, p. 187).

³²¹ GUILLEMET, Morgane, « Mentor aux visages de femmes : figures éducatrices dans quelques romans libertins du XVIII^e siècle », in *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, sous la direction de BROUARD-ARENDIS, Isabelle, PLAGNOL-DIÉVAL, Marie-Emmanuelle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2007, p. 64, [en ligne], disponible sur : <https://books.openedition.org/pur/39359> [consulté le 30/07/2022]

³²² *Ibid.*, p. 189.

Cécile « cherche ingénument un savoir sexuel sans être en mesure de le vouloir³²³ », puisque son éducation conventuelle et maternelle ne lui permet pas. La Marquise, quant à elle, amène intentionnellement le sujet, en évoquant avant tout Danceny, pour échauffer l'esprit de la jeune fille et pour ensuite le déjouer par des « distractions » qui, définies en tant qu' « activité délassante pour le corps ou l'esprit, récréation, divertissement³²⁴ », nous font instinctivement penser à des jeux sexuels. Même s'il ne s'agit là que d'une hypothèse, une note de bas de page dans le roman nous indique que « la distraction est pour le libertin l'occasion de posséder sa victime³²⁵ ». Merteuil semble utiliser Cécile et sa candeur autant pour son plan de vengeance, que pour se distraire. Nous sommes déjà loin de ses propos de confiance et d'amitié...

2.2.2. Une relation à distance

2.2.2.1. Une sévérité détournée

Lorsque Cécile envoie une lettre alarmante à la Marquise concernant la nuit qu'elle a passée auprès du Vicomte, la réponse que lui adresse la Marquise ne manque pas d'adopter un tout autre ton que ce qu'elle a déjà pu lui dire ou lui écrire. Il est vrai qu'elle avait déjà fait preuve de sévérité, notamment lorsqu'elle gronda Cécile de vouloir entretenir sa correspondance avec Danceny. Mais cette sévérité, sans doute employée pour maintenir son empire sur sa petite « passion », était ensuite accompagnée de douceur et de caresses.

Ici, la Marquise fait suite à la demande de Cécile et se montre plus sévère qu'elle ne l'a jamais été. Cependant, alors que Cécile cherche à être grondée pour ce qu'elle a fait avec Valmont, la Marquise lui reproche d'autres erreurs, notamment celle de ne pas avoir tout dévoilé à sa mère, ce qui lui aurait permis, enfermée au couvent, d'avoir le temps de penser à son Danceny. Ce reproche s'accompagne d'ailleurs d'un ton très ironique et moqueur (notamment par l'emploi d'un style infantilisé) que l'on retrouve

³²³ MC CALLAM, David, « Les modalités du désir dans *Les Liaisons dangereuses* », *Op. cit.*, p. 595.

³²⁴ CNRTL, « Distraction » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/distraction> [consulté le 03/07/2022].

³²⁵ Voir note de bas de page de l'éditeur, LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 189.

dans toute la réponse : la Marquise montre qu'elle a compris le « petit jeu » de Cécile pour tenter de se défendre (et le dit clairement : « Ah ! petite fille, vous mentez³²⁶ »).

Hé bien ! Petite, vous voilà donc bien fâchée, bien honteuse ! et ce M. de Valmont est un méchant homme, n'est-ce pas ? Comment ! il ose vous traiter comme la femme qu'il aimerait le mieux ! Il vous apprend ce que vous mouriez d'envie de savoir ! [...] Voyez donc, la pauvre enfant, comme elle est à plaindre ! Elle avait les yeux battus le lendemain³²⁷ !

Le discours de Mme de Merteuil (« vous avez bien raison de dire que vous ne méritez pas mes bontés. Je voulais pourtant être votre amie³²⁸ ») va bien au-delà de ce que nous imaginions lorsque nous repensons aux douces réprimandes qu'elle adressait à Cécile : elle cherche ici à lui faire regretter son comportement, sans scrupules. Néanmoins, tout en exposant à Cécile sa véritable sévérité, la Marquise tente de la justifier par le manque de compétences de sa mère : « avec la mère que vous avez³²⁹ ». Et surtout :

Savez-vous ce que vous avez gagné à celui [de parti] que vous avez pris ? c'est que votre Maman a attribué votre redoublement de tristesse à un redoublement d'amour, qu'elle en est outrée, et que pour vous punir elle n'attend que d'en être plus sûre [...] Cette ruse qu'elle veut employer contre vous, il faut la combattre par une autre³³⁰.

Nous comprenons désormais la raison pour laquelle les élans du cœur de Mme de Volanges n'ont pas semblé réellement atteindre sa fille. En faisant passer la tendresse de Mme de Volanges comme un mensonge cachant une sévérité rusée et en donnant à Cécile l'objectif d'aimer Danceny, la Marquise l'a incitée à « combattre » sa propre mère.

2.2.2.2. Des signes d'agacement

Dans la lettre CVI, une nouvelle fois adressée au Vicomte de Valmont, l'attention et l'attachement supposés de la Marquise pour Cécile, ne sont définitivement plus d'actualité et font place à une rude critique de la jeune fille : « elle a une sottise

³²⁶ *Ibid.*, p. 334.

³²⁷ *Ibid.*, pp. 332-333.

³²⁸ *Ibid.*, p. 333. Cet extrait contraste totalement avec un extrait de la fin de la lettre : « il n'y a que vous au monde, dont je sois assez l'amie pour vous parler comme je fais » (*Ibid.*, p. 336.). Cela prouve la complexité, la difficulté de définir la relation entre les deux femmes.

³²⁹ *Ibid.*, p. 333.

³³⁰ *Ibid.*, p. 335.

ingénuité³³¹ », « elle dénote, surtout, une faiblesse de caractère presque toujours incurable³³² », « nous n'en ferions qu'une femme facile³³³ », « je ne connais rien de si plat que cette facilité de bêtise, qui se rend sans savoir ni comment ni pourquoi, uniquement parce qu'on l'attaque et qu'elle ne sait pas résister³³⁴ », « ces sortes de femmes ne sont que des machines à plaisir³³⁵ ». Faisant suite à la lettre désespérée de Cécile, Merteuil a sans doute perdu patience face à la naïveté et l'innocence de Cécile et se déçoit de l'inefficacité de l'instruction qu'elle lui a donnée. Il est également possible que la distance qui la sépare de ses affaires (puisqu'elle n'agit désormais que par l'intermédiaire de Valmont) justifie ce changement d'humeur. Peut-être se sent-elle impuissante ?

La dernière missive de Cécile restera sans réponse de la Marquise. Suivant les derniers conseils que lui avait donnés cette dernière, Cécile poursuit son « instruction » auprès de Valmont, pendant que l'intérêt de la Marquise de Merteuil se détourne vers le Chevalier Danceny, supplantant donc celui qu'elle offrait à Cécile. En lisant les discours de la Marquise au sujet de son nouvel élève, nous ne pouvons négliger l'impression d'un déjà-vu : « J'espère qu'il se trompe en croyant l'aimer ; elle est si loin de le mériter³³⁶ ! », « Qui m'aurait dit, il y a quelque temps, que bientôt vous auriez ma confiance exclusive³³⁷ ». Comment ne pas voir la ressemblance avec ce que la Marquise déclarait à Cécile lorsqu'elles étaient au sommet de leur « amitié » (même si la relation avec Danceny ira bien plus loin³³⁸) ? En outre, les propos de la Marquise se montrent de plus en plus piquants au sujet de la jeune fille : « ce serait bien dommage que tant d'esprit et de délicatesse allassent se sacrifier et s'abrutir auprès de cette petite imbécile de Volanges³³⁹ ! », « Je sais bien que nos petites femmes n'entendent rien de ce qu'on peut leur dire [...] mais je croyais mériter, je l'avoue, que vous me distinguassiez d'elle³⁴⁰ ».

³³¹ *Ibid.*, p. 338.

³³² *Ibid.*, p. 339.

³³³ *Ibid.*

³³⁴ *Ibid.*

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ *Ibid.*, p. 363, souligné par nous.

³³⁷ *Ibid.*, p. 450, souligné par nous.

³³⁸ Voir les déclarations d'amour du Chevalier dans les lettres CXLVIII (*Ibid.*, pp. 455-456) et CL (*Ibid.*, pp. 460-462).

³³⁹ *Ibid.*, p. 363.

³⁴⁰ *Ibid.* p. 381.

De ce fait, elle a reporté son attention sur Danceny, tout en développant une certaine amertume pour la petite Volanges.

Avant d'entamer la fin de l'analyse de cette relation, il nous faut revenir sur le véritable contraste qui existe entre ce que nous venons de décrire et les signes d'intérêt et d'affection qu'a pu montrer la Marquise à l'égard de Cécile. Analysant ces derniers, que ce soit du point de vue de la première, ou du point de vue de la seconde, nous avons supposé en l'espace d'un instant que la Marquise prenait part au rôle de mère de substitution. De cette façon, tout en maintenant cette idée et en l'appliquant aux points que nous venons d'analyser dans « la relation à distance », si nous devions vraiment déterminer la Marquise en tant que mère, nous pourrions reprendre les termes d'Elisabeth Badinter et la définir comme une « mère égoïste », c'est-à-dire une mère qui « aime un peu son enfant, mais pas au point de se sacrifier pour lui », au point qu'elle ne s'en soucie qu'« au gré de ses désirs et non selon les besoins réels de l'enfant³⁴¹ ». La Marquise a beau s'être laissée prendre d'affection pour la jeune Cécile, il n'en reste pas moins qu'elle ne remuera pas ciel et terre pour son bonheur et ses besoins. Le dernier point de notre analyse nous confortera dans cette hypothèse.

2.2.2.3. Le désintéret

La relation de Cécile et Mme de Merteuil se perd de plus en plus au milieu des correspondances de la Présidente de Tourvel, du Vicomte de Valmont, de Mme de Rosemonde, etc. Plusieurs fois, le Vicomte de Valmont, toujours occupé dans la tâche que la Marquise lui a confiée, la rappelle à l'ordre : il lui raconte l'avancée du projet (notamment Cécile qui tombe enceinte), lui demande son congé, tout en continuant d'utiliser les termes « votre Pupille³⁴² », comme pour lui rappeler qu'il s'agit là de son affaire. Sans succès.

Vous n'avez pas oublié que c'est à votre demande que je me suis chargé de cette enfant, et je n'attends que votre congé pour m'en défaire³⁴³.

³⁴¹ BADINTER, Elisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 284.

³⁴² Voir « et sans l'événement imprévu de la nuit dernière, je ne vous écrirais pas du tout. Mais comme celui-là regarde votre Pupille » (LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, *Op. cit.*, p. 436).

³⁴³ *Ibid.*, p. 410.

Ce n'est qu'après deux rappels que la Marquise répond : alors que son désintéret pour la jeune fille se perçoit toujours plus, il atteint son comble lorsque nous comprenons qu'elle maintient la petite Cécile sous la houlette du Vicomte, pour maintenir son emprise sur ce dernier (alors que les tensions montent progressivement entre les deux libertins) : « Je vous demanderais de continuer ce pénible service, jusqu'à nouvel ordre de ma part ; soit que j'aimasse abuser ainsi de mon empire [...] je voudrais être obéie³⁴⁴ ». Cependant, son désir de vengeance pour le Comte de Gercourt subsiste : lorsque Valmont lui fait part de la fausse couche de Cécile, la Marquise ne donne d'autre réponse que son envie de garder ce « scoop » pour le lendemain du mariage...

Malgré ce désintéret profond pour la jeune Volanges, Merteuil finira tout de même par se soucier de la santé de cette dernière, en espérant des « nouvelles positives³⁴⁵ ». Serait-ce uniquement de la politesse ? En tout cas, elle finit par laisser la possibilité à Valmont de choisir l'issue de ses affaires, tout en tenant à rappeler qu'elle a son mot à dire :

Après cela, ce sera à vous de juger s'il vous conviendra mieux de remettre la petite fille à son Amant, ou de tenter de devenir une seconde fois le fondateur d'une nouvelle branche des Valmont [...] je vous demande pourtant de ne pas prendre de parti définitif, sans que nous en ayons causé ensemble³⁴⁶.

Le travail semble terminé en ce qui concerne la jeune Cécile. D'autres motifs occupent ensuite l'attention des personnages : la mort de la Présidente de Tourvel et du Vicomte, la découverte du vrai visage de la Marquise, tout cela entraînant la fuite de Cécile au couvent.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 424. Nous ressentons à nouveau le ton ironique qu'aime employer la Marquise, notamment dans « ce pénible service » qui, en fin de compte, plait au Vicomte.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 449.

³⁴⁶ *Ibid.*

2.3. *Remarque conclusive*

Finalement, nous pouvons voir que les manières d'agir de Mme de Volanges et de la Marquise de Merteuil envers Cécile Volanges évoluent dans un sens contraire. Alors que la première passe de la sévérité à l'amour et l'attention, les choses se passent autrement pour la seconde : l'amitié et la confiance vont progressivement faire place à une sévérité piquante (qu'elle excuse pourtant par « la mère que Cécile a ») et du désintérêt. Face à ces deux personnalités, le comportement de Cécile varie, surtout lorsqu'il est question de confiance : elle est entière pour Merteuil (presque trop parfois), et presque nulle pour sa mère.

Il est vrai que, de temps à autre, Cécile, de par son intérêt porté à la Marquise, semblait avoir délégué le rôle maternel à cette dernière. Et pour cause : la Marquise lui montrait des visages qu'elle ne voyait pas dans sa relation avec sa mère : l'affection, l'amitié, la confiance, l'instruction sentimentale. Elle a fini par en faire son exemple. Nous avons pu voir ce caractère maternel accroître surtout lorsqu'une complicité s'est finalement installée, pendant un instant, au sein des deux partis. Néanmoins, plusieurs éléments nous interrompent dans cette hypothèse. Tout d'abord, Cécile ne semble donner de rôle important à la Marquise que lorsqu'il s'agit d'évoquer ou d'être conseillée sur tout ce qui tourne autour des hommes, des sentiments, de ses relations amoureuses, mais aussi, plus implicitement, de la sexualité, qui sont des sujets dont elle n'a entendu parler ni dans son éducation maternelle, ni dans son éducation conventuelle. Aux yeux de Cécile, la Marquise aurait alors acquis un rôle d'institutrice sentimentale, plutôt que de mère de substitution. Et c'est justement puisqu'il s'agit de ces sujets précis qu'elle lui accorde son entière confiance.

Ce qui nous retient davantage survient plus que tout du côté de la Marquise : quand bien même cette dernière expose à plusieurs reprises sa progressive affection pour sa « pupille », il demeure que la relation qu'elle a entreprise avec celle-ci est fondée sur l'idée d'une vengeance, dont Cécile en est l'arme. L'éducation qu'elle offre à Cécile n'est pas guidée par de bonnes intentions, ce qui nous a fréquemment fait douter dans nos hypothèses. De plus, certains faits rompent totalement avec ce qu'une véritable mère, telle que Mme de Volanges, pourrait faire : prenons l'exemple des jeux sexuels que nous avons supposés, ou celui de la relation qu'elle entretient avec le propre amant de Cécile, mais

aussi de ses propos piquants sur l'« imbécilité » et la « facilité » de la jeune fille. Et puis, une fois qu'elle n'en a plus besoin, elle s'en désintéresse presque totalement. Mme de Volanges ferait-elle cela, même dans ses accès de sévérité ? Il est certain que non.

Ce que nous pouvons également suggérer avec une assez grande certitude, c'est que cette relation qui s'est créée entre la Marquise et Cécile n'est finalement que le résultat des barrières initiales qu'avait posées Mme de Volanges à l'arrivée de sa fille dans le monde et par l'éducation conventuelle qui a précédé. Mais elle est aussi le résultat de la naïveté de la mère qui, du début à la fin, croit dur comme fer à la relation saine qu'entretiennent Cécile et Merteuil (et qu'elle a autorisée) et en « la douleur de l'amitié³⁴⁷ » comme l'une des raisons de la fuite de Cécile au couvent.

Mais alors que le comportement de Mme de Volanges progressait vers de l'amour et de la tendresse, semblablement au contexte historico-théorique, nous nous étions dit que l'occasion d'établir une confiance se présentait aux deux Volanges. Cependant, comme nous l'avons vu, la présence de la Marquise entre les deux femmes n'a pas permis cette évolution. Finalement, en envisageant ces deux liaisons (naturellement maternelle ou maternelle de substitution), nous apercevons un triangle relationnel s'établir entre Cécile, Mme de Volanges et la Marquise de Merteuil : par leurs actes et leurs paroles, chacune a apporté son grain de sel dans les deux relations.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 507.

3. CONCLUSION

Ah ! croyez-moi, on n'est heureux que
par l'amour.

- Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*³⁴⁸.

Dans ce présent travail, nous avons étudié l'existence et les particularités de la relation maternelle au sein du roman épistolaire *Les Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos. Nous avons entrepris une analyse personnelle de ce sujet qui nous a permis de soulever les nombreuses complexités que recélait cette liaison, tout en s'aidant de recherches historico-théoriques qui nous ont éclairée sur les questions que nous nous posions.

L'analyse et la comparaison des deux relations que sont celles de Mme de Volanges-Cécile Volanges et de Mme de Merteuil-Cécile Volanges, ont favorisé l'émergence de deux relations totalement différentes. La première est une véritable relation maternelle, naturelle, mais qui se voit, dès le départ, bouleversée par divers éléments, tels que la sévérité de la mère, l'ingénuité de la fille, les influences et emprises extérieures, montrant par la même occasion la réalité d'une liaison mère-fille et les difficultés d'une mère en proie à des conflits intérieurs. Ces derniers, nous avons notamment pu les connecter à l'évolution des mentalités que connaît le XVIII^e siècle concernant l'éducation et le sentiment maternels. Évolution dont Mme de Volanges semble en avoir fait les frais puisque, malgré son penchant pour la nouvelle mentalité, ses comportements restent confus et victimes d'une tension entre des anciens et des nouveaux préceptes. Que choisir entre l'autorité ou l'amour ? La sécurité ou la passion de la jeunesse ? L'opinion ou le bonheur ? La structure de notre analyse est elle-même la preuve de cette évolution : alors que les deux premières parties représentent deux mentalités qui diffèrent totalement de par les discours qui les dominent (entre la convention/la religion et le cœur), la dernière partie révèle, au contraire, un enchevêtrement de ces différents discours. Face à une perte symbolique de sa fille, Mme de Volanges perd la tête et tous les discours sont promptement réactivés. Pour ce qui est

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 473.

de la seconde relation, nous avons hâtivement voulu la qualifier de relation de substitution : malgré les intérêts évidents de la Marquise, celle-ci a montré pour son élève ingénue un autre de ses visages, en s'y attachant sincèrement, ce qui a eu pour cause de rapidement créer un lien d'affection et de confiance qui allait déjà bien au-delà de celui qui existait entre les deux Volanges. Mais très rapidement, ces théories furent démenties par des connotations sexuelles et un désintérêt final profond.

Par conséquent, dans ces deux parties de notre analyse, nous avons vu les comportements d'une mère et d'une institutrice se mouvoir. Nous ne pouvons pas en dire autant de Cécile Volanges : au milieu des aventures qui l'ont touchée de près ou de loin, Cécile n'a pas réellement eu le temps de changer. Elle est restée une jeune fille innocente et impuissante face au monde qui l'entoure. Que ce soit avec sa mère ou avec la Marquise de Merteuil, aucune de ces relations n'apporte à son être quelque chose de véritable, si ce n'est le mensonge et la corruption. Et, comme l'a dit Laurent Versini, c'est au moment où « elle sera peut-être devenue une autre³⁴⁹ » que nous n'en saurons plus rien. Finalement, aucune de ces deux relations, qu'elle ait été fragile ou profonde, ne survit aux aventures : Cécile, en se rendant au couvent, se défait des deux seules figures féminines adultes qui l'entouraient.

C'est alors que nous pouvons nous reposer la question initiale de notre étude : la relation mère-fille est-elle une liaison heureuse ? En réalité, pas vraiment. Plusieurs éléments nous permettent de répondre : construite sur des bases strictes, cette relation ne partait déjà pas du bon pied. En outre, notre travail nous a permis de démontrer que l'amour maternel est un sentiment qui peut faire preuve d'une « extrême variabilité » et se « révéler fort ou fragile³⁵⁰ », et que la relation maternelle ne peut être parfaite et toujours heureuse, comme l'auraient voulu les théoriciens de l'époque. Cependant, alors que nous pensions que la nouvelle importance donnée par Mme de Volanges à son amour maternel, même confus et fragile, pouvait apporter une fin heureuse à cette relation, Cécile en est à ce moment-là trop détachée que pour recoller les morceaux : son attention se porte déjà sur une autre figure. Cette relation ne peut donc être définie comme heureuse puisque les deux femmes qui la composent finiront plus que jamais séparées, laissant

³⁴⁹ VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 322.

³⁵⁰ BADINTER, Elisabeth, *L'Amour en plus*, *Op. cit.*, p. 375.

derrière elles de nombreux secrets inavoués. Nous repensons alors à l'importance de ce que disait Rousseau dans son *Émile* : « Un enfant ne doit connaître d'autres supérieurs que son père et sa mère³⁵¹ ». Sans l'apparition de la Marquise comme figure de référence pour Cécile, peut-être la relation maternelle aurait-elle pu tourner autrement ? Mais est-il certain que Cécile, qui se voit incapable d'établir une relation de confiance avec sa mère, ne l'aurait pas construite avec une autre personne ? Il s'agit là d'une question qui mériterait de s'y attarder plus longuement.

Tout cela nous amène finalement à qualifier Laclos de deux manières. Premièrement, nous pouvons affirmer sans conteste qu'il s'agit là d'un homme de son temps : au-delà d'une dénonciation d'une société corrompue, il dévoile, à l'arrière-plan de son intrigue principale, les mouvances du sentiment maternel qui touchent son époque et les conséquences possibles des anciens principes éducatifs. C'est d'ailleurs cette notion d'éducation qui nous amène à également décrire Laclos comme un lecteur de Rousseau : en effet, nous avons pu associer de nombreuses fois nos analyses aux principes fondateurs de l'éducation maternelle que promeut l'auteur de l'*Émile*, tout en faisant le parallèle avec un traité d'éducation de Laclos (1783), faisant directement suite aux *Liaisons dangereuses* (1782). Par conséquent, nous avons observé une grande similarité concernant l'opposition nette entre la nature (l'amour, la mère) et la société (l'autorité, le père) ainsi qu'un penchant pour un retour au devoir naturel et sacré qu'est le devoir maternel. Cependant, outre cette fidélité aux principes nouveaux, Laclos pousse sa réflexion plus loin que Rousseau. Au-delà de croire en l'importance d'éduquer les femmes, il maintient que cela ne pourra se faire que dans « une société réformée³⁵² », lorsqu'elles ne seront plus tenues esclaves de la société, ce sur quoi n'est pas revenu Rousseau. Cela nous amène alors à nous poser une question concernant le roman : est-il donc impossible que Cécile accède à une éducation féminine digne de ce nom dans une société telle que celle qui est dépeinte dans le roman ? D'où l'aboutissement conventuel que Laclos lui assigne ?

Par notre analyse, il nous a été possible de répondre aux nombreuses questions que nous nous posions initialement, mais également de prouver l'intérêt qu'il y a à poser

³⁵¹ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, *Op. cit.*, p. 76.

³⁵² VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, *Op. cit.*, p. 529.

son regard sur des éléments, des personnages, qui nous paraissent, de prime abord, secondaires et qui regorgent, après réflexion, de nombreuses informations à explorer. Ce personnage de Mme de Volanges méritait cette attention que nous lui avons portée et en mérite encore davantage. Notre étude nous a révélé une personnalité complexe et nous a progressivement placée face à de multiples questions, pour lesquelles certaines réponses sont encore floues. Bien entendu, il va de soi qu'il s'agit là d'une analyse conduite selon nos propres critères, mais qui n'en exclut pas une autre, qui pourrait peut-être davantage répondre à ces questions. L'analyse de la Marquise de Merteuil d'un point de vue maternel fut également l'occasion de découvrir un visage nouveau de cette dernière qui, malgré sa malhonnêteté et ses nombreux défauts, est également capable, en l'espace d'un instant, de faire preuve d'affection pour autrui. N'étant ici prise qu'en tant que point de comparaison de notre projet principal, peut-être serait-il intéressant d'aller chercher encore plus loin dans ce lien qui a pu se créer entre la Marquise et l'innocente Cécile ? Nous pourrions en dire de même concernant la liaison, totalement différente mais tout aussi intéressante d'un point de vue maternel, qui s'établit entre la Présidente de Tourvel et Mme de Rosemonde.

Exposé massivement à des travaux scientifiques, le roman *Les Liaisons dangereuses* est un trésor sans fin qui regorge d'éléments qui n'attendent qu'à être découverts et décortiqués jusqu'à leur substantifique moëlle.

BIBLIOGRAPHIE

1. Source primaire

LACLOS (Choderlos de), Pierre, *Les Liaisons dangereuses*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Classiques de Poche », 2016.

2. Sources secondaires

a. Ouvrages

BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus*, Paris, Le Livre de Poche, 1980.

DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident. 3, XVIe-XVIIIe siècle*, sous la direction de ZEMON DAVIS, Nathalie et FARGE, Arlette, Paris, Perrin, coll. « tempus », 2002.

FALAISE, Henri, *Dans l'armoire des vents*, Bagnols, Chambelland, 1974.

KNIEBIEHLER, Yvonne, FOUQUET, Catherine, *L'Histoire des mères du moyen-âge à nos jours*, Paris, Montalba, 1980.

LACLOS (Choderlos de), Pierre, *De l'éducation des femmes*, Paris, 1903.

MINVIELLE, Stéphane, *La famille en France à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, coll. « U – Histoire », 2010.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Paris, GF Flammarion, 2009.

VERSINI Laurent, *Laclos et la tradition : Essai sur les sources et la technique des « Liaisons dangereuses »*, Paris, Eurédit, 2012 [1968].

WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France. De la Renaissance à nos jours*, Rennes, Ouest-France, 2003.

b. Articles

CNRTL, « Aimer » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/aimer> [consulté le 04/06/2022]

CNRTL, « Convenance » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/convenance> [consulté le 25/11/2021]

CNRTL, « Conventuel » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/conventuel> [consulté le 05/08/2022]

CNRTL, « Distraction » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/distraction> [consulté le 03/07/2022]

CNRTL, « Dot » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/dot> [consulté le 20/11/2021]

CNRTL, « Pharmacopée » [en ligne], disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/pharmacop%C3%A9e> [consulté le 02/08/2022]

GUILLEMET, Morgane, « Mentor aux visages de femmes : figures éducatrices dans quelques romans libertins du XVIII^e siècle », in *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, sous la direction de BROUARD-ARENDS, Isabelle, PLAGNOL-DIÉVAL, Marie-Emmanuelle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2007, pp. 63-74, [en ligne], disponible sur : <https://books.openedition.org/pur/39359> [consulté le 30/07/2022]

MC CALLAM, David, « Les modalités du désir dans *Les Liaisons dangereuses* », in *Dix-Huitième Siècle*, n°38, 2006/1, pp. 589-609, [en ligne], disponible sur <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2006-1-page-589.htm> [consulté le 28/07/2022]

VANOFLÉN, Laurence, « La conversation, une pédagogie pour les femmes ? », in *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, sous la direction de BROUARD-ARENDS, Isabelle, PLAGNOL-DIÉVAL, Marie-Emmanuelle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2007, pp. 183-195, [en ligne], disponible sur : <https://books.openedition.org/pur/39359> [consulté le 30/07/2022]

c. Dictionnaires

Le Robert Maxi Plus, dir. DRIVAUD, Marie-Hélène, Paris, 2017.

VIALA, Alain, ARON, Paul, SAINT-JACQUES, Denis, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, coll. « Dictionnaires Quadrige », 2010.